

LA VIE INTERNATIONALE

REVUE MENSUELLE
DES IDÉES, DES FAITS
ET DES ORGANISMES
INTERNATIONAUX

1913. — TOME IV



PUBLIÉE PAR
Office Central des Associations Internationales
BRUXELLES

Ce que l'Amérique peut enseigner à l'Europe

PAR

DAVID STARR JORDAN

Chancelier de l'Université Stanford (Californie)

[327.3 (73 : 4)]

On m'a demandé d'écrire ce que je pense au sujet de la conquête de l'Europe par l'Amérique. Je me hâte de dire que je n'entends pas par là une conquête par la force des armes, car je ne m'intéresse pas à de telles conquêtes et je ne crois pas que de telles victoires soient avantageuses à n'importe quelle nation. Je n'entends pas non plus par là une conquête financière, soit par le placement de fonds en Europe, soit par l'accaparement des affaires du vieux monde par des financiers du nouveau monde. J'ai encore moins l'intention de célébrer les achats faits à Paris, par des Américains, dans les boutiques de la place de l'Opéra ou dans les magasins du Bon Marché. Les caravanes de touristes américains qui remplissent d'or les mains des valets d'Europe, au cours de leurs voyages de Piccadilly aux Pyramides, n'éveillent en moi aucun sentiment d'orgueil national. La seule conquête permanente est celle des idées.

L'Amérique défend et a toujours défendu un double idéal auquel elle ne peut se soustraire, car cet idéal tient à son origine et à son développement. Ce double idéal c'est l'Internationalisme et la Démocratie, et cet idéal est assuré du triomphe : après

avoir conquis l'Amérique, il doit, par elle, reconquérir l'Europe. Et comme cet idéal est incompatible avec la guerre, son triomphe marquera la fin de la spoliation, du militarisme et des relations qui ont suscité entre les nations la suspicion et la haine. La conquête du monde par l'idéal de l'internationalisme et de la démocratie sera le commencement de la paix universelle.

Dans une allocution, prononcée à Baltimore en 1911, M. Henri La Fontaine, de Bruxelles, l'un de ceux qui ont prophétisé le développement de la vie internationale, se servit de ces paroles frappantes : « L'émigration, peut-être plus que la guerre, a privé les pays anciens et traditionnels, de leurs fils les plus énergiques et les plus capables, pour en former le peuple progressif et prospère qui habite cette rive de l'Atlantique. Vous êtes pour nous, Européens, le pays de nos frères, n'oubliez pas que l'Europe est toujours encore et restera toujours pour vous le pays de vos mères. L'Europe est désormais pour l'Amérique ce que la Grèce fut pour l'Europe. L'Europe a délivré la Grèce, l'Amérique a pour mission de délivrer l'Europe de ses charges, de ses préjugés, de ses haines. C'est votre devoir, c'est votre devoir le plus sacré de réconcilier en dehors de vos frontières les peuples que vous avez réconciliés à l'intérieur de vos frontières. Car, en vérité, le peuple américain est à l'heure actuelle un véritable peuple international, le peuple élu qui seul peut faire progresser l'internationalisme et transformer tous les peuples de la terre en une famille des nations, une fraternité des hommes, un peuple international. »

Nous pouvons admettre franchement qu'à ses débuts l'Amérique n'a pas toujours été fidèle à son propre idéal et qu'elle n'a pas entrevu clairement son propre avenir. Elle a eu ses faiblesses morales et sociales. Quelques-unes ont eu pour cause ses relations avec l'Europe et la recherche d'une gloire étrangère à sa propre histoire. Si elle avait été fidèle à elle-même, elle n'eût jamais connu de guerres extérieures.

Elle a échappé à ces envies et à ces jalousies économiques et sociales, qui maintiennent encore toujours l'Europe en un état de trouble. La guerre avec l'Espagne, inspirée par le désir du gain, le faux impérialisme et l'orgueil de participer à la politique mondiale, constitue la pire de ses faiblesses et le mal que cette guerre a fait ne s'efface que bien lentement. Bien que le début

de ce conflit porte la marque des méthodes européennes, son développement a eu un caractère essentiellement américain. Au lieu de les exploiter, nous avons organisé aux Philippines, l'enseignement et l'hygiène. Nous avons dépensé pour elles cent fois plus que ce que nous en avons reçu et si jamais l'impérialisme peut être respectable, nous l'avons rendu tel.

Un autre geste malheureux a été celui de construire des cuirassés et des forts. En faveur de ce geste, il n'existe aucun des motifs qui sont à la base des extravagances similaires de l'Europe. Car la paix du nouveau monde n'est menacée par personne. Mais chez nous, comme partout ailleurs, l'esprit militaire grandit en même temps que des sommes plus grandes sont consacrées aux dépenses de guerre. Plus y il a de bouches alimentées par l'État, plus intense est la clameur en faveur d'une alimentation toujours plus étendue. Nous avons également à compter avec le désir de faire grand et de posséder d'énormes navires, afin d'éveiller le sentiment que nous sommes la nation la plus riche et la plus progressive du globe et que, comme telle, nous sommes capables de l'emporter sur l'Europe dans le jeu auquel elle se livre, même si ce jeu n'en vaut pas la chandelle.

Malgré ces erreurs et ces faiblesses, le fait est que l'internationalisme et la démocratie ont été et resteront la caractéristique propre des Etats-Unis, et grâce aux Etats-Unis ce double idéal réagira avec une force grandissante sur les pensées et les actes de l'Europe.

L'internationalisme constitue le patrimoine de l'Amérique, non de par son libre choix, mais par nécessité. Elle a grandi avec cet idéal dans le cœur parce qu'aucun autre n'était possible pour elle. Elle devint la nation la plus cosmopolite du monde en raison de son origine complexe et à cause de cette origine, elle ne pourrait être autre qu'elle n'est. Lorsqu'une nouvelle civilisation se fonde et qu'elle lutte pour le maintien de ses frontières, chaque citoyen est estimé pour ce qu'il vaut. Dans de telles circonstances, personne ne s'inquiète des questions de préférence ou de race. Ce qu'un homme est capable de faire, dans les prochaines vingt-quatre heures, dépasse en valeur la question de savoir quels sont ses ancêtres.

Sur un train, on entendit, il y a peu de temps, prononcer cette phrase : « Cette contrée est le pays où toute haine meurt. Mon

père était un Allemand et ma mère était une Française. Que m'importe tout cela. Je suis un Américain. Les haines et les rivalités anciennes pour moi ne sont rien. »

L'Amérique fut d'abord anglaise ; dans son langage, dans son esprit, dans sa conscience et dans son gouvernement, c'est l'Angleterre qui domine. Car la race anglaise, plus que toutes les autres, avec ses tendances à la coopération et à la transaction, est apte à créer des États libres.

Ce furent des hommes de choix, parmi les Anglais d'il y a trois siècles, qui ont fondé les colonies primitives de Virginie et de Massachusetts. Plus tard ce furent des hommes, animés d'un même esprit, membres de cette nation et d'autres, qui traversèrent les mers pour se livrer à un travail identique.

Les premiers qui vinrent furent des hommes hardis, libres, indépendants, pleins de mépris pour le plaisir. Ils vinrent pour échapper à l'Église imposée par l'État et à l'État dominé par l'Église, désireux de pratiquer leur religion à leur manière et conformément aux inspirations de leur conscience. Ils détestaient la loi de primogeniture, qui avait introduit l'esprit exécrationnel de préséance au sein de chaque famille. Ils avaient horreur de la loi de substitution, qui faisait peser sur le sol le fardeau du privilège, en faveur de générations encore à naître.

Car l'inégalité devant la loi est le fondement de la politique de la Grande-Bretagne. Sa constitution est basée sur le privilège, ses coutumes sociales reposent sur la préséance des classes et la préséance des individus. L'Angleterre choisit ses lords et ses magnats, ses patrons et ses tyrans bien avant qu'ils ne soient nés. C'est une application du système grâce auquel les habitants de villes, telles que Westminster, Sheffield, Devonport, Arundel, furent si longtemps virtuellement dispensés de payer des impôts, par le fait que leurs ancêtres avaient reçu le sol de ces villes à titre de don royal ou l'avaient acheté pour en faire des pâturages. La loi de la faveur domine la loi de la justice.

Mais il se trouva des hommes à l'esprit aventureux, les Têtes Rondes, les Puritains, les Pèlerins, qui ont eu la haine de la faveur, du privilège et de la préséance, sous quelque forme que ce soit. Les péages au profit des riches et les aumônes accordées aux pauvres leur étaient également odieux. Et cette haine a passé à leurs descendants.

John Hay, au sujet des habitants du nouvel État d'Ohio, s'est exprimé un jour comme suit : « Ils ne considèrent personne comme leur supérieur, ni personne comme leur inférieur. Ils n'éprouvent aucun besoin qu'ils ne puissent satisfaire eux-mêmes. » Et à cette déclaration, le sénateur Bayard ajouta cette réflexion : « Ils étaient trop volontaires et trop indépendants pour permettre à d'autres qu'à eux-mêmes de légiférer pour eux. » C'est là une déclaration vraiment imbue de l'esprit de démocratie, de la démocratie du pionnier ; or l'Amérique est le pays des pionniers et ce fait influence tous ses actes et toutes ses institutions.

Ces pionniers avaient emprunté à la France son esprit de liberté, d'égalité et de fraternité, mais ainsi qu'il convient au sang plus calme des hommes du nord, ils ont interprété cet esprit d'une manière constructive et l'idée d'égalité fut pour eux particulièrement riche en résultats pratiques. Ils ont placé leur idéal politique dans un égal point de départ, dans l'égalité devant la loi, dans l'accès égal au sol, à l'éducation et à l'exercice des professions.

Après les éléments venus d'Angleterre, il en vint d'autres nations d'Europe, chacune apportant sa part et son contingent d'hommes avides de liberté. Le mélange des sangs donna de la force et de la variété à la nation en croissance.

Mais en somme, la note dominante est anglaise aussi différenciée pourtant de l'Angleterre d'aujourd'hui que de l'Angleterre des Stuarts.

En ces dernières années, il vint d'autres émigrants, non plus les émigrants hardis, à la recherche d'aventures, de foyers nouveaux et de nouvelles libertés, mais des faibles et des opprimés, des hommes vaincus appartenant à des races vaincues, fuyant les charges militaires et désireux de s'assurer des salaires rémunérateurs et le pain quotidien. Mais ils sont tous jetés au même creuset et la plupart ne tardent pas à répondre à l'appel de nos libres institutions.

Dans ce creuset qu'est l'Amérique, toutes les anciennes antipathies de race et toutes les haines héréditaires disparaissent. Il n'y a plus de distinction finale entre les Anglais et les Allemands, les Français et les Italiens, les Espagnols et les Slaves, les Hollandais et les Scandinaves, les Juifs et les Gentils. L'Américain

moyen est aussi cosmopolite d'origine et de relation que le sont les rois de l'Europe, bien que pour des raisons fort différentes. En Amérique, il n'y a pas de distinctions entre l'homme du peuple et le noble, entre l'aristocratie, la bourgeoisie ou le prolétariat, sauf lorsqu'elles sont artificiellement amenées par la lutte industrielle telle que l'Europe nous l'a transmise.

La nation est formée par des individus, chacun responsable envers lui-même. L'État est une transaction mutuelle à leur bénéfice commun. L'individu en Amérique ne vit pas pour l'État, n'appartient pas à l'État. L'État n'a sur lui aucun contrôle, à l'exception de celui que l'individu a délégué à l'État. L'État n'a pas pour mission de promouvoir la prospérité de chaque citoyen ou du groupe dont celui-ci fait partie. L'État est l'arbitre qui décide des questions de justice, le serviteur appelé à satisfaire aux besoins de la masse par la voie de la coopération pour autant que ces besoins sont généraux et conformes à l'idéal de la justice.

Comme les fondateurs de notre collectivité étaient des hommes établis loin l'un de l'autre sur nos frontières, sans villes, sans corporations, sans grands services collectifs, leur démocratie devint essentiellement individualiste. Le désir de vivre en société, d'agir en commun, de créer un pouvoir national, les préoccupèrent fort peu, parce que de telles aspirations n'existaient pas ou tout au moins n'ont jamais existé sous la forme connue en Europe. Pour cette raison et pour aucune autre, l'Américain de naissance n'a pas été attiré fortement vers les diverses doctrines qui en Europe se réclament du socialisme. Des conditions similaires produisent des résultats identiques et le développement de l'industrialisme avec ses succès et ses oppressions amène des réactions pareilles à celles qu'il a provoquées en Europe. Mais en fait ceux qui subissent ces réactions sont pour la plupart des immigrants récents dont l'idéal, au point de vue gouvernemental, bien que démocratique, est de nature collective, formant contraste violent avec la démocratie individualiste née sur le sol américain.

Il y a cinquante ans, en 1863, Edouard Laboulaye publia son remarquable livre *Paris en Amérique*. Ce livre fut écrit pour montrer ce qu'une grande ville deviendrait dans des conditions de liberté, pareilles à celles qui prévalaient en Amérique. L'Amérique y était évidemment idéalisée. Elle symbolisait les plus

nobles aspirations des hommes libres plutôt que l'Amérique contemporaine, où les forces démocratiques sont en lutte avec toutes les autres forces en action dans la civilisation moderne.

L'influence de ce livre fut énorme et perdura longtemps. J'ai eu la bonne fortune de connaître deux hommes arrivés au pouvoir, l'un un Danois et l'autre un Suisse, qui furent attirés vers l'Amérique par le charme du livre de Laboulaye, et qui n'avaient pas été désappointés. Ils avaient trouvé ce qu'ils cherchaient et c'est là une caractéristique perdurable de la république. Qui-conque arrive en Amérique, poussé par n'importe quel motif, y trouvera ce qu'il cherche. S'il reste assez longtemps, s'il possède assez de pénétration pour voir ce qui se passe sous la surface, il trouvera ce que l'Amérique est réellement.

Si quelqu'un cherche la liberté religieuse, il la trouvera ; nos pères ont veillé à ce qu'elle soit assurée. Quel que soit le type de discipline religieuse qu'il cherche, il la trouvera comme il la désire, mais cette discipline est volontaire, elle n'est pas imposée par l'État. Si quelqu'un veut échapper à toute influence religieuse, il peut arriver en Amérique. C'est à lui de choisir.

Si quelqu'un cherche des distinctions de classes, la domination des grands sur les petits, héréditaires ou autres, il les trouvera, mais avec un caractère personnel ou local, et non pas imposées par la société. Si quelqu'un désire trouver le privilège trônant comme en Europe, il le trouvera en Amérique tout aussi puissant qu'en Europe, mais partout menacé par un mouvement également puissant d'insurrection contre lui. Si quelqu'un cherche l'égoïsme, la vanité, l'intolérance, l'avidité, tout ce qui constitue la fange de la vie humaine, il les trouvera en Amérique, incorporés même dans des institutions puissantes et autoritaires. Car la liberté seule garantit la liberté et la liberté n'a de sens que si l'occasion existe de l'exercer.

Dans le livre de Laboulaye, le point de vue napoléonien, qui y est pris comme point de départ, est ainsi exprimé : « Une société sans administration, sans armée, sans gendarmes, avec la liberté sauvage de prier, de penser, de parler, d'écrire, d'agir, chacun à sa façon, ne durerait pas un quart d'heure. C'est la négation de tous ces principes, de toutes les conditions de cette civilisation qui fait l'unité de la nation française. En constituant notre administration hiérarchisée et

centralisée, la sagesse de nos pères a depuis longtemps élevé la France au premier rang et appris aux Français que la liberté c'est l'obéissance. C'est là notre gloire et notre force. »

Le caractère distinct de l'idéal américain renverse cette conception. L'Amérique a construit une société où le gouvernement a pour seule mission de faire prévaloir la justice. L'État n'a pas à déterminer ce qui constitue un culte vrai ou un culte erroné, quelle pensée est exacte et quelle pensée est fausse, quel écrit est vrai et quel écrit est faux, quels actes, quels mots ou quelles cérémonies sont honnêtes, exception faite pour les abus de la liberté qui violent la liberté d'autrui.

L'État n'est ni pieux, ni bienveillant, ni vertueux, ni généreux, parce que les vertus personnelles ne peuvent pas être exercées par un corps officiel. Toute tentative dans ce sens serait une cause d'abus. Un privilège en faveur des pauvres justifierait un privilège en faveur des riches et inversement, mais toujours celui qui sera le plus puissant sera le plus privilégié. L'essence de la démocratie c'est que ni riches, ni pauvres n'ont droit à un privilège quelconque.

La prospérité de la république ne dépend pas de l'étendue de ses prairies, ni de la valeur de ses mines ou de son commerce. Sa source primordiale sont ses écoles libres et le libre choix d'une profession et d'un commerce assuré à chacun. Les résultats de cette liberté peuvent être évalués en argent aussi bien qu'en pouvoir. Actuellement comme jadis, l'Amérique n'est qu'une occasion de réussir, occasion pour chaque homme et chaque femme de se préparer à fournir le meilleur travail dont il soit capable, occasion pour chacun de trouver sa place dans la vie, occasion pour un travail à faire de trouver l'homme qui peut le réaliser.

La démocratie de l'Amérique ne reconnaît aucun maître, sauf ceux qu'elle se donne elle-même, et son pouvoir de les instituer est égal à celui de les destituer.

Bien que chaque conception adoptée en Europe réagisse sur l'Amérique, bien que les idées en matière d'administration, depuis l'absolutisme jusqu'à l'anarchie, y trouvent des défenseurs convaincus, aucune d'elles ne pourrait renverser l'idéal fondamental de l'individualisme démocratique tel que les pères de la république l'ont proclamé. Cet idéal fut exprimé par

Lincoln, comme il le fut bien avant lui par Aristote. La fonction de l'Etat est d'établir la justice parmi les hommes et de réaliser des œuvres de nécessité commune, destinées à préserver et à faciliter la vie humaine, et dont la réalisation collective est plus aisée que celle due à des efforts privés.

La démocratie, qui n'est que de la coopération concertée, ne doit pas aller plus loin ; et en appliquant le principe qu'une théorie gouvernementale ne mérite considération que dans la mesure où elle donne des résultats pratiques, la république échappe à la nécessité de faire un choix parmi les centaines de remèdes offerts pour guérir les maux politiques. Il n'y aurait donc aucune possibilité d'adopter l'anarchie, le socialisme, le collectivisme ou l'individualisme ou tout autre système comme un moyen exclusif et élitif de tout autre. Le peuple américain s'intéresse à des résultats actuels bien plus qu'à une forme de nécessité logique comme base de son action politique. La preuve de la cohésion nationale se trouve dans ce fait que le peuple américain n'a besoin ni de force ni d'autorité pour la conduite de ses affaires. Imaginons-nous qu'une catastrophe éloignerait des Etats-Unis tous les représentants de la force coercitive, tous les fonctionnaires, à quelque rang qu'ils appartiennent, du président au dernier des notaires publics, tous les représentants de l'armée et de la marine ou de l'église, tous les policiers, toute autorité quelle qu'elle soit. Une telle perte pourrait provoquer un certain embarras ou un regret profond. Elle ne provoquerait aucune anarchie. A l'exception d'une faible partie non assimilée de population étrangère dans les grandes villes, il n'y aurait ni violence, ni émeute. Les fonctions de la vie nationale continueraient comme auparavant. Les unes après les autres, les diverses communautés se réuniraient et veilleraient à élire de nouveaux fonctionnaires. Il fut dit, lors de la mort de Lincoln que sa disparition prouvait à nouveau «comment une république vit non de la vie d'un seul homme, mais grâce aux millions d'hommes acquis à l'usage de la liberté. »

Essayons de soumettre à une telle épreuve d'autres nations. « En France, sous Napoléon III, nous étions, dit Laboulaye, assurés que, sans recours à la force, la société ne durerait pas un quart d'heure. » Quel serait le résultat, dans l'Allemagne contemporaine ? Nul ne pourrait le dire. Le peuple allemand est

indéfiniment patient, même accablé sous des charges vaines. Que ferait-il si ces charges lui étaient soudainement enlevées, si les mots « strenstgens verboten » de la devise réglementaire prussienne n'étaient plus soudainement appuyés par aucune force?

Une leçon de démocratie, telle est dès lors la leçon donnée au monde par les États-Unis. Ce n'est pas une leçon nouvelle. Le peuple des États-Unis est simplement un peuple européen qui a acquis une expérience additionnelle, qui a appris certaines choses au cours de ses voyages, peut-être oublié quelques autres également importantes. De telle manière que les pensées les plus choisies et l'idéal le plus méritoire de l'Amérique sont des pensées et un idéal présents depuis longtemps dans la mentalité de l'Europe.

Un autre enseignement donné par l'Amérique est celui relatif à la fédération effective. Les États-Unis sont composés de quarante-huit États autonomes, formant chacun une entité administrant ses propres affaires, avec ses fonctionnaires et ses lois propres, contrôlés uniquement par la nation au sujet des intérêts qu'il peut avoir en commun avec les États voisins. Certains de ces États sont aussi peuplés et aussi prospères que des royaumes de l'Europe. Mais chacun d'eux est une juridiction et non pas une puissance. Aucun d'eux ne peut seul déclarer la guerre, que ce soit la guerre à main armée ou la guerre à coups de tarifs. Bien qu'il existe une organisation pour solutionner les conflits entre ces États, de tels conflits ne surgissent jamais, parce qu'aucun État n'a le droit d'user de son pouvoir pour promouvoir des affaires privées.

Les États dans une Union fédérale sont unis en tant que juridictions. Les petits États ne craignent pas les grands et ceux qui sont éloignés de la mer ne souffrent en rien de cette situation. Une *puissance* entravée, comme l'est l'État de l'Illinois, s'irriterait de se voir ainsi limitée dans son développement et ses jingoes parleraient de créer par la force un accès à l'océan. Mais considéré comme une juridiction, entourée de juridictions similaires, le peuple de l'Illinois ne se sent nullement entravé.

Or, c'est cela qui devrait être notre conception dernière d'une nation : sa frontière devrait représenter uniquement la limite de sa juridiction. Le fait que sa juridiction y prend fin n'implique

nullement pour les habitants qui vivent des deux côtés de cette limite, la nécessité de recourir à la violence, et n'exige aucunement la construction de forteresses pour repousser une violence éventuelle. Notre frontière vers le Canada est un exemple d'une entente entre des nations, basée non sur ce qu'elles sont des puissances, mais uniquement des juridictions.

Cette ligne de 4,000 milles, passant au travers de territoires de toute nature et de toute condition, contestée presque sur toute sa longueur avec la brutale franchise habituelle, à ceux qui se réclament d'un même sang, n'a plus vu depuis un siècle, ni forteresse, ni soldat, ni cuirassé, ni canon ; c'est une frontière pacifique, la limite de la juridiction d'une nation autonome et le commencement de celle d'une autre nation. Il lui manque seulement une chose pour être idéalement parfaite : la suppression du poste des douanes, cet emblème de la suspicion et de l'envie internationales, la survivance d'une époque où l'on considérait de bonne gestion pour une nation de faire payer ses impôts par les étrangers.

Envisagées comme de grandes puissances, préoccupées d'exploiter les richesses d'autres régions, les nations dirigeantes de l'Europe sont dans un état d'inquiétude constant. L'empire germanique, par exemple, est entravé de toutes parts. Sa côte maritime déjà restreinte est encore divisée en deux par la présence du Danemark. Le Rhin allemand se déverse au travers de la Hollande. Les ports d'Amsterdam, de Rotterdam, d'Anvers et d'Ostende, qui géographiquement se rattachent à elle, sont occupés par des peuples étrangers qu'elle pourrait écraser en un moment, si la force matérielle du reste de l'Europe et le pouvoir moral exercé par le monde n'y mettaient obstacle. De la Pologne, elle possède trop ou trop peu. Une grande partie du peuple allemand habite l'empire d'Autriche-Hongrie et la république de Suisse, tandis que malgré quarante ans de domination, l'Allemagne possède à peine l'Alsace-Lorraine. Elle porte partout des cicatrices de luttes anciennes, à son perpétuel détriment. C'est pour ce motif qu'elle souffre du « Drang nach Osten », qu'elle cherche une voie vers le golfe Persique, un empire par delà les mers et, vers des pays lointains ensoleillés, une extension impériale qui lui semble pour le moment plausible ou possible.

Mais l'Allemagne en tant que juridiction ne subit aucune

de ces limitations. Elle dispose des pleins pouvoirs qui sont nécessaires au bien de son peuple. Peu importe que son autorité soit limitée de presque toutes parts avant qu'elle n'atteigne la mer. D'autres juridictions interviennent et chacune d'elles n'a en vue que les besoins généraux des hommes, qui sont principalement la justice, la conservation, l'éducation, l'hygiène et la paix. Considérée comme l'une des grandes puissances du monde, l'Allemagne avec ses Etats confédérés est un centre de friction, d'injustice et de malaise.

En tant que juridiction, l'Allemagne s'occupe de développer des industries avantageuses et progressives ; elle a établi un admirable système d'enseignement et aucun élargissement de ses frontières ne pourrait en rien accroître son efficacité, sa richesse et son bonheur. En tant que puissance, l'Allemagne est une menace pour le bien-être de la civilisation, comme l'est toute autre puissance de nature similaire. Car la prospérité de chaque peuple dépend de la paix internationale et toute manifestation de puissance constitue une guerre actuelle ou virtuelle. La guerre est une espèce de maladie mondiale, cause de souffrance pour chaque fonction de la civilisation, ainsi que pour ces unions d'idées et d'intérêts qui constituent l'internationalisme.

Aux membres d'un Etat international comme l'Amérique, allemande autant qu'anglaise par le sang et par la sympathie, toutes ces rivalités destructives d'Etat à Etat semblent moyenageuses et indignes. Il y a, en effet, quelque chose de primitif et de régressif, dans le spectacle d'une nation civilisée, composée de millions d'hommes intelligents, n'ayant confiance pour sa défense que dans des forteresses et des cuirassés. Posséder toutes les ressources qu'assurent les affaires, la science, l'éducation et la réflexion, et se confier uniquement à la force, semble un gaspillage misérable des plus hautes possibilités de vigueur nationale. Etre entouré par des gardes armés, tenir à merci tous ses rivaux commerciaux n'est pas une conception noble de la grandeur d'une nation. Cette attitude a été aussi désastreuse pour la paix de l'Angleterre que menaçante pour la prospérité du monde.

Échapper à une telle situation n'est le fait ni d'un jour, ni d'une génération. Il n'est pas facile, même pour l'Amérique, de s'émanciper des influences réactionnaires de l'Europe. Il y a de

nombreux intérêts, dans une nation prospère, qui trouvent aide et appui dans le militarisme. Les dettes créent des dettes et ceux intéressés aux dépenses se liguent contre toute réforme. En ces matières le progrès est lent, interrompu par des réactions. Nous vivons à une période de recul, où les forces réactionnaires semblent reprendre leur ascendant. Mais ce fait, avec ses charges et ses horreurs, est de nature à faire évoluer les événements dans une autre direction.

Il ne se créera pas non plus une fédération des nations au cours de l'ère présente. En vérité, une fédération de fait sera réalisée longtemps avant qu'elle n'existe de nom. Un gouvernement unifié, avec une loi unique et sous la direction d'un groupe d'hommes installés en une place déterminée est simplement un rêve et n'est même pas un rêve joyeux. Ce dont le monde a besoin, c'est de plus de contrôle sur lui-même et non pas de plus de machinerie gouvernementale. Néanmoins, tous les efforts pour supprimer l'injustice, pour éliminer les causes de friction, pour étendre l'administration des intérêts communs, tels que l'Union postale, l'Union télégraphique, les lois internationales, les Conférences et les Congrès internationaux, les traités d'arbitrage et d'autres conventions, collaborent à la suppression de la guerre. A la réalisation de ce but, trois grandes influences contribuent, qui sont : le développement de la conscience populaire, l'enchevêtrement des intérêts privés, la dépense ruineuse que les progrès des sciences ont imposée dans toutes les branches de l'art militaire.

Tout cela participe au grand mouvement vers une vie internationale commune, la vie qui rendra la guerre impossible et qui, avec le temps, supprimera toutes les exploitations des peuples faibles, les barrières douanières et les conséquences de cette étroitesse d'esprit qui n'envisage que l'enrichissement d'une minorité égoïste au détriment des masses mondiales.

Un autre enseignement que les Etats-Unis peuvent donner, c'est de montrer ce que vaut une diplomatie ouverte. Une convention secrète, de quelque nature qu'elle soit, conclue par le Département d'État, est sans validité aucune. Ce fut un des avertissements que Washington donna à la nation américaine, de se garder des alliances insidieuses. Par une alliance formelle on n'arrive qu'à se faire des ennemis, jamais

à se faire des amis. L'amitié entre les nations a pour base des intérêts communs, la communauté des pensées, le développement du commerce.

Aux Etats-Unis un traité ne peut entrer en vigueur qu'avec le consentement public du Sénat. Toute relation internationale est, pour ce motif, connue de tout le monde. Ni ministre, ni président, ni groupe d'hommes, ne peut engager secrètement la nation dans une action déterminée. Ni président, ni ministre, ni cabinet, ni congrès, agissant seul, ne peut par une déclaration déterminer la politique nationale. Pour ces motifs, les États-Unis restent en dehors des embûches des concessions et des intrigues que l'on appelle la politique mondiale. La République américaine est obligée de participer au jeu de la diplomatie avec des mains ouvertes. Elle ne peut être l'amie secrète d'aucune nation. Elle ne peut être une ennemie secrète, parce que ses actes amicaux ou hostiles sont connus du monde entier.

Le traité secret, instrument de spoliation impérialiste, empoisonne l'Europe. Il met le Ministère des Affaires Etrangères au service des intérêts des exploiters les plus avides et les moins consciencieux. Il a réduit les chancelleries de plus d'une nation à n'être plus qu'une firme au nom de laquelle des corporations d'exploiteurs poursuivent leurs affaires en Asie et en Afrique.

Le traité secret est une survivance des Etats militaires. Le monde civilisé est toujours organisé suivant cette théorie du moyen-âge que la guerre est une fonction naturelle faisant partie du cours normal des événements et non pas une catastrophe hideuse au point de vue moral, physique et financier. Selon cette vieille théorie, exposée par Machiavel, le roi n'a pas d'autre fonction que de faire la guerre. C'est le devoir de ses ministres de découvrir un point faible dans la défense organisée par d'autres rois, de manière à assurer le succès d'une guerre, et de trouver ensuite des excuses qui puissent justifier la guerre entreprise. Le traité secret, la concession faite à un pays ami, l'intervention artificieuse dans les affaires d'un rival, tout cela appartient à l'époque de Machiavel.

Si toutes les parties intéressées à la politique mondiale pouvaient désormais se concerter ouvertement et se placer sur le terrain sur lequel les Etats-Unis sont forcés de se tenir, nous verrions rapidement la fin du conflit anglo-saxon et de la rivalité

qui existe entre la Triple Entente et la Triple Alliance. Les vieilles idées de gloire nationale, l'appel vieilli à l'intérêt national, le médiévalisme de notre conception des États, tout cela trouve son expression dans le traité secret et dans l'alliance insidieuse qui constituent le principal obstacle sur la voie de la conciliation entre les nations.

Historiquement, l'influence de l'Amérique s'est exercée en opposition à l'impérialisme et à la violation des droits des petites nations par les grandes. Telle est l'origine de la doctrine de Monroe qui, malgré la manière dont elle a été pervertie et mal appliquée, a protégé l'Amérique latine contre le sort de l'Afrique. Que cette doctrine doive être celle du panaméricanisme et non pas seulement la doctrine des États-Unis, cela va de soi. Il ne faut pas permettre qu'elle dégénère en une « diplomatie du dollar » qui ferait de l'Amérique tropicale une sphère d'influence réservée à l'exploitation américaine. Car la formule exacte et définitive de la doctrine de Monroe est celle de la doctrine de Drago, acceptée par les républiques de l'Amérique du Sud, que la force des armes ne devra jamais être employée comme un moyen de spoliation industrielle. Cette déclaration, le peuple des États-Unis devrait l'adopter comme sienne.

Dans une décision arbitrale récente, le roi de Suède a affirmé ce principe qu'aucune nation n'a le droit de débarquer des troupes dans un pays dans le but de protéger les propriétés ou les droits de ses nationaux. Ce principe n'a pas été observé lors de l'étranglement de la Perse, du rapt de la Mongolie et du Thibet, du cambriolage chronique de la Chine et de l'annexion de l'Égypte, de la Corée, du Maroc et de la Tripolitaine. Ce principe n'en demeure pas moins juste et respectable ; il est violé uniquement lorsqu'une nation, à raison de la force supérieure dont elle dispose et de la civilisation supérieure dont elle se réclame, cherche à se justifier à ses propres yeux de prendre possession du bien d'autrui dans son seul intérêt ou dans l'intérêt commercial de ses exploitants nationaux. Ceci c'est agir à la fois comme juge et comme partie, ce qu'aucune nation ne devrait pouvoir faire.

Il est vrai que les petites nations des tropiques sont sujettes à de violents troubles politiques. Elles n'ont pas appris la valeur de la liberté régulièrement pratiquée. Pourtant il est plus que

probable que pas une sur dix des révolutions périodiques qui y éclatent a une origine locale spontanée. La plupart d'entre elles sont provoquées par le désir de spoliation d'aventuriers étrangers, et une grande majorité des révoltés ont été payés par ces aventuriers appartenant à l'une ou l'autre des grandes nations commerciales du monde. Quand la vérité définitive sera connue au sujet du malheureux Mexique, la responsabilité des désastres ne sera pas rejetée sur le Président martyrisé et sur les soldats de fortune qui l'ont mis à mort, mais sans nul doute sur des gens de New-York et de Londres, dont l'argent a provoqué la révolution. Le Mexique, à raison de ses fatales richesses en huile et en or, n'est pas la première nation qui ait été mise à mal par des sphères d'influence en conflit.

L'influence de la république américaine s'est également fait sentir à rencontre d'une autre forme d'impérialisme, incluse dans ce que l'on a appelé le contrôle de la mer. L'Amérique n'a jamais réclamé un tel contrôle, ni admis le droit des autres de l'exercer. C'est une idée médiévale qui date de quatre cents ans, alors que les océans étaient partagés entre l'Espagne et le Portugal. L'Amérique s'est prononcée pour la mer ouverte, pour la restriction de la juridiction nationale dans la limite de trois milles, pour la suppression de la piraterie et, en ces dernières années, en faveur de l'importante doctrine qui libère les navires de commerce de la prise et de la destruction en temps de guerre. Considérer la haute mer comme une voie ouverte, à toute époque et en parfaite sécurité, à tout navire quelconque, c'est collaborer à la disparition de la guerre internationale et en outre supprimer les lourdes et dangereuses charges de la protection navale. Si les seules opérations navales permises pouvaient être limitées à la portée du canon à partir de la côte, motif originaire de la limite de juridiction fixée à trois milles, ce fait constituerait un des triomphes les plus pratiques de la civilisation. Les nations s'uniraient pour assurer la sécurité de l'océan, au lieu de le garnir de forteresses flottantes chargées de protéger les navires de commerce contre le pillage, opéré par ceux-là mêmes avec lesquels leurs citoyens font des affaires.

Il y a encore un autre enseignement donné par l'Amérique au sujet duquel l'accord sera unanime : le divorce de la religion et de la politique. La liberté religieuse absolue existe en Amérique,

parce que l'Etat n'a de relations d'aucune sorte avec les corporations religieuses. Aussi longtemps que ces dernières évitent de toucher à la liberté de conscience des hommes qui n'appartiennent pas à leur opinion, leurs actes n'intéressent pas l'Etat. Il n'y a pas de politique au sujet de laquelle l'acquiescement soit plus unanime en Amérique qu'en ce qui concerne la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. L'école publique y est établie partout aux frais de la communauté et en général pas une secte ou un groupe de sectes ne peut exercer de domination en ce qui la concerne. Pour la plupart des Américains, la lutte au sujet des propriétés et des intérêts de l'Eglise, si évidente en Europe, est tout à fait incompréhensible. L'Eglise, une Eglise a tout à gagner à sa séparation d'avec le Gouvernement. Tout perfectionnement, tout progrès fait par elle lui profite directement et ce résultat est acquis parce qu'il n'implique aucun but politique ultérieur.

De même que l'Eglise est libre, le peuple est affranchi de toute forme de paternalisme. L'Etat ne doit recourir à la bienveillance que là où il n'a pas établi la justice. Il ne doit donner des avantages spéciaux à des individus que lorsqu'il n'a pas su leur donner l'occasion de se suffire à eux-mêmes.

La pension de vieillesse est un exemple typique de cette situation. On a justement comparé cette nécessité au viatique donné aux joueurs décavés par la maison de jeu de Monte-Carlo. C'est le franc donné à un homme qui a été écrasé par l'automobile d'un grand seigneur.

Si un système meilleur avait été organisé, l'homme n'aurait pas été écrasé ; le joueur n'aurait pas non plus perdu son argent dans un milieu corrompu. Le vieillard ne devrait pas recourir à des appuis étrangers pour vivre ses vieux jours.

La pension de vieillesse existe en Angleterre comme un baume sur des plaies dues à l'inégalité et à l'injustice. Les meilleurs de ses travailleurs sont morts à la guerre, laissant aux hommes plus faibles le soin de perpétuer la race. Ceux-ci ont grandi dans l'atmosphère du cabaret, gavés de vice, de bière et d'alcool. Ils ont perdu l'occasion qui leur aurait permis de vivre et leurs compatriotes doivent être taxés pour les nourrir. La tragédie qui se joue dans l'East End de Londres ne constitue pas une partie normale de la tragédie de la vie. Elle n'existe pas dans l'Amérique

normale. Elle n'existe pas au sein des nations qui donnent aux hommes des occasions de réussir.

Mais l'Amérique est un pays neuf, jeune, rempli de vie et d'espoir : il y est possible de maintenir le Gouvernement dans des limites rigides, de développer les occasions de réussir par l'élimination du privilège, d'apprendre aux hommes à s'appuyer non sur le Gouvernement mais sur eux-mêmes et à aider par des dons fraternels ceux qui sont tombés dans la lutte ; on n'y veut pas affaiblir par des secours publics ceux qui ont failli et qui pourtant sont capables de se relever.

La pension de vieillesse est un aveu de faillite de la démocratie. Si elle n'est qu'une mesure de circonstance, ce qui est son caractère réel en Angleterre, elle est injustifiable sous un bon gouvernement. Purifiez l'atmosphère, assurez au peuple ce qui lui revient en toute justice et il veillera, à de rares exceptions près, à garantir sa vieillesse.

En Amérique, la lutte entre le travail et le capital ne pourra jamais revêtir la forme qu'elle a en Europe. Sous un gouvernement qui n'a pour objet que la justice et qui ne cherche d'aucune manière à récolter de l'argent, ni en faveur du peuple, ni au détriment du peuple et qui ne protège pas l'exploitation faite par ses citoyens dans d'autres pays, il n'y a pas de nécessité de créer une propriété collective. Là où il n'existe pas de classes, il n'est pas nécessaire d'établir de distinctions artificielles d'aristocratie, de prolétariat et de bourgeoisie, qui ont été si laborieusement apportées de l'Europe. Si de telles distinctions existent, nous tous en Amérique appartenons à une seule classe, celle de la bourgeoisie.

Il existe en Amérique, comme ailleurs, de vastes fortunes, disproportionnées avec l'habileté ou les efforts de ceux qui les contrôlent. Mais leur histoire a été de courte durée. Elles ne sont pas des legs d'un passé injuste. Leur origine appartient à l'époque actuelle et leur formation est principalement individuelle. Beaucoup de chance, beaucoup d'habileté et la création ingénieuse d'un privilège sont à la base de chacune d'elles. C'est par les mêmes moyens qu'en Europe, par la coopération d'administrations combinées, que ces grandes fortunes ont été accumulées, et c'est, par un procédé identique de succion financière, qu'il leur a été permis de former des fortunes de plus en plus grandes. Mais

une différence des plus importantes existe. Le Gouvernement national en théorie et le plus souvent aussi en fait, reste étranger à ces combinaisons. Le contrôle sur les affaires publiques, même en matière financière, est en dehors de leur atteinte. Leur influence sur la diplomatie est limitée, parce qu'aucune influence secrète ne peut agir sur elle et que le pouvoir de l'argent de faire le mal est détruit presque toujours par la publicité.

Dans leurs opérations, elles sont surveillées par l'opposition alerte et victorieuse le plus souvent de la démocratie. En Amérique la propriété peut dominer, mais seulement pour un certain temps. En Europe le contrôle exercé par la propriété a toujours été constant. Dans les temps anciens, la propriété appartenait de droit aux classes dirigeantes héréditaires. Actuellement, le pouvoir directeur a échappé aux représentants de la propriété, car le principe héréditaire a perdu constamment de son importance.

Tandis qu'en Europe généralement l'alliance entre les intérêts financiers et le gouvernement est évidente et avouée, de telles connexions ont été, en Amérique, fatales aux dirigeants et aux partis politiques. Les méthodes, par lesquelles les puissances d'Europe, par l'entremise de leurs Ministères des Affaires étrangères, soutiennent des aventuriers dans les pays lointains, ne pourraient être employées en Amérique. Une diplomatie qui s'appuierait sur la menace ou la force des armes dans l'intérêt d'aventures privées, serait impossible ici. Le peuple peut appuyer la diplomatie du dollar, mais seulement pour un certain temps, jusqu'au moment où sa vraie nature est dévoilée. La répudiation récente de notre participation à l'emprunt des six puissances en Chine peut servir de preuve à cet égard.

Ici de nouveau, nous devons reconnaître que notre conception démocratique du gouvernement n'a pas été acceptée sans lutte en Amérique. Le tarif protecteur en théorie et en pratique en a été une violation ouverte, il a "été une violation directe de l'esprit de la constitution américaine. C'est un privilège pur et simple assuré à quelques-uns par la grande masse, dans la conviction qu'avec le temps la masse pourrait en profiter. Son but était de diversifier les industries, en demandant aux fermiers d'aider à payer les dépenses du manufacturier. Le tarif a eu justement cet effet et le fermier et le paysan sont de plus

en plus mécontents des charges qu'il fait peser sur eux et des inégalités légales qui en ont été les conséquences.

En Amérique, l'armée et la marine, bien que cette dernière ait grandi plus que de raison à cause de la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne, représentent plutôt un idéal démocratique. Nous avons cette conviction que nos officiers ne sont pas les gouvernants mais les serviteurs du peuple.

Notre élément militaire se trouve placé à la bifurcation de deux voies, car tout organisme officiel tend à s'agrandir et plus que tout autre celui qui est associé au patriotisme. Le militarisme est inhérent à un Etat où la propriété domine. « Il fournit, dit John A. Hobson, un soutien profitable à certains intérêts fortement organisés. Il est un élément décoratif de la vie sociale et par-dessus tout il est nécessaire pour diminuer la pression des forces qui visent à provoquer des réformes internes. »

L'idéal du militarisme et celui de la démocratie ne peuvent coexister. C'est ce que l'Angleterre et la France démontrent en ce moment même. Quant aux Etats-Unis, il sont trop acquis à la démocratie pour que jamais l'idéal militaire soit pour eux plus qu'une fantaisie passagère. Dans une nation qui ne connaît pas de castes et qui n'a qu'une aristocratie temporaire, qui s'est recrutée elle-même, aucune tradition militaire ne peut devenir permanente. Il ne peut s'y former une caste militaire possédant des privilèges spéciaux et d'autorité spéciale.

En tant que peuple, les États-Unis sont trop riches en ressources, en éducation et en intelligence, pour se laisser contrôler par le militarisme. A cause de cela et pour d'autres raisons similaires, dans la république américaine, l'État existe pour le citoyen et non le citoyen pour l'État. C'est la différence fondamentale entre la politique allemande et la nôtre. C'est la différence fondamentale entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Et faisons en sorte que rapidement arrive le jour où l'on pourra dire que l'Amérique n'est pas seule à offrir une opportunité à tout homme, mais qu'il en est également ainsi pour l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Russie et pour toutes les nations de culture similaire.

Lord Acton résume ainsi le mouvement de l'histoire de la civilisation : « C'est par les efforts combinés des faibles, réalisés sous la pression de la nécessité de résister au règne de la force

et à des maux constants que, au cours des lents progrès des quatre derniers siècles, la liberté a été conservée, assurée, étendue et finalement appréciée. »

Et lorsque l'Amérique arrivera à comprendre quel est le message de démocratie, d'internationalisme et de paix qui doit être le sien, elle apportera cette compréhension au pays maternel que l'Europe est pour elle.

L'Histoire de la Science et l'Organisation Internationale

PAR

GEORGE SARTON

Directeur de *Isis*

Revue internationale consacrée à l'Histoire de la Science

[5 (09)]

Le mouvement d'organisation intense auquel notre temps nous fait assister, est vraiment admirable : c'est un spectacle passionnant entre tous, et je me félicite souvent d'être né assez tôt, pour pouvoir le contempler et y collaborer. Car il y a peut-être quelque chose de plus beau et de plus grand que l'harmonie déjà réalisée, ce sont les efforts des hommes pour l'établir.

On n'a pas encore assez fait remarquer que ce mouvement est essentiellement un mouvement d'ordre scientifique, car il ne consiste en rien d'autre que dans l'application des méthodes scientifiques à des domaines de la vie pratique et de la vie sociale, où ne régnait jusqu'ici que l'empirisme et le hasard. Il s'agit de remplacer partout une politique myope, étroite, mesquine, sans esprit de suite, par une politique, faite comme l'autre bien entendu de réajustements continuels, mais du moins soutenue par un idéal, appuyée sur un plan d'ensemble, ayant égard non pas à des économies et des avantages locaux et momentanés, mais à des économies et des progrès durables et internationaux. Voici une image frappante qui vous permettra de mieux vous rendre compte de la différence de ces deux politiques : comparez

une ville médiévale, aux rues tortueuses, bizarres et parsemées d'immondices et les villes de l'avenir, celle de Yass-Camberra, par exemple, dont on vient seulement de construire la première colonne, mais dont tout le plan et toute l'économie sont dès à présent fixés, du moins dans leurs grandes lignes. Les amis du pittoresque s'obstineront peut-être à préférer la première, comme il leur est loisible de préférer aussi, dans leur inconscience, les plumes d'oies, les diligences, les passe-ports et les épidémies ; mais toute personne sensée et vraiment altruiste, reconnaîtra qu'il faut s'efforcer avant tout d'assurer au maximum d'individus, une existence saine et heureuse, où les besognes purement matérielles soient réduites le plus possible, une existence vraiment humaine. Il serait facile d'ailleurs de montrer que les cités nouvelles et leurs environs, ne le céderont aucunement en pittoresque aux villes et aux faubourgs de jadis.

Il ne faudrait pas s'imaginer toutefois, que ce mouvement d'organisation soit une chose nouvelle. Il n'en est rien, car on pourrait prétendre qu'il est aussi vieux que la science elle-même. Sans doute, depuis quelques années, il a pris une forme plus systématique, et nous avons vu apparaître une profession nouvelle : celle des *organiseurs internationaux* ; mais ceux-ci ne s'imaginent pas avoir créé le mouvement (1). Bien au contraire, si ces organisateurs devaient apparaître, s'ils sont apparus en réalité, c'est que le mouvement d'organisation avait déjà pris une telle extension et était devenu si complexe, que l'existence de « spécialistes » s'imposait. L'apparition de ces professionnels de l'organisation internationale n'en est pas moins un événement important, car c'est depuis ce moment que le mouvement d'organisation est devenu vraiment conscient et méthodique.

Il serait du plus haut intérêt d'écrire l'histoire de ces tendances organisatrices, jaillies de tous les domaines de l'activité humaine, qui ont préparé et amené lentement le splendide mouvement actuel : aucune œuvre ne serait actuellement plus opportune que celle-là. Elle apporterait, en effet, à ce mouvement,

(1) Ce sont d'autres personnes qui leur prêtent ces idées saugrenues elles prouvent ainsi qu'elles n'ont rien compris, elles-mêmes, au mouvement internationaliste.

auquel on reproche quelquefois d'être un peu squelettique, la matière vivante qui lui manque encore : l'armature est prête mais il manque la chair et le sang. L'histoire de l'organisation en révélant les racines profondes par lesquelles celle-ci se rattache à toute la vie de l'humanité, en mettant en évidence toute l'expérience humaine immense dont elle n'est que le résultat inconscient, assurerait au mouvement son unité de pensée et d'action, et augmenterait considérablement sa force attractive. Le mouvement internationaliste ne serait plus seulement un programme admirable, mais un peu sec et un peu froid, il apparaîtrait à tous comme la conclusion logique et irrésistible et la leçon suprême d'un long passé d'efforts et de tâtonnements. Cette histoire donnerait au mouvement internationaliste, une base idéologique plus solide, et contribuerait ainsi puissamment à sa diffusion et à sa réalisation.

Ces tendances organisatrices se sont manifestées d'abord dans le domaine de la science, et c'est là encore que l'organisation internationale se retrouve et peut être étudiée sous sa forme la plus simple, la plus pure et la plus parfaite. Et cela n'est point étonnant. Le mouvement d'organisation étant, comme je l'ai dit, un mouvement d'ordre scientifique, au premier chef, il était à prévoir qu'il s'épanouirait tout d'abord dans un milieu préadapté, pour s'étendre ensuite de proche en proche à mesure que le permettraient les conquêtes de la science et du bon sens humains. C'est ainsi que l'organisation internationale de la science est arrivée aujourd'hui à un haut degré de perfection : il suffit de songer à toutes les sociétés, les commissions, les conférences, à tous les congrès et bureaux internationaux, qui se sont distribués l'investigation systématique de la nature.

Mais il y avait encore d'autres raisons que celle que je viens d'indiquer, pour que la science fût organisée avant les autres domaines de l'activité humaine. Sans doute, celle que j'ai donnée est la raison essentielle : le mouvement d'organisation devait s'appliquer avant tout à la science parce qu'il en sortait, c'était un besoin interne de la science qui agrandissait son champ d'action, ou pour parler en termes concis, ce n'est pas l'organisation qui domine la science, c'est la science qui domine et oriente l'organisation. Mais voici les autres raisons, qui sont aussi d'un

grand poids. On sait qu'une des caractéristiques de la science, c'est l'objectivité de plus en plus complète, de plus en plus profonde à laquelle elle vise. Le savant est exercé à faire abstraction de ses préférences personnelles. Il résulte que le milieu scientifique est moins passionné, moins encombré de préjugés, plus favorable aux innovations de toutes espèces : la voie est débarrassée de tous les obstacles que les passions et les intérêts individuels accumulent dans d'autres directions.

Il faut tenir compte aussi de ce fait que les savants ressentent peut-être plus directement et plus intensément que les autres hommes, le besoin et les avantages de l'entraide internationale : il leur arrive constamment d'utiliser des résultats obtenus par des hommes de toutes les nationalités et de voir leurs propres travaux, commentés, amplifiés, améliorés par des collaborateurs répartis dans tout le monde civilisé. Il est donc naturel, que pour rendre cette entraide — qui est une condition essentielle du progrès scientifique, — plus effective et plus efficace, ils se soient depuis longtemps préoccupés d'unifier leurs méthodes et leur terminologie, et de centraliser leurs résultats. Or, c'est en cela précisément que consiste l'organisation internationale.

De plus, c'est la science qui inspire les idées philosophiques, voire même les conceptions religieuses, dans la mesure où celles-ci sont évolutives, et les théories morales. On peut dire sans aucune exagération, que l'idéologie d'une époque est dominée tout entière par la connaissance des forces naturelles à laquelle elle a pu se hisser. Bien entendu, cela ne signifie point que tous les contemporains subissent immédiatement et simultanément l'influence des théories scientifiques nouvelles : au contraire, ils ne subissent cette influence, que tour à tour, chacun selon ses mérites intellectuels, à la suite d'un véritable processus de diffusion (1), mais *tous* la subissent, plus ou moins, et à chaque moment de l'évolution, sans qu'ils s'en rendent toujours compte, tous les hommes pensent et agissent en conformité avec la science devenue classique.

D'ailleurs, s'il est vrai de dire que tous les hommes ne sont pas influencés simultanément par les mêmes idées scientifiques,

(1) Cette comparaison très juste est empruntée à Ostwald.

et que celles-ci n'apparaissent pas à eux tous, avec la même clarté et la même précision, il faut remarquer toutefois qu'à mesure que la civilisation se perfectionne, la pénétration et la diffusion des idées se font de plus en plus vite, le réajustement continu des idées philosophiques et morales sur les idées scientifiques s'accélère constamment, et les usages de la vie pratique retardent de moins en moins sur la science. Il s'ensuit que pratiquement, la grande majorité des hommes instruits ont les mêmes racines intellectuelles, je veux dire que leurs diverses idéologies reposent sur la même base scientifique. En ce sens on peut affirmer que *la science est la pensée commune de la Terre* ; elle constitue l'ensemble des faits et des idées, dont tout arbitraire a été exclu, qui ont entraîné le consentement unanime, et sont placés hors de discussion.

Ceci fait apparaître le caractère tout à fait particulier du domaine scientifique, au point de vue de l'organisation internationale : la science classique est le domaine privilégié de l'internationalisme, parce qu'elle est le bien commun de tous les hommes, parce qu'elle est, par son essence même, *commune et internationale* (1).

Et si la science est vraiment le fonds commun (j'ai failli écrire : le plus grand commun diviseur), de tous les peuples civilisés vivant à la même époque, si elle est vraiment la base profonde sur laquelle sont édifiées toutes les constructions idéologiques et techniques de notre temps, ne sera-t-il pas permis d'en conclure que l'histoire de la science est l'histoire des origines de la culture humaine? Prenez garde, ceci n'est pas une vérité évidente, du moins ce n'est pas une vérité superficielle. Mais quiconque voudra se donner la peine de faire tout au long le raisonnement que je me borne à esquisser ici, ne manquera pas de la découvrir. *La science nous donne les principes et les méthodes fondamentales de la civilisation et de l'organisation humaines ; l'histoire de la science est donc vraiment une histoire des origines de la culture et du progrès humains.*

C'est assez dire que la nécessité d'étudier l'histoire de la science

(1) Je me suis déjà exprimé plus longuement sur cette question dans mon essai sur *l'Histoire de la science*, «Isis», I, p. 43. Wondelgem, 1913.

s'impose impérieusement à tous ceux qui s'occupent d'organiser la civilisation de leur temps : ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront donner à leur activité la base philosophique qui lui fait trop souvent défaut, et qu'ils assureront en même temps à leurs efforts le maximum de convergence et d'efficacité.

Je puis revenir maintenant à une idée que j'exprimais tout à l'heure : je disais qu'il serait extrêmement intéressant de dégager l'histoire des tendances qui ont lentement amené ce mouvement d'organisation consciente à laquelle nous avons la joie d'assister et de collaborer en ce moment. Mais n'est-il pas devenu évident, que l'histoire de la science nous fournirait vraiment la partie essentielle de cette étude, qu'elle en serait en quelque sorte le cœur et l'âme, et lui donnerait sa signification profonde? De plus, c'est l'histoire sublime de la pensée humaine qui communiquerait à cette étude son caractère idéaliste, donc aussi *sa force motrice* ; car il est bien certain que c'est notre idéal seulement qui nous rend capable de faire de grandes choses, qui nous inspire la force de persuasion nécessaire, et nous permet de disposer en notre faveur les puissances du bien.

Au surplus, même si ces préoccupations organisatrices n'existaient point — je fais là une hypothèse absurde, puisqu'elles sont une conséquence inévitable de la civilisation, — n'y aurait-il pas encore un immense intérêt à inventorier avec soin cette pensée commune, qui est le plus précieux trésor que nos ancêtres nous ont légué? Cette pensée commune, cet héritage indivisible et inévitable, ne constitue-t-il point la noblesse de l'humanité et sa gloire? Et puisque ce trésor de science sera éternellement leur propriété commune, n'est-il pas évident que rien ne doit contribuer davantage à faire se rapprocher, s'aimer et s'aider les hommes, que l'étude de sa genèse et de son évolution?

La place me manque pour donner ici quelques exemples, qui n'auraient de portée réelle que s'ils étaient exposés assez longuement, mais il suffit de lire l'histoire complète d'une découverte quelconque pour être obligé de reconnaître deux choses remarquables :

1° C'est que les sciences sont inextricablement enchevêtrées et ne cessent de réagir les unes sur les autres ; les progrès des unes dépendent étroitement des progrès réalisés par les autres. **Il en**

résulte qu'il n'y a en vérité qu'une seule science, malgré la diversité des méthodes. Si intéressante que soit cette constatation en elle-même, nous ne pouvons l'utiliser en ce moment, et je me borne à la signaler en passant.

2° Mais la seconde constatation nous conduit au contraire, au cœur même de notre sujet : c'est qu'aucune découverte n'a été l'œuvre d'un individu isolé. Bien plus, je crois pouvoir affirmer qu'aucune n'a été entièrement réalisée par des individus d'une seule nationalité ou d'une seule race. On peut en conclure que l'élaboration de la science et de la technique n'est pas une œuvre personnelle, ni nationale, mais simplement une œuvre humaine. C'est l'humanité tout entière qui invente et qui progresse. Si l'on remarque de plus que les découvertes sont très souvent simultanées, il faut bien en conclure qu'elles ne peuvent être dues au hasard : de telles coïncidences, si fréquemment renouvelées, seraient tellement improbables, qu'il faut bien admettre qu'elles sont déterminées (1). L'histoire de la science est donc dominée en partie par un déterminisme social : l'intervention du hasard, ou si l'on veut de l'inspiration et du génie, est circonscrite. Or, ce déterminisme social n'est en somme qu'un aspect de l'enchevêtrement des actions et des pensées humaines, et de leurs réactions innombrables. Il nous révèle, sous une forme saisissante, l'entraide et l'étroite collaboration humaines. Et ma comparaison de tout à l'heure en acquiert une signification plus profonde : c'est l'humanité tout entière — constituée par l'enchevêtrement et l'interdépendance infinis des activités individuelles, — qui invente et qui progresse. Tout le travail intellectuel de l'humanité est comme le travail d'un être unique, infatigable et immortel. Il faut bien se garder de mal interpréter ce déterminisme de l'invention. Voici un exemple d'interprétation trop étroite (2) ; si l'on pouvait réunir des exemplaires de tous les modèles d'un instrument ou d'une machine quelconques, depuis les plus primitifs jusqu'aux plus perfectionnés, il est très pro-

(1) Cf. à ce sujet : MENTRÉ, sur la simultanéité des découvertes scientifiques. *Rapports et comptes rendus du deuxième Congrès international de Philosophie*, Genève, 1905, p. 916-24.

(2) Cf. FR. GALTON, *Natural inheritance*, p. 33.

bable que l'on pourrait les ranger tous en une série continue, de telle sorte que chacun des modèles ne différerait que très peu de ses voisins (1). On aurait ainsi une collection ayant beaucoup d'analogies avec celles des naturalistes qui, en alignant des échantillons d'espèces infiniment voisines, nous permettent de concevoir une transformation d'une espèce en une autre, par des transitions insensibles. Mais il serait tout à fait abusif d'en conclure, dans les deux cas, mais plus encore dans le premier, que l'ordre de création de ces différents spécimens est précisément celui qui est indiqué par le classement. Il arrive très souvent que des modèles moins perfectionnés que des modèles déjà existants soient imaginés à nouveau. De même, la nature nous donne de nombreux exemples de régression.

Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'à mesure que l'organisation humaine se précise et se perfectionne, et que la documentation devient plus centralisée, plus complète et plus rapide, le déterminisme social des découvertes s'accroît : il semble toutefois, qu'il ne pourra jamais envahir tout à fait le domaine de la liberté et du génie individuels.

Il apparaît assez clairement en tout cas, que les jalousies et les rivalités stupides et mesquines, qui troublent si souvent les relations réciproques des individus et des nations, correspondent à une méconnaissance profonde de la réalité des choses. Il est bien inutile de les qualifier autrement. Sans doute, il y aura toujours des esprits égoïstes, étroits et bas ; nous nous garderons bien de les juger, mais du moins faut-il empêcher qu'ils n'influencent les autres et que leurs préoccupations jalouses et mesquines ne prédominent. Or, le meilleur moyen d'y remédier, n'est-ce pas de retracer le plus exactement possible la genèse et l'évolution de la science et de la technique humaines, et de montrer ainsi les liens intellectuels innombrables qui unissent les hommes entre eux? C'est à quoi les Associations Internationales pourraient s'employer de diverses manières : tout d'abord en

(1) Un exemple saisissant de la vérité de cette affirmation peut se constater actuellement au Musée International, à Bruxelles (Palais du Cinquantenaire), où une installation complète de tous les appareils de télégraphie électrique a été réunie. (N. D. L. R.)

enrayant toutes ces tentatives de discorde et de haine, lorsqu'elles se produisent dans leur propre sein, ensuite, en s'entendant entr'elles pour rendre unanimement hommage aux génies de la science, quelles que soient leur origine et leur race. De nombreuses occasions leur sont données d'agir dans cette direction : ainsi, presque chaque année, l'un ou l'autre pays se propose de fêter le 100^e ou 200^e... anniversaire de la naissance d'un homme illustre. Il appartiendrait aux Associations Internationales d'étendre la portée de ces fêtes, de les rendre plus belles et plus grandes en invitant le monde civilisé tout entier à y participer. L'an prochain, par exemple, l'Allemagne fêtera le centenaire de la naissance de Robert Mayer⁽¹⁾. Mais celui-ci n'est pas seulement un héros national, il est plus : c'est un héros de la science humaine. Ce n'est pas l'Allemagne seule qui a tiré parti de ses découvertes, et celles-ci, d'ailleurs, ne sont point sorties tout entières du sol de l'Allemagne ; elles sont sorties du cerveau de l'humanité. Il ne faut donc point que ces fêtes jubilaires soient l'occasion d'une explosion nouvelle d'orgueil et d'égoïsme nationaux ; il faut, au contraire, qu'elles resserrent un lien nouveau entre les peuples : c'est à toute l'humanité cultivée qu'il appartient de fêter le souvenir de cette naissance heureuse qui accéléra le progrès humain.

De même, les Associations Internationales, chacune d'elles dans son champ propre, et toutes ensemble, pour tout le domaine de la pensée humaine, pourraient se donner pour tâche de pourchasser sans trêve toutes les erreurs intéressées ou inconscientes, dont sont remplies tant d'histoires et d'encyclopédies nationales et qui servent d'aliments à toutes les rancunes, à toutes les jalousies, à tous les préjugés de race. Ce serait vraiment là une belle et noble tâche, l'accomplissement d'un grand devoir humain, et je puis l'ajouter, chacun des collaborateurs y trouverait l'occasion de remplir ses devoirs patriotiques. Car aucune « patrie » ne serait diminuée ; toutes ont collaboré au progrès humain ; toutes seraient grandies et ennoblies par la justice qu'elles

(i) De même à Londres, on a proposé récemment de commémorer la mémoire de Shakespeare, chaque année, dans une ville différente. (N. D. L. R.)

se seraient rendue mutuellement. A quoi leur sert-il, d'ailleurs, de s'attribuer l'honneur de découvertes qu'elles n'ont point faites, ou qu'elles n'ont faites qu'en partie? Diminuer l'honneur des autres patries — pour la sienne — n'est-ce point plutôt la trahir que la bien servir? Il est certain qu'aucune institution n'aurait plus d'autorité pour régler toutes les querelles de priorité, et plus généralement pour faire admettre les conclusions des recherches historiques désintéressées que les Associations Internationales. Et rien non plus ne consoliderait davantage l'unité et l'autorité morale de ces Associations, que la célébration des souvenirs communs, et la conservation de ce patrimoine de gloire qu'aucune patrie ne peut revendiquer entièrement et qui leur appartient à toutes.

Je conclus donc que les Associations Internationales devraient toutes, inscrire à leur programme d'action, la nécessité : 1° de créer des archives historiques, qui seraient en quelque sorte les faits internationaux de leur discipline ; 2° de dénoncer, en toutes occasions, les erreurs intéressées ou non, dont sont encore remplis tant d'ouvrages et de journaux, relativement à l'histoire de la science et de la technologie ; 3° de préparer, pour leurs réunions, la célébration des fêtes commémoratives destinées à rendre hommage aux bienfaiteurs de l'humanité, d'inviter tous leurs membres à prendre part à ces fêtes pour s'unir dans une même pensée de reconnaissance.

En s'efforçant ainsi de déraciner les préjugés et les antipathies de race, et d'introduire plus de vérité et de justice dans l'appréciation des mérites d'autrui et dans la répartition des plus hautes récompenses dont l'humanité dispose, je veux dire : la reconnaissance unanime des gens compétents, les Associations Internationales feraient faire à l'organisation de notre vie morale un progrès immense.

Elles contribueraient puissamment à faire comprendre aux hommes, qu'au point de vue purement scientifique, il n'est plus admissible de parler d'une « culture nationale ». Sans doute, il est permis, et il le sera toujours, de parler d'une culture nationale pour tout ce qui relève de l'émotion et de la sensibilité : car dans ce domaine, c'est la nature même qui est la principale inspiratrice, et quoique fassent les hommes, celle-ci restera

toujours infiniment diverse. Ce sont ces qualités qui relèvent de la sensibilité, qui donnent à une même civilisation humaine un aspect et un charme spécial dans chaque région de la terre. Et il est utile, pour donner plus de variété et de charme à la vie, que ces différences existent. Nous ne songerions pas plus à supprimer ou à atténuer ces différences de sentir que nous ne voudrions que l'on nous changeât les arbres ou les fleurs, voire même les pierres du pays où nous sommes nés. Mais pour ce qui concerne le domaine soumis à l'investigation scientifique, je répète que c'est un contre-sens de parler d'une culture nationale. Il est vrai que la science s'épanouit avec plus d'abondance et de vigueur dans certains pays que dans d'autres, mais c'est tout ce qu'on peut dire. Cette science n'est pas pour cela spéciale à ce pays. La science appartient à tous ceux qui se l'assimilent ; elle trouve des inspirateurs et ses imitateurs dans tous les coins du monde où l'homme pense. Il n'y a pas de science allemande ou française ; il n'y a qu'une science humaine. Sans doute, il y a des laboratoires français, allemands, anglais..., mais les travaux qui en sortent sont les résultats d'efforts innombrables de savants de toutes les nationalités, et les découvertes qui y sont faites vont immédiatement s'ajouter au patrimoine international de la pensée humaine. Aucun savant ne songerait à réserver à son pays, la connaissance d'une découverte qu'il vient de faire. Tous aspirent, au contraire, à se soumettre le plus vite possible, au jugement de leurs confrères disséminés dans tout le monde civilisé. De même peu importe la langue : il est tout à fait absurde par exemple, de prétendre que la science est allemande ou française parce que la proportion de mémoires rédigés en allemand ou en français est prépondérante. Car la langue dans laquelle un mémoire scientifique est écrit est une qualité toute superficielle : il y a beaucoup de mémoires publiés en français ou en anglais par exemple, qui sont presque entièrement inspirés par des travaux d'autres pays. Il n'est pas indifférent il est vrai, que ces mémoires soient bien ou mal rédigés, et que les résultats soient présentés avec plus ou moins d'élégance. Mais le style, dans son acception la plus haute est indépendant de la langue véhiculaire : le style n'est pas une qualité littéraire, c'est une qualité d'âme.

Il importe de remarquer que cet internationalisme de la science ne s'étend pas seulement à la communication de faits

précis et d'idées générales ; il est beaucoup plus profond. Et peut-être même, s'approfondit-il plus encore qu'il ne se généralise ; car, à mesure que l'organisation internationale se perfectionne, on ne se borne plus à échanger des livres, mais on échange des méthodes vivantes, des habitudes de penser et de comprendre : les congrès, les conférences, les échanges de professeurs, les missions, les laboratoires internationaux où des savants de tous les pays travaillent en commun, dans un coude à coude continu, sont les principaux facteurs de cette internationalisation intense à laquelle nous assistons dans tous les centres de la culture humaine.

L'histoire de la science et de l'organisation, complétée par le spectacle de l'organisation sociale actuelle, nous révèle les tendances générales de l'évolution et nous donne ainsi la démonstration la meilleure de l'internationalisme humain.

Car remarquez-le bien, il est tout à fait inutile de prêcher l'internationalisme aux hommes : s'ils ne sont pas mûrs pour atteindre à ces idées d'eux-mêmes, s'ils ne sont pas encore capables de regarder avec sympathie au delà des frontières de leur pays, ils ne comprendront pas non plus les discours qu'on leur fera. Il ne faut pas prêcher l'internationalisme, il faut le montrer à l'œuvre. Les Associations Internationales ne diront pas à leurs membres : « Voilà ce qu'il faut faire, voilà les sentiments qui doivent vous animer. » Non ! Elles diront simplement : « Voilà comment les choses se sont passées ; voilà d'après toutes les données historiques que nous avons réunies, et d'après le spectacle que vous pouvez voir de vos propres yeux, l'évolution qui nous entraîne ; voilà quelle est l'anatomie de la société d'hier et de celle d'aujourd'hui, et selon toutes probabilités, voilà quelle sera celle de demain... » Cet internationalisme qui se réalise aujourd'hui, morceau par morceau, avec une accélération croissante, c'était le rêve de tous les grands penseurs de l'humanité... : aujourd'hui, la Grande Patrie et la Paix universelle ne sont plus des rêves, ce sont des réalités qui grandissent trop lentement sans doute, mais qui ne cessent de grandir, ce sont des choses tangibles.

Et c'est parce que ces rêves sont devenus des réalités ou du moins ont reçu un commencement de réalisation, que j'attache relativement moins d'importance à la propagande pacifiste

abstraite. Non pas que je considère cette propagande comme inutile, loin de là ! — elle rend l'autre propagande, la vraie, la propagande des faits et des habitudes, plus consciente, — mais je pense que l'efficacité et le rendement utile de ces efforts sont relativement minimes. L'internationalisme et le pacifisme se développent toujours beaucoup moins par les considérations morales et philosophiques que par la *leçon des faits*, le spectacle de l'évolution : il faut montrer l'internationalisme et le pacifisme en action, malgré toutes les mauvaises volontés, malgré toutes les railleries, malgré toutes les tendances séparatrices et chauvines, malgré tous les égoïsmes individuels et collectifs.

De même que je me plaindrais à faire voir à un égoïste qui ferait étalage de son égoïsme (comme les nations font étalage de leur égoïsme national), que son égoïsme est impuissant, qu'il ne peut accomplir un acte social sans déclencher aussitôt mille obligations qui le lient malgré lui à ses semblables, qu'il ne peut prendre part à la civilisation sans y collaborer (c'est ainsi, par exemple, que les pays sauvages sont entraînés dans le courant général de la civilisation, par des gens qui le plus souvent ne s'y rendent que pour gagner le plus d'argent possible aux dépens des indigènes, mais qui ne peuvent s'empêcher d'y apporter en même temps des idées et des façons de vivre nouvelles : tels les insectes qui vivent à la fécondation des fleurs et réalisent l'œuvre de l'avenir, sans le vouloir et sans le savoir, n'étant préoccupés que des fins égoïstes qu'ils poursuivent) ; de même, plutôt que d'exposer aux nations les raisons qu'elles ont de s'unir, il faut leur faire voir et leur faire sentir les liens qui les unissent déjà et qui sont les conditions essentielles de tous les avantages matériels et intellectuels dont elles jouissent ; plutôt que de leur prêcher la paix, il faut leur montrer toutes les forces anonymes et inconscientes qui travaillent sans cesse à l'établir malgré les états-majors, malgré les fabricants de canons et de blindages, malgré les fournisseurs d'armées, malgré les adversaires de toute sorte qui attendent leur salut de la guerre.

Il faut faire voir que la solidarité devient de plus en plus un besoin organique de notre vie sociale, qu'il y a une solidarité mécanique, automatique qui croît avec la multiplicité et la précision des liens sociaux.

Par les efforts inconscients de tous les hommes qui travaillent

en paix, et par les efforts conscients de quelques organisateurs, peu à peu les haines et les jalousies de race s'atténuent et se transforment, et une solidarité plus haute et plus étendue s'édifie lentement au-dessus de nos instincts et de nos devoirs patriotiques, de même que dans le passé, la Patrie s'est élevée peu à peu au-dessus de la Famille.

Il appartient aux Associations Internationales de guider et de précipiter cette évolution, en contribuant par les moyens que j'ai indiqués, à la rendre plus consciente, et en s'efforçant de faire pénétrer les idées-forces de l'internationalisme dans l'idéologie humaine.

En résumé, les Associations Internationales ont pour devoir de contribuer à l'amélioration des relations internationales. Et le mieux qu'elles puissent faire pour accomplir ce devoir, c'est de mettre en évidence les liens innombrables qui unissent les savants de tous les pays, en vulgarisant une connaissance aussi exacte et aussi complète que possible de l'histoire de la science et de l'organisation humaines. Elles rendront la collaboration et l'entraide internationales plus sensibles encore, en organisant des fêtes jubilaires internationales pour commémorer le souvenir des conquêtes de la science et célébrer la naissance des grands hommes.

NOTICES

L'Association Internationale des Académies Son Organisation et ses Travaux

[061 (062) (∞)]

L'Association doit son origine au cartel qui existait entre quelques académies allemandes. Elle fut fondée, à la Conférence tenue à Wiesbaden, par les délégués des diverses Académies et Sociétés savantes, au nombre de neuf, Berlin, Goettingue, Leipzig, Londres, Munich, Paris, Saint-Pétersbourg, Vienne et Washington.

Ces Académies arrêterent le projet de statuts qu'elles décidèrent devoir être soumis à la ratification des Académies représentées et entrer en vigueur dès que six Académies auraient donné leur ratification. En même temps, elles invitaient à faire partie de l'Association plusieurs autres Académies et décidaient que l'adhésion de chacune d'elles résulterait d'une simple déclaration envoyée à l'Académie Royale de Berlin, avant le 1^{er} mai 1900.

Les membres de l'Association Internationale des Académies sont actuellement au nombre de vingt-deux qui sont par ordre alphabétique:

Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Budapest, Christiania, Genève, Goettingue, Kopenhagen, Leipzig, Londres (Royal Society), Londres (British Academy), Madrid, Munich, Paris (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris (Académie des Sciences de l'Institut), Paris (Académie des Sciences Morales et Politiques), Saint-Pétersbourg, Rome (Lincei), Stockhohn, Tokio, Brème, Washington.

L'admission de deux nouveaux corps savants, la *Royal Society of Edinburgh* et la *Societas Scientiarum fennica* est soumise au vote des Académies compétentes.

Elle a tenu six sessions : à Wiesbaden (1899), à Paris (1899-1901), à Londres (1902-1904), à Vienne (1905-1907), à Rome (1908-1910) et le mois dernier à Saint-Pétersbourg (1911-1913).

Aux termes de ses statuts, l'Association a pour but de préparer ou de promouvoir des travaux scientifiques d'intérêt général, qui seront proposés par une des Académies associées et, d'une manière générale, de faciliter les rapports scientifiques entre les différents pays. Chaque Académie se réserve, dans chaque cas particulier, le droit de prêter ou de refuser son concours ainsi que le choix des voies à prendre et des moyens à employer.

Dans sa récente session triennale à Saint-Petersbourg, dont je viens de parler, des questions d'un haut intérêt d'ordre scientifique ou mixte ont été abordées. Des résolutions importantes ont été prises ou prévues. Il est à propos de les signaler.

Il a été décidé de nommer une Commission de spécialistes chargée de préparer la constitution d'une Commission autonome de vulcanologie et de soumettre son travail préparatoire à la prochaine assemblée de l'Association.

Cette Commission entrera en relations, par correspondance directe, avec les différentes Académies membres de l'Association, en les priant de nommer des délégués près la Commission Internationale de vulcanologie. Elle est autorisée à s'adjoindre le concours de savants appartenant à des pays non représentés à l'Association et à se compléter par cooptation.

Une autre Commission sera chargée de préparer, pour la prochaine session de l'Association, un rapport préliminaire sur la méthode à suivre en vue de réaliser la proposition de l'Académie Impériale de Saint-Petersbourg relative aux points suivants :

- 1° Élaboration d'une chromotaxie internationale, à base scientifique et d'une exécution pratique ;
- 2° Établissement d'une concordance de la désignation des couleurs dans les différentes langues ;
- 3° Création d'étalons uniformes pour les couleurs.

L'Association Internationale a décidé, en outre, d'émettre le vœu de voir les Gouvernements adhérer à la Commission internationale de l'Heure, dont le projet de statuts a été élaboré par la Conférence internationale de l'Heure, réunie à Paris, du 12 au 27 octobre 1912 (1).

Elle décide encore d'accorder son appui moral à l'œuvre de M. Brendel relative à une organisation pour le calcul des éphémérides des petites planètes.

(1) M. Waldeyer, délégué de l'Académie Royale de Berlin, désire qu'il soit acté que l'Académie qu'il représente s'est abstenue lors du vote sur cette question. On trouvera un compte rendu détaillé de cette conférence dans *La Vie Internationale*, t. II, p. 43.

Elle vote la création d'une Commission internationale du Calendrier, chargée d'étudier les questions relatives à l'unification et à la simplification des calendriers et à la fixité de la fête de Pâques. Les membres de cette commission seront désignés par chacune des Académies associées, à raison de deux par Académie, sans qu'ils lui appartiennent nécessairement conformément à l'article 10 des statuts. La Commission du Calendrier, dont le Président sera de la nationalité de l'Académie directrice, pendant la période 1914-1916, fera un rapport sur ses travaux à la prochaine session de l'Association Internationale, après s'être mise en rapport, si elle le juge utile, avec les autorités ecclésiastiques intéressées.

Cette question, d'un si haut intérêt, fut adoptée par 14 voix contre 1 (Académie d'Amsterdam), et 4 abstentions (Académies de Goettingue, Copenhague, Leipzig et Rome). Trois Académies ne prirent point part au vote, leurs délégués étant absents (British Academy, Académie des Sciences Morales et Politiques de Paris, National Academy of Sciences de Washington).

La réunion de Saint-Petersbourg résolut, d'autre part, de prononcer la clôture des travaux de la Commission Magnétique nommée à Londres en 1904 et, en se réservant de revenir sur la question dans une session ultérieure, de consentir à prêter son appui à la Commission Magnétique permanente du Comité Météorologique international. Elle confirme, vu les travaux entrepris par l'Institution Carnegie pour faire le lever magnétique du globe, surtout sur les océans, qu'il est de la plus haute importance qu'on effectue le plus tôt possible des travaux analogues dans les pays où il n'en existe pas de semblables ou bien qui ont été faits à des époques relativement éloignées des levés de l'Institut Carnegie.

Elle décide d'adresser à chacune des Académies la demande de faire les démarches qu'elles jugeront opportunes pour prévenir la confusion qui s'est produite dans la publication du *Catalogue* de la Société Royale de Londres, lorsque des auteurs différents avaient des noms identiques et parfois aussi les mêmes initiales.

Elle propose d'adopter la résolution ainsi formulée : L'Association Internationale des Académies confirme son patronage à l'œuvre des *Tables des Constantes et Données numériques de chimie, de physique et de technologie* ; elle souhaite qu'un accord intervienne entre le Comité international publiant ces Tables et la Commission du *Catalog of Scientific Literatur* ; elle prie la Royal Society ainsi que l'Académie des Sciences de Paris de prêter leurs bons offices à cette fin.

L'Association accorde un subside à la Commission pour

l'étude du cerveau (i) et prend notification de deux rapports présentés par M. Schuster sur la *Nomenclature lunaire* et sur les travaux de l'Union Internationale pour les Recherches solaires et d'une note de M. Picard, de l'Académie des Sciences de Paris, sur les travaux de l'édition internationale des œuvres de Leibniz, présentée par les Académies des Sciences et des Sciences Morales et Politiques de Paris.

Enfin, des résolutions sont votées avec reconnaissance concernant les travaux des Commissions du Mahâbhârâtâ, de l'Encyclopédie de l'Islam, du *Corpus Medicorum antiquorum*, de la publication des versions des Septante, d'un *Thesaurus linguae graecae*, d'un *Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der Neueren Zeit* et elle demande un supplément d'informations touchant la proposition d'entreprendre la traduction d'ouvrages relatifs à l'histoire de l'Extrême-Orient.

La question de la personnification civile de l'Association a été soulevée. La Commission des Statuts a été chargée de la discuter et « de soumettre à la prochaine réunion de l'Association, si elle le juge convenable, des recommandations à ce sujet ».

Tel est à peu de chose près, le bilan des délibérations de la réunion de Saint-Petersbourg.

Dans son état actuel, l'Association Internationale des Académies a donc abordé un ensemble de travaux des plus importants. Elle a agi pour patronner, approuver ou recommander des entreprises scientifiques, elle a établi des plans de travail et indiqué des méthodes, elle a réglé internationalement la contribution collective des Académies à certains travaux. L'énumération de ceux-ci montre que bien certainement ils ont un caractère international et qu'ils ne pourraient être l'œuvre d'un seul pays livré à ses seuls moyens. L'action de l'Association Internationale des Académies s'étend dès lors à de nombreux domaines. Elle a cependant laissé délibérément hors de son cadre le Droit, les Sciences sociales, la Technique, les Arts et la Littérature.

Son rôle dans l'organisation internationale, elle l'a défini elle-même à la réunion de Londres, en 1904, lorsqu'elle émit le vœu d'être consultée par les Gouvernements avant que ceux-ci interviennent dans de nouvelles Associations Internationales scientifiques.

La prochaine session de l'Association Internationale des Académies aura lieu à Berlin en 1916.

BARON DE BORCHGRAVE.

(i) Présidée par M. Waldeyer, de l'Académie de Berlin.

Protection Internationale des femmes sur les lignes de Navigation

[362.86:387.5 (∞)]

On sait que les deux grandes Associations Internationales s'occupant de la protection de la jeune fille, l'*Union Internationale des Amies de la jeune Fille*, appartenant à la religion protestante et l'*Association Catholique Internationale des Œuvres de Protection de la Jeune Fille* ont organisé en commun, à Berne, du 6 au 8 juin 1910, une *Conférence européenne des Œuvres des Gares* (1). Cette conférence n'a pas été exclusivement européenne. Des délégués y sont, en effet, venus de New-York. Onze œuvres dont les noms suivent participèrent aux travaux de la Conférence :

Union Internationale des Amies de la Jeune Fille ;
Association Catholique Internationale des Œuvres pour la Protection de la Jeune Fille ;
Travellers' Aid Society de Londres ;
Deutsche Bahnhofsmission ;
National Vigilance Association de Londres ;
Oesterreichische Katholische Bahnhofsmission ;
Jewish Association, Londres ;
St. Rafaël-Verein ;
Evangelischer Hauptverein für deutsche Ansiedler & Auswanderer ;
Travellers' Aid Society de New-York ;
Œuvre des Gares de Paris.

De cette conférence entre associations de toutes nationalités et confessions religieuses, catholiques, juives, protestantes et neutres, il est résulté, comme de tout acte de coopération et de solidarité, des décisions dont on peut attendre les meilleurs résultats.

La conférence a donné aux représentants des différentes sociétés l'occasion de se connaître. On y a senti de quelle importance était pour tous un exposé des expériences faites ; une com-

(1) On trouvera les renseignements relatifs à ces deux associations, dans *l'Annuaire de la Vie Internationale*, 1908-1909, p. 893 et 901 ; 1910-1911, p. 1573 et 1579. Un compte rendu de la Conférence européenne des Œuvres des Gares a été édité à Neuchâtel, Beaux-Arts, 18, au prix de 3 francs.

préhension plus grande des différentes méthodes, adaptées aux circonstances variées où sont placées ces œuvres, en est résultée et des mesures ont été prises en vue d'opérer une concentration plus efficace des efforts vers un seul et même but : le perfectionnement et l'extension des Œuvres des Gares et des Ports.

L'autonomie de chaque société a été hautement proclamée, et chacune continuera son œuvre, suivant son organisation et son système propres. Mais, pour le plus grand bien des voyageurs, la conférence a établi une base d'entente entre ces sociétés de nationalités, de confessions diverses, qui, hier encore, s'ignoraient, mais se prêteront désormais un secours mutuel.

Elles mettront désormais en pratique, les unes et les autres, cette pensée d'un auteur latin, qui devrait être la devise de toutes les activités collectives internationales : dans les choses essentielles, l'unité ; dans les choses où l'on diffère, la liberté ; en toutes choses, la charité.

La Conférence a créé une commission exécutive permanente chargée d'assurer la continuité entre les diverses réunions, entre les Associations participantes et de faire les travaux qu'elles estiment utiles. L'attention de la commission a été attirée sur la situation dangereuse auxquelles sont exposées les femmes voyageant seules sur les lignes de navigation. Le nombre de ces voyageuses et de ces émigrantes est en effet plus considérable qu'on se l'imagine. La *Traveller's Aid Society*, de New-York, qui s'occupe spécialement d'accueillir aux docks les voyageuses de 1^{re} et de 2^e classe, a reçu, en 1912, sur un total de 11,563 personnes :

2,305	personnes	venant	par	le	Norddeutscher	Lloyd ;
1,654	»	»	»	»	Hamburg-Amerika ;	
1,219	»	»	»	»	Cunard ;	
1,082	»	»	»	»	Anchor ;	
945	»	»	»	»	Holland-American ;	
847	»	»	»	»	White Star ;	
804	»	»	»	»	Red Star.	

Comme on le voit le nombre de femmes voyageant seules et débarquant à New-York est assez considérable. Il en est à peu près de même dans les autres ports. La question était donc importante et méritait d'être étudiée. Aussi la commission a décidé de faire une enquête (1) en vue de la *Conférence Internationale contre la Traite des Blanches*, qui s'est réunie à Londres, du 9 au

(1) Les résultats de cette enquête ont été publiés par la Commission dans une brochure de 48 pages éditée à Neuchâtel, 5, avenue J.-J. Rousseau.

11 juin 1913. Afin de s'éclairer sur la question, le questionnaire suivant a été adressé aux onze sociétés ci-dessus mentionnées :

1. A quels ports de mer votre société a-t-elle une Œuvre organisée ?
2. Si elle n'a pas d'Œuvre organisée, à quels ports a-t-elle des représentants ?
3. Quelles sont les Compagnies sur les paquebots desquelles s'embarquent le plus d'émigrantes ?
4. Y a-t-il à bord des divers paquebots partant de votre pays pour d'autres parties du monde, des cabines réservées aux femmes voyageant seules ?
5. Y a-t-il dans ces cabines une surveillance suffisante qui empêche nuit et jour l'entrée de personnes qui n'ont rien à y faire ?
6. Se trouve-t-il dans ces cabines à un endroit bien visible une affiche contenant les adresses en diverses langues, des associations de protection pour la femme et la jeune fille ?
7. Connaissez-vous des cas qui prouvent clairement l'insuffisance, à bord des paquebots, de la protection des femmes et des jeunes filles, contre des dangers de nature morale ?
8. Comment vous représentez-vous la possibilité de la protection des jeunes filles et des femmes à bord des paquebots ?
9. Quelle est la collaboration que votre société pourrait donner pour l'Œuvre des ports ? Pour la surveillance des paquebots ?
10. Dans quelle mesure une coopération entre les diverses sociétés serait-elle possible ?

Les Associations se sont chargées d'enquêter dans leurs pays respectifs et de se renseigner auprès des compagnies de navigation. Il résulte de cette enquête qu'il existe en ce moment 42 œuvres organisées dans 27 villes, en vue d'aider les femmes s'embarquant seules, et que les œuvres ont 166 représentants dans 119 villes pour guider ces isolées et les placer sous la protection des œuvres des ports. Voici, d'ailleurs, point par point, quelques données de cette enquête :

1. La liste des villes et pays avec le nombre d'œuvres régulièrement organisées avec des agentes ou des agents se rendant aux docks ou à bord des paquebots pour y attendre les passagères est la suivante :

<i>Allemagne :</i>	Brème, 3 œuvres ; Hambourg, 3 ; Stettin, 2 ; Lubeck, 1 ; Danzig, 1 ; Reederei Oldenbourg, 1.
<i>Argentine :</i>	Buenos-Ayres, 1.
<i>Australie :</i>	Sydney, 1 ; Adélaïde, 1.
<i>Autriche :</i>	Trieste, 2.
<i>Belgique :</i>	Anvers, 1 ; Ostende, 1.
<i>Brésil :</i>	Rio de Janeiro, 1 ; Santos, 1.

<i>Canada :</i>	Québec, 1.
<i>Danemark :</i>	Copenhague, 1.
<i>Egypte :</i>	Alexandrie, 2 ; Port Said, 1 ;
<i>Etats-Unis :</i>	New-York, 4 ;
<i>France :</i>	Le Havre, 2 ; Marseille, 1.
<i>Grande-Bretagne :</i>	Londres, 1 ; Southampton, 3 ; Liverpool, 3 ; Hull, 3 ; Bristol, 1 ; Edimbourg, 1 ; Newcastle, 1 ; Tyne Docks, 1 ; Shields, 1 ; Grimsby, 1.
<i>Italie :</i>	Gênes, 2 ; Naples, 1 ; Païenne, 1.
<i>Pays-Bas :</i>	Rotterdam, 1 ;
<i>Tunisie :</i>	Tunis, 1.
<i>Turquie :</i>	Constantinople, 1.

On le voit par la liste précédente, le réseau d'œuvres est déjà assez vaste. Alors que jusqu'à présent les onze Associations auxquelles elles appartiennent agissaient isolément, actuellement elles s'informent mutuellement et se viennent en aide le cas échéant. Ajoutons que d'autres œuvres sont en voie de formation à Anvers, Bordeaux, Buenos-Ayres, Dublin, Glasgow et Marseille.

Ce sont évidemment les ports par lesquels le plus d'émigrantes s'embarquent qui ont été choisis comme sièges de ces organismes.

2. Dans beaucoup de localités où des œuvres ne sont pas organisées, les Associations ont des représentants pouvant agir occasionnellement. Il serait naturellement trop long de donner la liste des 119 villes où les onze Associations ont 166 délégués. Contentons-nous d'ajouter aux pays précédemment mentionnés, les pays suivants où il existe de ces délégations : Chine, Espagne, Norvège, Russie, Suède, Union Sud Africaine et différents États sud-américains.

3. A la troisième question, 50 compagnies de navigation, parmi lesquelles il en est 14 importantes, ont répondu en désignant les villes par lesquelles s'embarquent le plus d'émigrantes. Ces compagnies sont :

Hambourg-America.	Générale Transatlantique.
Cunard Line.	Lloyd Sabaud.
Norddeutscher Lloyd.	Lloyd Autrichien.
White Star.	White Star American.
Messageries Maritimes.	Italiano.
Navigation italienne Rubattino.	Allan.
Canadian Pacific.	Royal Mail.

Des détails importants au sujet de la destination et de la provenance des isolées ont été obtenus par ces réponses. Plusieurs des données de l'enquête serviront utilement les adversaires de la traite des blanches. Ainsi on sait maintenant que les lignes en

partance de Lisbonne transportent beaucoup d'émigrantes pour Buenos-Aires ; que de Barcelone les jeunes filles sans parents sont presque toujours des Suissesses ou des Allemandes ; de Trieste ce sont des Slovènes se dirigeant généralement vers l'Égypte ; qu'à Alexandrie débarquent des Grecques, et à Port-Saïd, des Syriennes. Dans l'Amérique du Sud, les vapeurs autrichiens amènent le plus de jeunes filles destinées à la traite.

4. En général il y a des cabines ou des compartiments réservés aux femmes voyageant seules.

5. Il existe une surveillance, mais les diverses réponses reçues ne permettent pourtant pas d'en estimer toute la valeur.

Cette surveillance est exercée par des hommes, sur les paquebots de certaines compagnies et par des femmes ailleurs.

D'une part on dit que la surveillance exercée par les Stewardesses n'est pas toujours satisfaisante (Pays-Bas), d'autre part qu'elle donne satisfaction (Ostende). En général pourtant, la surveillance ne paraît pas suffisante ; cela dépend sans doute des compagnies. Il ressort de plusieurs réponses qu'elle est suffisante pour la femme qui désire en profiter, mais que malheureusement, les femmes elles-mêmes enfreignent les règlements et recherchent les aventures.

On peut conclure aussi que les voyageuses courent plus de risques de la part des passagers que de celle de l'équipage.

6. L'affichage est fort onéreux ; il faut renouveler sans cesse les affiches qui disparaissent par suite des nettoyages et du vernissage fréquent des bateaux. Il serait préférable d'avoir des affiches encadrées sous verre.

Le contrôle est difficile ; souvent les affiches sont mal placées ; on a constaté aussi qu'elles disparaissent en cours de route, sur les lignes d'Amérique, une fois les côtes d'Europe perdues de vue.

Sur le nombre des compagnies importantes, qui font le transport d'émigrants, il y en a peu qui aient des affiches des sociétés de protection.

Les affiches devraient indiquer qu'on peut s'adresser au commissaire du bateau pour obtenir tous les renseignements.

La question de l'extension de l'affichage est toujours à l'ordre du jour des différentes sociétés.

La distribution de feuilles d'adresses aux voyageuses par les commissaires ou les femmes de chambre paraît, à certains comités plus importante que l'affichage.

7. Les voyageuses sont exposées à être molestées par l'équipage et par les passagers.

Dans le premier cas, on peut punir le coupable. La *National Vigilance Association* et la *Jewish Association* n'ont eu connaissance au cours de ces neuf dernières années, que de 3 ou 4 cas ;

plainte ayant été portée, les coupables ont été renvoyés par les compagnies. Ce n'est pas seulement sur les paquebots des compagnies transatlantiques que les jeunes filles sont en danger ; elles le sont peut-être encore davantage sur les bateaux marchands, qui prennent un nombre très restreint de passagers, et sur les petits navires qui font du cabotage. Ainsi, un grand nombre de jeunes Norvégiennes, encouragées par les matelots de leur pays, les accompagnent sur les bateaux qui transportent du bois et c'est de cette manière que beaucoup d'entre elles arrivent à se perdre dans les estaminets des grandes villes maritimes.

Dans le second cas il y a peu de recours. D'après les expériences de la *Travellers' Aid Society*, de New-York, les jeunes filles de bonne famille, voyageant seules en 1^{re} et 2^e classe, sont fort en danger ; sans expérience, elles se lient facilement avec les voyageurs étrangers qui leur témoignent de la sympathie et de la bonté, leur offrent de les aider à leur arrivée ; si elles ont à faire à des gens peu scrupuleux, il est fort à craindre que ces voyageuses n'arrivent pas à destination.

Les bateaux à destination de l'Amérique du Sud ont souvent un public louche à bord et ceux en partance pour l'Égypte de même.

Il est difficile de citer des cas spéciaux, mais il y en a. Les jeunes filles sont molestées par les passagers de leur classe et par ceux de la 1^{re} classe surtout, lorsque ces derniers peuvent se rendre en 3^e classe. Il faudrait obtenir, avant tout, que les voyageurs des classes supérieures n'aient pas accès dans les classes inférieures. En 3^e classe et de jour, il se présente beaucoup de cas, à cause de l'agglomération des émigrants et du mélange sans contrôle des hommes et des femmes.

8. Les moyens proposés pour assurer une protection plus efficace des femmes seules sont très variés. Parmi les nombreuses suggestions qui ont été faites il y a lieu de retenir particulièrement les suivantes :

a) Des comités locaux demandent qu'on prenne des mesures législatives et policières de nature à augmenter la responsabilité des commandants, à assurer une meilleure surveillance des ports d'escale, à ce que les cas suspects soient observés en cours de route et signalés à l'arrivée ;

b) Recommandation des femmes seules aux capitaines, officiers, commissaires d'émigration, etc., pour qu'ils exercent sur elles une surveillance particulière. Sur la *Cunard Line*, il y a des inspecteurs spéciaux ;

c) Surveillance féminine organisée sur les transatlantiques par les « stewardesses » ou par des femmes de confiance spéciales. Sur les bateaux de la C^{ie} *Allan*, il y a une femme de confiance chargée de surveiller les jeunes filles. La *young Women's Chris-*

tian Association envoie des femmes de confiance avec les émigrantes se rendant au Canada. Le Gouvernement américain se propose de nommer des surveillantes pour les voyageuses. Le *Canadian Pacific* étudie également les meilleurs moyens de leur assurer une protection efficace. Enfin le *Norddeutscher Lloyd* a l'intention de prendre à bord des religieuses. En Hollande où les questions, qui font l'objet de cette enquête, ont été étudiées le 30 janvier 1913, dans une réunion à laquelle les différentes associations s'occupant de la protection de la jeune fille avaient envoyé des délégués et où le Gouvernement était représenté, les propositions suivantes ont été formulées :

a) Qu'une surveillance de police, exercée par un fonctionnaire, soit établie en vue des mesures proposées. Cette surveillante serait choisie sur une liste dressée par le Comité National, nommée par le gouvernement du pays d'origine de la ligne de navigation et rétribuée par la Compagnie propriétaire de la ligne.

b) Qu'une agente accompagne le pilote, lorsqu'il s'embarque sur les vaisseaux avant qu'ils entrent dans le port. Ce projet semble réalisable, puisqu'on en a fait l'expérience à Alexandrie ; mais on se demande pourtant s'il serait possible d'organiser une pareille surveillance à tous les ports, puisque dans divers endroits les pilotes habitent de petits vaisseaux ancrés sur la côte. Peut-être serait-il préférable que l'agente abordât les vaisseaux avec les douaniers qui rentrent toujours au port.

c) Qu'il y ait à bord des vaisseaux emmenant des voyageurs au Canada un bureau de renseignements, ouvert les deux ou trois derniers jours du voyage. L'employé chargé de ce bureau donnerait tous les renseignements nécessaires pour le voyage à destination du Canada ; il ferait le change de l'argent, enregistrerait les bagages et pourvoirait les voyageurs de billets de chemin de fer, d'adresses d'hôtels, etc.

Il est proposé qu'on prenne une employée pour ce travail. Celle-ci aurait l'occasion en route de se rendre utile aux voyageuses de diverses manières ; elle pourrait leur prêter des livres, les encourager à la couture et au raccommodage. En se faisant connaître comme une personne au courant des dangers menaçant les voyageuses et les jeunes filles qui désirent se placer dans un pays inconnu, elle pourrait leur donner de bons conseils et des adresses sûres, tout en s'occupant également des renseignements à donner sur le voyage.

Il nous semble qu'à part la difficulté de trouver assez de femmes capables pour ce travail, il faudrait aussi considérer le danger que courraient ces femmes, une fois le public mis en éveil sur leur activité. Nous croyons pourtant qu'il serait utile de présenter ce projet à la discussion. Ces employées pourraient être désignées par les diverses sociétés, rétribuées et choisies par la direction des steamers, ce qui leur donnerait une position officielle envers le public et le personnel des bateaux.

9. Si on peut relever un nombre assez élevé de comités et d'agentes dans les ports, on regrette de devoir constater que, sauf à Brème, Hambourg, Londres, Southampton, Liverpool et Alexandrie, pour ne parler que de l'ancien monde, l'Œuvre des Ports n'est vraiment pas encore bien organisée ; elle se fait, seulement en connexion avec l'Œuvre des Gares et quand il s'agit d'accompagner des jeunes filles reçues à la gare, ou d'aller au bateau chercher des voyageuses annoncées. La collaboration des sociétés de protection de la jeune fille est toute acquise, mais elles ne sont pas assez connues ni appuyées par les services publics.

Il est vrai de dire que l'Œuvre des Ports, surtout dans les grandes villes, présente de nombreuses difficultés pécuniaires et pratiques, que les ressources minimales des sociétés ne leur ont pas permis jusqu'ici de surmonter. La question du personnel à employer pour ce service est aussi assez complexe ; cette surveillance des ports est un travail pénible pour une femme.

10. En ce qui concerne les moyens de coopération proposés entre les diverses associations, les avis sont très partagés. Il existe déjà des actes de coopération partielle entre comités locaux d'associations différentes travaillant dans une même ville. Cette coopération locale paraît en général possible et même désirable. En Angleterre, toutefois, cette coopération paraît elle-même impossible. Il semble cependant que les ententes locales ne pourraient être qu'avantageuses. Les différents services pourraient être répartis entre les diverses sociétés, un personnel spécial pourrait être choisi en commun, la participation à des frais communs pourrait être étudiée, etc. En général la coopération générale organisée ne paraît pas désirable, à d'aucuns même elle ne paraît pas possible. Il faudrait, dit-on, que toutes les sociétés adoptent la même règle de conduite. Cela est évidemment erroné. Les Associations Internationales, par l'intermédiaire d'une commission internationale les fédérant toutes pourraient provoquer des ententes officielles internationales pour la surveillance des ports, des lignes de navigation, élaborer un code télégraphique permettant de correspondre aisément de poste à poste, obtenir peut-être la gratuité des services télégraphiques, créer des postes de femmes de confiance en commun sur les paquebots, imprimer des affiches en commun. Un mode de coopération suggéré par la *Jewish Association* mérite d'être signalé. Dans les ports où il n'existe qu'un groupement (catholique, protestant ou juif), ce groupement devrait recevoir toutes les jeunes filles et les aider à l'arrivée. Dans les ports où il y a plusieurs groupements, ceux-ci devraient s'envoyer mutuellement leurs coreligionnaires. Si une juive est rencontrée par le poste catholique, il doit l'envoyer au groupement juif et vice-versa.

L'extension sans cesse accrue des déplacements internationaux des personnes et des choses étend, aujourd'hui, à la terre entière, l'activité des hommes dans tous les domaines. A maintes reprises, il a été insisté ici même sur la nécessité d'étudier tous les problèmes d'un point de vue universel. En économie, en droit, en science, en technique, partout l'internationalisme s'impose comme une condition *sine qua non* de succès. Voici que dans le domaine de l'assistance, de la protection à accorder à des êtres exposés à des dangers d'ordre moral il est donné de constater un rapprochement international. Il est d'autant plus heureux à signaler que ce rapprochement se fait non seulement entre peuples et races différents, mais entre diverses confessions religieuses. Il est à souhaiter que l'union de ces efforts assure bientôt aux femmes et aux jeunes filles obligées par les dures nécessités de notre époque à s'imposer de longs déplacements pour subvenir aux besoins de leur existence, une protection efficace et des garanties de sauvegarde morale pendant leurs longs séjours sur les paquebots.

Un Projet grandiose de Cité Internationale

[327.3 : 727.9]

Il fut un temps où les études donnaient à l'homme une orientation d'esprit telle qu'il avait peine à croire à l'utilité, voire à la possibilité de tout ce qui n'était pas d'origine et de croissance naturelles. Il n'admettait ni les nourritures artificielles, ni les matériaux artificiels, ni les langues artificielles, ni la ville artificielle. Aujourd'hui il est bien revenu de cette croyance. La réalité est là pour lui démontrer que la nature aveugle n'a guère ordonné les choses pour son plus grand avantage. Lui-même, après y avoir puisé les éléments de son action doit leur donner l'ordonnance et la structure qui conviennent à ses fins propres.

C'est pourquoi en matière de ville aussi nous entrons dans une ère nouvelle. Sans doute, nous conservons au centre ancien de nos cités leur caractère et les dispositions qui résultent de l'accumulation des efforts pendant une série de générations ; mais nous ne voulons plus laisser au hasard le développement des quartiers neufs. Nous savons par expérience que derrière ce hasard et cette soi-disant spontanéité se dissimulent adroitement les intérêts particuliers, ceux des spéculateurs de terrain, des entrepreneurs de bâtisse, des administrations dont les budgets vivent d'expédients. Pour l'extension de nos agglomérations nous faisons donc appel à « L'Art de construire les Villes », cette

synthèse de plus en plus systématique des données de l'expérience universelle et de la réflexion logique.

Après de simples quartiers neufs, voici que des villes entières sont construites et équipées d'une pièce, sinon en une fois du moins d'après un plan préconçu et rigoureusement voulu. Telles beaucoup de nos cités estivales, villes au bord de la mer, dans des vallées ou sur des plateaux pittoresques. Il n'y avait là, il y a quelques années, qu'un site et des terrains propres à la bâtisse.

Telles aussi maintes capitales que l'orgueil de fières républiques a fait surgir dans les solitudes d'hier ou qu'elles y appelleront à l'existence : Persepolis New Guayaquil, la nouvelle métropole de l'Australie, etc.

Enfin, voici qu'une nouvelle idée hardie vient d'être lancée de par le monde : l'édification d'une Cité internationale.

On sait le mouvement qui s'est manifesté en ces derniers temps pour donner une organisation plus systématique aux relations internationales nées des progrès du commerce, de la protection juridique des étrangers, des inventions nouvelles dans le domaine des transports et des communications. L'édification des grands États modernes a été l'œuvre des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle. Au XX^e paraît échu la tâche de donner une charte à la Société Universelle, de donner une constitution fédérative aux relations entre les peuples et les États qui les représentent. L'effort est grand déjà pour organiser séparément chacune de ces relations et ce sont les Associations Internationales au nombre de plusieurs centaines qui s'y emploient : Union d'États pour les postes, les télégraphes, les transports par chemin de fer, l'hygiène, etc. ; ou organismes libres, tels l'Union Interparlementaire, l'Association Internationale des Académies, le Congrès International de Navigation, etc. L'Union des Associations Internationales est sortie de ce mouvement et ce sont leurs efforts concertés qui tendent à former un Centre International pour élargir leur action et rendre plus efficace leur coopération.

La création d'une Cité internationale se rattache à ce vaste mouvement. M. H. C. Andersen, à la tête d'une équipe de collaborateurs au premier rang desquels l'architecte Hébrard, vient d'achever le projet grandiose d'une telle cité. Il le soumet maintenant à la considération des dirigeants des États et de ceux des forces internationales groupées. Dans un livre aux proportions monumentales, M. Andersen présente son idée, faisant précéder son exposé d'un aperçu historique brillamment illustré des grandes créations architecturales du passé (1).

(1) *Création d'un Centre International de communication*, par HENDRIK CHRISTIAN ANDERSEN et ERNEST HÉBRARD, architecte. Paris, 1913, grand in-folio avec planches, illustration et plans.

« Dans tous les temps et en tous pays, dit-il, on peut suivre le progrès des peuples dans les variations de leur architecture. Celle-ci demeure, ne fût-ce qu'en fragments, tandis que ses créateurs sont depuis longtemps rentrés dans le monde du silence. Grâce à elle, nous voyons l'ambition des rois, des potentats, des peuples, se dresser concrète et quasi cristallisée sous nos yeux : chaque trait saillant est un symbole matériel ou moral. Les conceptions architecturales incarnent silencieusement les annales humaines, et les pages de ces annales sont d'une facile lecture.

» C'est en appliquant ces idées à la création d'un Centre mondial d'intercommunion humaine, que nous avons tracé nos plans et conçu nos monuments. Si leur langage est compris, les nations que séparent les océans, les langues, les mœurs, la politique, les préjugés, la religion et la culture traditionnelle, pourront y puiser le désir de donner, chacune, ce qu'elles ont de mieux. De leur collaboration, une entente nouvelle, essentielle à l'enfancement de l'avenir, jaillira, imprimant son jeune élan aux industries, aux arts, aux échanges à présent entravés par la rivalité des marchés et la diversité des intérêts.

» Selon notre conception, ce Centre international représenterait et unifierait les œuvres scientifiques, artistiques et industrielles du monde entier et examinerait leur valeur par rapport aux besoins et aux progrès de l'humanité avant de les répandre dans l'univers. Il a fallu non seulement établir sur un plan colossal les grandes lignes de l'entreprise, mais en mêler harmonieusement les parties, comme si elles formaient les veines et les artères d'un seul corps dépendant pour ainsi dire d'un cœur auquel, entraîné par des pulsations vigoureuses et régulières, le sang puisse affluer et, de là, après s'être purifié, circuler abondamment dans tout l'organisme.

» Des plans ont été faits pour la construction, autour du Centre International, d'une ville pratique capable de tenir environ un million d'habitants. Les deux parties de ce plan n'ont été arrêtées qu'après une longue et minutieuse étude des systèmes les plus économiques et les plus pratiques de construction urbaine : on les a élaborés de façon à pouvoir conférer à l'ensemble une ordonnance monumentale imposante. D'autre part, nous avons adopté les méthodes scientifiques et hygiéniques les plus récentes. »

Voici rapidement esquissées les grandes lignes du vaste plan proposé. Couvrant approximativement un rectangle de cinq kilomètres de long sur un de large, le Centre International forme le cœur de la cité et se compose de trois parties : un Centre de Culture Physique ou *Centre Olympique*, un *Centre d'Art* et un *Centre Scientifique*.

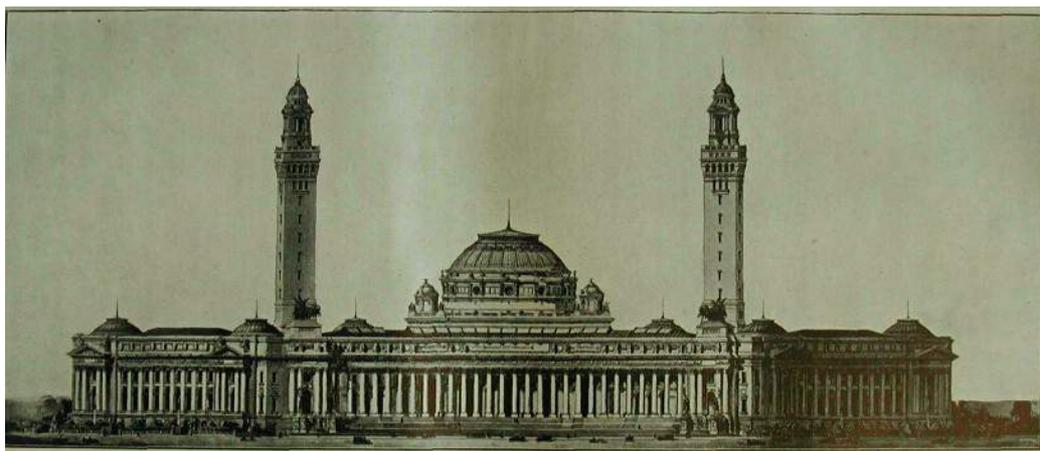
Le *Centre de Culture Physique* comprend une piscine colossale et un très grand stade. Ce dernier édifice, qui constitue la carac-

téristique essentielle de cette partie, est entouré de larges avenues et de jardins. A droite et à gauche s'élèvent deux écoles de Culture Physique ou *Gymnases*, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Ces institutions sont, elles aussi, entourées de jardins et de vastes terrains pour les sports en plein air : on y trouve des pistes, des tennis, des arènes pour les jeux de balle, pour la boxe et la lutte, un patinoir, un gymnase en plein air, un jardin d'enfants, etc.

Le *Centre d'Art* se compose d'un Temple de l'Art auquel est adjoint un Conservatoire de Musique et de Tragédie, une Ecole des Beaux-Arts, une Bibliothèque d'Art et de musique et un Musée de Moulages, le tout situé au milieu de jardins comprenant un Théâtre de verdure, une École de Peinture en plein air, des Jardins Botaniques et Zoologiques, un Musée d'Histoire Naturelle et des Serres. Ces jardins relie ce Centre au précédent.

Le *Centre Scientifique* se compose d'une Tour du Progrès qui s'élève majestueusement vers les cieux, symbole monumental du progrès attirant l'humanité vers un centre commun où abriter et protéger ses intérêts. Grâce à sa hauteur des marconigrammes y parviendront de tous les points du globe. A sa base une Presse universelle, recevrait et distribuerait à travers le monde tous les faits de première importance. Autour de cette Tour qui domine le centre et la cité, s'élèvent quatre Offices Internationaux des Congrès Scientifiques de proportions imposantes. A droite et à gauche on aperçoit le monumental Temple des Religions et la Cour Internationale de Justice, couronnés de dômes symétriques. Une Bibliothèque Internationale de Documentation et une Banque ou Office de Virements, de proportions semblables et sises de chaque côté de la large avenue qui mène à la cité, forment l'entrée principale du Centre International du côté de la ville adjacente. Entre ces édifices se trouvent six bâtiments plus modestes servant d'annexés ou de cercles à l'usage des délégués, des représentants et des visiteurs.

Ce Centre Scientifique est relié aux Centres d'Art et de Culture Physique par deux vastes avenues parallèles que sépare un canal bordé de terrasses et de jardins : l'ensemble constitue *l'Avenue des Nations*. Ces terrasses et ces jardins sont ornés des statues des grands hommes qui, dans tous les pays, ont le plus travaillé pour la cause du progrès universel ; cette avenue constitue une galerie d'art historique et symbolique unissant les trois centres de l'initiative humaine. De chaque côté de cette avenue, s'élèvent les *Palais des Nations* où sont installés les représentants et les ambassadeurs des différents pays. Aux extrémités de ces avenues, quatre édifices contiennent des salles de banquets et de réceptions, et des aménagements pour les délégués et les représentants qui désirent y résider. Les entrées des « tubes » souterrains, qui



PALAIS DES CONGRÈS

relient entre eux et avec la ville habitée les quartiers du Centre International, ont été relégués à l'écart.

A droite et à gauche de l'Avenue et formant deux ailes au delà des Palais des Nations, s'élèvent les Institutions d'Enseignement Supérieur pour l'étude des sciences théoriques et appliquées, du droit, de la religion et des lettres. Ces Instituts sont également entourés de jardins, de parcs tranquilles et de fontaines, mais, bien qu'isolés, ils ont l'avantage d'être dans le voisinage presque immédiat du Palais des Congrès (1), du Temple des Religions, de la Cour de Justice, de la Bibliothèque, de la Banque, etc., ils complètent ainsi le Centre International.

La Tour du Progrès, dressée au milieu de la Place des Congrès, forme à la fois le centre du Centre International et de la Cité. De longues avenues en rayonnent dans toutes les directions, faisant communiquer toutes les parties de la ville avec le quartier central des monuments. Ce quartier est séparé du quartier bourgeois, du quartier industriel et du quartier des affaires par un large canal, coupé de ponts, et qui l'encadrent sur trois côtés.

La ville adjacente se divise en zones, dont chacune contient plusieurs sections. Ces zones sont également séparées les unes des autres par de larges pièces d'eau formant ceinture. Un canal extérieur enveloppe le tout d'une lagune navigable, qui unit à la mer les bassins et les docks, installés à l'autre bout de la ville, et les relie à l'océan par des canaux maritimes.

Le Terminus du Chemin de Fer est situé dans l'axe principal du plan, en face du Centre Civique, sous lequel ce terminus s'étend. A la surface du sol, il est le point de rencontre de tout un réseau de vastes avenues, que des rails, autant que possible, ne viendront pas déparer. Sous le sol, il communique avec une série de stations qui sont en relation directe d'une part avec tous les principaux bâtiments du Centre International et, d'autre part, avec les divers quartiers de chaque zone. Deux embranchements des grandes voies ferrées, qui font communiquer la Cité avec le dehors, se prolongent, en souterrain, à droite et à gauche jusqu'à la mer. Grâce à ces dispositions, le lourd camionnage n'a pas besoin de paraître à la surface. De plus, la lagune circulaire forme un moyen supplémentaire de transporter les marchandises de fret.

Le Centre Civique est situé dans la première zone, en face de la Gare Terminale. Il se présente sous la forme d'une grande place entourée d'édifices publics, tels que l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, l'Hôtel des Postes, la Bibliothèque

(1) C'est l'édifice dont la façade est reproduite ci-contre en photo-gravure.

Publique, etc. De ce centre rayonnent les principaux boulevards, sur lesquels pourront se bâtir les hôtels, théâtres, salles de concert et les magasins les plus vastes.

A droite et à gauche de la zone administrative, s'étendent les quartiers bourgeois, au nombre de six. Chaque quartier s'alimente de chaleur à une usine commune située sur les confins de la ville. De longues avenues en droite ligne, partant de la section des affaires, traversent les quartiers bourgeois, et aboutissent à deux grands parcs. Ces massifs de verdure se continuent en une longue suite de jardins, de terrains de jeux, en bordure du second canal, séparant ainsi une zone de l'autre. En communication directe avec la gare, le canal navigable et les quartiers d'affaires, se trouvent les gares de marchandises, les usines à gaz, à force motrice, aussi bien que les dépôts de bois et de charbons, les abattoirs, etc. A droite et à gauche, abondamment pourvues de parcs et de terrains de jeux, commencent les cités jardins. Sur des emplacements spacieux et très boisés, s'étendent l'hôpital, le sanatorium, le cimetière, etc.

Au delà du canal navigable, se trouvent les quartiers industriels et, vers la rase campagne, s'allongent en tous sens les faubourgs jardins. Chacun d'eux est pourvu de ses écoles particulières, bibliothèques, marchés, églises, terrains de jeux et des édifices d'administration nécessaires. Les habitations sont nichées dans la verdure, soit une par une, soit en groupes, de telle manière que l'air et la lumière les baignent à profusion. On parvient à ces faubourgs-jardins soit par le canal navigable, soit par la voie ferrée souterraine. Ils permettent aux ouvriers et aux ouvrières de vivre dans des conditions agréables et salubres, tout en étant à portée de la cité et des quartiers industriels. Ils sont, en outre placés de telle sorte, qu'on peut les étendre quasi indéfiniment.

Ainsi rayonnent de la Tour du Progrès les diverses parties de la ville, qui communiquent facilement entre elles et assurent aux résidents de chaque quartier les avantages essentiels à l'entretien de la santé et à l'agrément de la vie. Centralisant les services publics, ils offrent également à tous les ressources nécessaires à la récréation et au développement physique et intellectuel.

Dans ces limites, chaque quartier peut avoir sa propre individualité, et la manifester aussi fortement que peut le souhaiter la volonté de sa population. S'élevant au milieu d'eux tous, aperçue de loin, formant le point de vue central pour toutes les longues avenues qui en rayonnent à travers la ville, pour aller se perdre dans la campagne, la Tour du Progrès, haute de 320 mètres, se dresse comme le « Signal » remémorateur qui symbolise la marche en avant de l'humanité.

FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE : Sièges des Associations Internationales ; — Christianisme libéral ; — Emigration vers la République Argentine ; — Rôle des États secondaires du Nord-Ouest de l'Europe ; — Opinion des hommes d'affaires français et allemands sur la tension politique ; — Circulation internationale des capitaux ; — Capitaux étrangers en Russie ; — Entreprises belges à l'étranger ; — Réglementation internationale du trafic aérien ; — Parlement international ; — Chambres de commerce anglaises ; — Table des débouchés commerciaux ; — Marché mondial du caoutchouc ; — Importation de beurre en Egypte ; — Exportation de viande de bœuf congelée ; — Ligne du Loetschberg ; — Randonnée de Brindejonc des Moulinais ; — Commémoration internationale de Shakespeare.

Siège des Associations Internationales. — L'Office Central des Associations Internationales a pu, grâce à *l'Annuaire de la Vie Internationale* et aux dossiers établis par lui, déterminer le siège d'un grand nombre d'Associations Internationales.

Pour certaines associations, la localisation du siège résulte des statuts ; pour d'autres, les statuts fixent le siège au domicile soit du président, soit du secrétaire, ce qui le rend itinérant ; pour d'autres associations, les statuts disent que le siège est provisoirement fixé dans tel pays ou dans telle localité.

Il n'a été tenu compte dans le relevé suivant que des associations pour lesquelles il existe une base certaine d'appréciation, soit que les statuts désignent le siège, soit qu'il ait été un bâtiment spécialement affecté aux services de l'association, ce qui peut être considéré comme un indice sérieux quant au choix du siège, soit que depuis longtemps l'association soit établie dans un pays déterminé.

On a pu déterminer ainsi le siège exact de 179 associations. Sur ces 179 associations, 169 ont un siège consacré à leur secrétariat, désigné dans les statuts ou suffisamment par l'usage ou par l'occupation d'un bâtiment spécialement affecté, 4 ont un siège *provisoirement* fixé par les statuts, 6 ont un siège itinérant, variant avec le domicile du

président ou du secrétaire. Pour toutes les autres associations, on n'a trouvé aucune indication concernant leur siège. Il va de soi que parmi elles, il en est beaucoup dont le siège varie à chaque changement de secrétaire, bien qu'aucune disposition spéciale ne permette de l'affirmer avec certitude.

La répartition, par pays, des 169 associations, dont le siège est fixe, est la suivante :

Belgique	45	Italie	
France	41	Costa-Rica	
Suisse	24	Autriche	
Allemagne	21	Crète	1
Grande-Bretagne	14	Guatemala	
Pays-Bas	8	Norvège	1
États-Unis	5	Suède	1

[06 (∞)]

Christianisme libéral. — Le D^r Wendte, secrétaire du Congrès international des Unitairiens et du Christianisme libéral, a fait appel à des personnalités de différents pays (Cauderlier, Lotzky, Bousset, Harnack, Troeltsch, Jaeger, Kornhausen, Boros, Minami, Muni), pour qu'elles donnent leur avis au sujet du mouvement dont il est un des protagonistes les plus autorisés.

Dans un rapport récent, le D^r Wendte a montré, dans les termes suivants, en quoi consiste l'idée qui sert de base à ce mouvement et qui a été défendue, sous différentes formes, dans des congrès spéciaux :

Celle-ci consiste à rapprocher les libres croyants de tous pays et à les grouper en une ligue sympathique, afin de s'entraider, d'agir en commun et de faire triompher les principes et l'idéal qui leur sont propres.

C'est à Boston que l'idée prit naissance, il y a treize ans et, au début, les associés furent peu nombreux. Ils appartenaient, la plupart, à l'Église unitaire, et leur ambition était très modeste. Mais dès le premier congrès tenu à Londres en 1901, on vit combien était répandue la conception scientifique et moderne du christianisme, combien vivement se faisait partout sentir le besoin de s'unir à d'autres chrétiens animés des mêmes aspirations, dans la lutte pour la liberté religieuse et l'égalité des droits dans l'Église.

Le premier congrès compta près de mille membres représentant seize nations et délégués par vingt-six confessions différentes. Quoique composée d'éléments si divers, l'assemblée fut animée d'un même sentiment, d'un esprit de cohésion et de tolérance, d'un amour commun de la vérité, de la liberté et du progrès dans le domaine religieux. On avait craint une Babel de langues étrangères et de convictions opposées, et ce fut une vraie Pentecôte, où l'esprit du Seigneur se manifestait clairement, par l'amour, la paix et la conscience générale de servir une cause sainte.

Le deuxième congrès qui se tint en 1903, à Amsterdam, fut une réédition des mêmes impressions enrichies par les nouveaux éléments que versa à flots la vie religieuse de la Hollande.

Le troisième se tint à Genève en 1905, dans la salle des fêtes de l'Université et à la cathédrale Saint-Pierre. Les autorités de l'État, de la ville et de l'Université rivalisèrent d'empressement à l'égard des étrangers. La ville de Calvin offrit ce jour l'hospitalité aux unitaires, héritiers spirituels de Servet et de Socin. N'était-ce pas un signe éclatant du progrès religieux, un triomphe de l'esprit chrétien sur les disciplines étroites et les préjugés du passé ?

L'année 1907 vit le congrès dans l'endroit qui avait été le berceau de l'idée, à Boston, où se tint sa quatrième session. Mais il était devenu méconnaissable, tant, avec le temps, il avait acquis de nouvelles forces prises dans toutes les Églises et toutes les parties du monde. Le chiffre des membres se monta à deux mille quatre cents ; savants et prédicateurs en renom firent des discours solides et attrayants. Mais cette fois encore, la caractéristique du Congrès fut l'unité d'esprit au sein de la diversité des opinions, cette parole libre et franche, cet enthousiasme pour l'idéal d'un christianisme purifié se manifestant dans une société juste et fraternelle.

[284.95 (∞)]

Émigration vers la République Argentine. — Le *Museo Social Argentino*, de l'Exposition Universelle de Gand, fournit les renseignements suivants concernant l'émigration vers la République Argentine. Il en résulte que depuis 1857, il est arrivé dans ce pays 3,924,952 personnes appartenant à plus de quinze nationalités différentes. La progression constante des arrivées ressort des chiffres ci-dessous :

1857-1860.....	20.000		
<u>1861-1870.....</u>	159.570	<i>Report</i>	440.183
1871-1880.....	260.613	<u>1881-1890.....</u>	846.568
<i>A reporter</i>	440.183	1891-1900.....	648.326
		1901-1911.....	1.989.875
		<u>TOTAL.....</u>	<u>3.924.952</u>

Ces quatre millions d'émigrants se répartissent comme suit entre les diverses nationalités :

<u>Italiens</u>	2.052.925	<i>Report</i>	3.765.834
<u>Espagnols</u>	1.132.460	<u>Suisses.....</u>	30.619
<u>Français.....</u>	201.732	<u>Belges.....</u>	21.781
<u>Russes.....</u>	115.827	<u>Portugais.....</u>	16.410
<u>Syriens et Turcs</u>	89.442	<u>Hollandais.....</u>	6.486
<u>Autrichiens et Hon-</u>	74.191	<u>Danois.....</u>	6.370
<u>grois.....</u>		<u>Nordaméricains</u>	5.010
<u>All mands.....</u>	50.731	<u>Autres nationalités</u>	72.073
<u>Anglais.....</u>	48.526	<u>TOTAL.....</u>	<u>3.494.952</u>
<i>A reporter...</i>	3.765.834		

Il convient de remarquer que la population totale du pays n'est que de 7,467,878 habitants. Pendant la seule année 1911, 225,772 émigrants ont débarqué en Argentine avec l'intention de s'y fixer. Voici comment se répartissent ces arrivées :

Espagnols	118.722		
Italiens	58.185	<i>Report</i>	216.013
Syriens et Turcs	13.605	Anglais	1.730
Russes	9.713	Suisses	805
Autrichiens et Hon-		Danois	606
grois	4 703	Nordaméricains	390
Français	4.916	Belges	425
Allemands	3.598	Hollandais	246
Portugais	2.575	Autres nationalités....	5.557
<i>A reporter</i> ..	216.013	TOTAL	225.772

[325.2 (∞ : 82)]

Rôle des Etats secondaires du Nord-Ouest de l'Europe. —

Un groupement vient de se constituer dans les Pays-Bas, en vue de grouper les petits pays du Nord-Ouest de l'Europe : Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas, Belgique et Suisse, auxquels il conviendrait sans doute de joindre le Grand-Duché de Luxembourg. Les initiateurs estiment que chacun de ces pays a un intérêt primordial au maintien de la paix en Europe. Nul doute, en effet, que si un conflit devait éclater entre les puissances européennes, ils subiraient non seulement un préjudice considérable au point de vue économique, mais il est encore à redouter que ce ne soient eux qui deviennent l'enjeu de la lutte. Peut-être même quelques-uns d'entre eux la verraient-ils se dérouler sur leur territoire. Le but réel du mouvement en formation serait donc de liquer les petits États en vue du maintien de la paix européenne. Le manifeste des organisateurs s'exprime comme suit à ce sujet :

Nous désirons un rapprochement entre les populations des États secondaires de l'Europe et cela sans arrière-pensée politique.

Le but de ce rapprochement est de créer un centre fort dans lequel un mouvement en faveur de la paix par le droit pourra librement se développer; un milieu dans lequel une opinion générale puissante se formera indépendante des influences militaristes ou de chauvinisme militant et étroit. D'une part, nous voulons par ce mouvement, renforcer le sentiment de l'indépendance nationale des petits peuples en tant qu'ils se prêteront mutuellement un appui moral ; d'autre part, nous voulons créer pour la belle conception de la paix par le droit, un grand foyer dont la large base d'opération serait la collaboration entre les six pays, dont les rapports amicaux seraient à la fois désintéressés et pratiques. Car ces petits États ont pour le mouvement de la paix un grand amour et un intérêt très réel.

[327.3 (4)]

Opinion des hommes d'affaires français et allemands sur la tension politique. — Le *Journal d'Allemagne*, journal rédigé en français, édité à Berlin et dirigé par un comité franco-allemand, dans le but de combattre l'état d'esprit existant en Allemagne, esprit hostile à la France, vient d'organiser une enquête dans les deux pays pour connaître l'opinion des commerçants et des industriels sur la tension politique et les menaces perpétuelles de conflit entre les deux peuples. La direction de ce journal estime que le retour périodique de ces crises politico-économiques a fait réfléchir les négociants qui se demandent si leur rôle doit continuer à être celui des spectateurs ou si, par l'intermédiaire de représentants choisis à cet effet, ils ne pourraient pas influencer le cours des événements.

Les citoyens conscients ont, pense-t-elle, résolu de regarder les choses en face, sous l'angle de la saine raison, et non à travers le prisme d'une belliqueuse manie.

Ceux qui considèrent les faits dans leur véritable essence ont reconnu que les populations, à une écrasante majorité, ne veulent plus être contrariées dans la marche normale de leurs affaires, parce que, en dehors de toutes considérations humaines, la guerre équivaut à la ruine économique des vainqueurs et des vaincus.

Il y a quelque temps, un commerçant français établi à Berlin, M. J. M. Larose prenait courageusement l'initiative d'exprimer dans le *Journal d'Allemagne*, ce que tous pensent sans oser le dire :

Que tous les négociants et commerçants allemands et français se liguent pour protester énergiquement contre la situation actuelle qui menace de durer encore longtemps...

Voilà près de deux ans que nous subissons la volonté de gens qui ont peut-être intérêt à ce que nos deux pays ne s'entendent jamais et jusqu'à ce jour, jamais personne parmi les commerçants actifs et laborieux n'a osé élever la voix contre cette iniquité.

Nous voulons enfin travailler sérieusement et ne pas douter du lendemain ; pour cela il faut que les hommes dévoués parmi nos mandataires dans les chambres et sénats se joignent à nous et disent dans tous les coins de France et d'Allemagne, que nous avons droit à la vie et que nous ne pouvons plus supporter d'être à la merci de ceux qui, ne s'occupant pas si nos affaires vont bien, font, eux, les leurs.

Que les présidents des chambres de commerce fassent appel à tous les commerçants de France et d'Allemagne et vous verrez si cet appel sera entendu.

C'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison ; si nous continuons à patienter et à attendre que la situation s'éclaircisse d'elle-même, nous sommes perdus. Je ne suis cependant pas pessimiste, mais je finis par trouver que cela a assez duré et qu'il serait temps de se mettre aux affaires. En un mot, à notre tour de travailler en paix.

De nombreuses lettres furent alors adressées au journal, l'encourageant à persévérer dans cette voie et à publier les opinions recueillies. C'est pour répondre à ce désir que le *Journal d'Allemagne* a ouvert une vaste enquête en Allemagne et en France, et a posé aux commerçants et aux industriels des deux pays, les questions suivantes :

Que pensez-vous de la campagne systématique menée par une presse chauvine dans le but de jeter aux prises tous les peuples européens?

Que pensez-vous de la périodicité des crises économiques provoquées par la tension des rapports internationaux?

Quels moyens préconisez-vous pour parer à cet état de choses?

Telles sont les trois questions adressées par voie de circulaires à toutes les chambres de commerce, aux grandes organisations industrielles et à plus de 200,000 négociants de France et d'Allemagne.

Les réponses qui seront adressées constitueront un referendum sur la véritable opinion des deux pays. [327.3 (43 : 44)

Circulation internationale des capitaux. — La circulation des capitaux entre les nations est bien caractérisée par E. Becqué, dans un ouvrage récemment paru sur *l'Internationalisation des capitaux* (1).

L'auteur se demande ce qu'il faut entendre par mouvement international des capitaux. Il ne faut pas, dit-il, confondre l'échange de capitaux proprement dits avec celui de marchandises, ainsi qu'il arrive souvent.

Que faut-il entendre au juste par mouvement international des capitaux? On a dit que ces mots englobaient tous les capitaux d'un pays qui prennent le chemin d'un autre pays et passent la frontière, quelle que soit d'ailleurs la nature juridique ou économique de l'opération par laquelle se réalise le mouvement, quelles qu'en soient les modalités et quelle que soit la nature des capitaux expatriés. Cette définition trop large a le tort de manquer de précision. Pour dégager nettement la notion de l'échange international des marchandises, nous la limiterons à un double point de vue : quant à la nature du mouvement, et quant à la nature des capitaux qui en sont l'objet.

Cet envoi de capitaux d'un pays chez un autre constitue à son avis un véritable prêt. Il nous dit ensuite en quoi consiste ce prêt :

Le mouvement dont nous voulons parler est celui qui est réalisé, soit par un prêt plus ou moins lointain, fait par des capitalistes d'un pays à un

(1) *L'Internationalisation des capitaux*, par E. BECQUÉ, Montpellier, Coulet, 1912. In-8°, 420 p., 6 francs.

emprunteur d'un autre pays qui utilise le capital prêté, soit par un placement direct dans des entreprises commerciales, industrielles ou foncières, soit enfin par le retour dans le pays d'origine des capitaux empruntés. Quant aux capitaux engagés dans ces opérations, ils consistent soit en une certaine somme de monnaie, soit en titres fiduciaires équivalents : capital est donc employé, ici, non dans son sens classique de richesse servant à entreprendre une production nouvelle, mais dans celui de richesse rapportant un revenu.

Même en ce sens limité, les variétés de forme de ces placements sont nombreuses :

Les formes que revêt aujourd'hui le mouvement international des capitaux même en adoptant le sens limité que nous donnons à ce mot, sont infiniment diverses. Il est de ces migrations qui résultent des capitaux expatriés par les négociants, les industriels qui vont s'établir au loin, par les sociétés financières ou commerciales qui créent des succursales dans les pays étrangers ; d'autres revêtent la forme de prêts effectués par des particuliers à titre individuel, de crédit fait à l'étranger en effets de commerce.

Mais le rôle essentiel en cette matière est joué par les expatriations qui résultent des émissions de valeurs mobilières ; le véhicule habituel de ces migrations, c'est la valeur mobilière. Une partie importante des cotes de bourses est remplie par les titres des entreprises industrielles qui ont mobilisé le sous-sol, le sol et les immeubles construits à sa surface au moyen de capitaux étrangers au pays où elles exercent leur activité ; une autre partie comprend les emprunts extérieurs des États, provinces et villes : cet endettement général des collectivités est un trait dominant de la vie moderne et il réalise le type le plus parfait de ces migrations de capitaux à travers les frontières. [332.01 (∞)]

Capitaux étrangers en Russie. — *Le Messenger des Finances* évalue aux sommes suivantes, en millions de francs, les capitaux étrangers engagés dans l'industrie russe :

France	417.5		
<u>Belgique</u>	<u>297.5</u>	<u>Report.....</u>	<u>1,350.0</u>
Allemagne.....	295	<u>Suisse</u>	<u>20</u>
Grande-Bretagne.....	262.5	<u>Autriche.....</u>	<u>12.5</u>
États-Unis.....	55	<u>Pays-Bas</u>	<u>7.5</u>
Suède.....	22.5	<u>Turquie.....</u>	<u>2.5</u>
<u>A reporter ...</u>	<u>1,350.0</u>	<u>Italie.....</u>	<u>2.5</u>
		TOTAL.....	<u>1,395.0</u>

Ce chiffre représente le capital déclaré lors de la constitution des sociétés. Le capital de roulement employé en réalité pendant une année, rien que par les entreprises industrielles et commerciales belges s'est élevé à 832 millions.

Voici la répartition de ces sommes (en francs), entre les industries qui les emploient : industrie du naphte (Angleterre, 92.5 millions; France, 5 millions) ; industrie minière, fer excepté (Angleterre, 87.5 millions ; France, 37.5 millions) ; produits non métalliques (Angleterre, 42.5 millions ; France, 75 millions ; Belgique, 47.5 millions ; Allemagne, 22.5 millions) ; mines de fer (France, 62.5 millions ; Belgique, 65 millions) ; industrie textile (France, 47.5 millions ; Belgique, 17.5 millions) ; communications urbaines (Belgique, 60 millions) ; électricité et gaz (France et Belgique, chacune 22.5 millions ; Allemagne, 7.5 millions).

Les étrangers n'exploitent jusqu'à présent aucune fabrique de papier, ni aucune entreprise forestière. [338 (∞ : 47)

Entreprises belges à l'étranger. — Le ministre des Affaires étrangères de Belgique a fait un relevé des entreprises à l'étranger. Le tableau suivant montre, en les rangeant par ordre alphabétique, les différents pays où l'initiative et l'esprit d'entreprise des Belges a trouvé à se dépenser :

Afrique orientale anglaise.....	1		
<u>Algérie.....</u>	11	<i>Report....</i>	654
<u>Allemagne.....</u>	50	<u>Grande-Bretagne.....</u>	32
<u>Angola.....</u>	2	<u>Grèce.....</u>	4
<u>Argentine.....</u>	74	<u>Guatemala.....</u>	4
<u>Australie.....</u>	12	<u>Guinées.....</u>	2
<u>Autriche-Hongrie.....</u>	40	<u>Guyanes.....</u>	1
<u>Bolivie.....</u>	4	<u>Haïti.....</u>	1
<u>Bornéo britannique.....</u>	1	<u>Honduras.....</u>	1
<u>Brésil.....</u>	24	<u>Indes néerlandaises.....</u>	11
<u>Bulgarie.....</u>	4	<u>Italie.....</u>	55
<u>Cameroun.....</u>	1	<u>Japon.....</u>	3
<u>Canada.....</u>	13	<u>Luxembourg.....</u>	42
<u>Canaries (îles).....</u>	4	<u>Maroc.....</u>	9
<u>Ceylan.....</u>	2	<u>Maurice (île).....</u>	1
<u>Chili.....</u>	11	<u>Mexique.....</u>	7
<u>Chine.....</u>	18	<u>Mozambique.....</u>	5
<u>Colombie.....</u>	2	<u>Natal.....</u>	4
<u>Congo.....</u>	42	<u>Norvège.....</u>	3
<u>Cuba.....</u>	11	<u>Nouvelle-Zélande.....</u>	3
<u>Danemark.....</u>	2	<u>Oman (Sultanat).....</u>	1
<u>Egypte.....</u>	23	<u>Paraguay.....</u>	3
<u>Espagne.....</u>	62	<u>Pays-Bas.....</u>	41
<u>États-Unis.....</u>	69	<u>Pérou.....</u>	1
<u>France.....</u>	171	<u>Perse.....</u>	3
<i>A reporter...</i>	654	<i>A reporter..</i>	891

<i>Report...</i>	891	<i>Report...</i>	1.055
Philippines (îles)	1	<u>Somaliland</u>	1
Porto-Rico (île)	1	<u>Straits Settlements</u>	5
Portugal	16	<u>Suède</u>	1
Roumanie	22	<u>Suisse</u>	6
Russie	111	<u>Transvaal</u>	7
Saint-Domingue	1	<u>Tunisie</u>	7
Saint-Thomas	2	<u>Turquie</u>	15
Serbie	9	<u>Uruguay</u>	3
Siam	1	<u>Venezuela</u>	1
<i>A reporter....</i>	1.055	TOTAL.....	1.101

L'ordre alphabétique a été préféré, car le nombre d'entreprises ne préjuge pas de leur importance.

Il convient également de remarquer que les entreprises ne sont pas alimentées exclusivement par des capitaux belges. Les entreprises ont une nationalité par le siège où elles se constituent, mais les véritables propriétaires sont les détenteurs d'actions et d'obligations et ces détenteurs sont souvent d'une nationalité autre que celle de l'entreprise même.

Si on répartit ensuite ces entreprises entre les différents produits dont elles poursuivent l'exploitation, on peut dresser le tableau suivant :

<u>Commerce</u>	131	<i>Report</i>	747
<u>Mines</u>	96	Eclairage, gaz, électricité	10
Industries minières et métallurgiques.	79	Chemins de fer et canaux	9
<u>Tramways</u>	56	Gaz et électricité	8
Industries de construction....	48	Eclairage et chauffage	5
Industries textiles	45	Exploitation caoutchouc	5
Tramways et chemins de fer économiques	44	Commerce, industrie, agriculture	4
Banques et entreprises immobilières	43	Chemins de fer économiques	4
<u>Charbonnages</u>	39	<u>Pétrole</u>	3
Chemins de fer.....	34	Commerce et plantations.....	3
Agriculture et élevage.....	33	Électricité	2
Usines métallurgiques et ateliers de construction.....	29	Chemins de fer et tramways	1
Plantations diverses	24	Tramways et Eclairage	1
<u>Glaceries et verreries</u>	18	<u>Distillerie</u>	1
Eclairage	14	<u>Vignobles</u>	1
Distribution d'eaux.....	14	Industries diverses	297
<i>A reporter....</i>	747	TOTAL.....	1.101

[338.9 (493 : ∞)

Réglementation internationale du Trafic aérien. — Au mois d'avril dernier, l'atterrissage de deux ballons militaires en territoire étranger a donné lieu à des difficultés internationales. Des malentendus de ce genre se reproduiront inévitablement tant que subsistera le manque de tout accord concernant la réglementation des frontières aériennes et de toute règle pour le cas d'atterrissage involontaire en pays étrangers. Les incidents de Lunéville et d'Audincourt ont donné lieu à des débats passionnés dans la presse chauvine et les diplomates ont eu beaucoup de peine à trouver une formule d'apaisement. Des conventions s'imposent donc à brève échéance. Il importe de continuer l'examen de la législation internationale de l'air ébauchée à la Conférence diplomatique de 1910. Les travaux du Comité Juridique International de l'Aviation ont fait depuis considérablement avancer la question. En attendant qu'intervienne une réglementation internationale, les gouvernements allemand et français se sont entendus et ont donné à MM. Renault et Kriege, juristes éminents, la mission d'arrêter les bases d'une convention entre les deux pays. Ces juristes se sont récemment mis d'accord et à l'Office des Affaires étrangères de Berlin, le secrétaire d'État, M. von Jagow, eut un échange de vues avec M. Cambon, ambassadeur de France, au sujet de la circulation aérienne entre l'Allemagne et la France. On doit cependant regretter que les incidents précédents n'aient pas servi de prétexte à la convocation d'une nouvelle conférence générale et que des négociations ne soient plus entamées sur la même base internationale qu'en 1910. A défaut de convention officielle, chaque pays prend des mesures particulières, ce qui donnera lieu, à n'en pas douter, à des complications.

L'Angleterre vient de prendre des mesures extrêmement rigoureuses, à la suite des accidents des Zeppelins. Demain la Russie, l'Autriche, les États Scandinaves, etc., prendront peut-être des dispositions analogues, toutes fatales au développement international du trafic aérien.

Si on se rappelle l'action des aéronefs dans les guerres tripolitaine et balkanique, on comprendra aisément que la réglementation du trafic aérien est en temps de guerre comme en temps de paix, d'un intérêt vital pour tous les pays.

Au printemps passé, M. Acland, sous-secrétaire d'État en Angleterre, émit le projet de réunir une Conférence Internationale en 1913, qui aurait eu pour but exclusif de rédiger le Code de la Circulation aérienne. Il est à désirer que cette idée soit reprise et qu'ainsi le cadre des négociations franco-allemandes soit étendu à l'ensemble du problème.

[341.226 (∞)]

Parlement International. — Le 5 juin, à la Chambre française, le député François Fournier a demandé au Parlement d'adopter la résolution suivante :

La Chambre, considérant que l'esprit de méfiance, d'animosité et de conquête qui caractérise encore trop souvent les rapports entre les grandes nations et les pousse à préparer de formidables armements les unes contre les autres, est contraire à la marche normale de la civilisation, au progrès et met la paix en péril, qu'il y a lieu de ne pas laisser plus longtemps cet esprit pernicieux présider aux rapports internationaux, ni de laisser les relations entre les puissances livrées au hasard des circonstances et des incidents fortuits, ni d'admettre pour la solution des conflits, la seule souveraineté des armes ; qu'il serait bon d'établir, en commune collaboration, une législation internationale, capable d'assurer les rapports normaux et déterminés entre les différents États, ainsi que le respect réciproque de leurs droits, invite le Gouvernement à prendre l'initiative de négociations diplomatiques en vue d'amener l'organisation d'un parlement international, ayant pour objet d'élaborer une législation pour tout ce qui a trait aux rapports de droit entre les nations, d'établir les règles d'après lesquelles seront solutionnés les conflits internationaux et de fixer aussi les mesures propres à limiter les armements.

Il a justifié sa proposition en exposant le développement contemporain des initiatives internationales : congrès, offices, commissions, etc. Ce mouvement général est l'indice d'une organisation internationale qui demande à ce que les résultats de ses études et de ses efforts fassent l'objet de délibérations officielles. Il ne faut pas continuer à laisser les diplomates, dont la compétence est plus ou moins grande, élaborer lentement les conventions internationales. Ce sont des mandataires élus qui doivent gérer les intérêts supranationaux, comme ce sont des corps électifs qui font les lois nationales. La proposition n'a naturellement pas été adoptée. Combien de fois ne sera-t-elle pas encore faite, successivement dans les divers Parlements, avant que l'on songe à lui donner une forme quelconque de réalisation. Le fait seul qu'elle ait été formulée et discutée dans le Parlement d'une grande puissance est un signe des temps.

[341.251 (∞)]

Chambres de commerce anglaises. — Le développement des affaires a multiplié dans certaines régions les groupements où les commerçants et les industriels débattent leurs intérêts. C'est principalement dans les régions industrielles ou dans les ports où le trafic commercial est assez intense, que ces organismes se sont constitués. Les pays qui ont des colonies ont également formé dans ces dernières, des chambres de commerce, mais ce qui est particulièrement intéres-

sant au point de vue international, c'est qu'à l'étranger des chambres de commerce de nationalités diverses se créent. Dans certaines villes cosmopolites, il y a, en effet, suffisamment de personnes ayant des intérêts importants à débattre, appartenant à telle ou telle nationalité étrangère pour qu'elles s'y groupent en organismes distincts. Voici, à titre d'exemple, une statistique des chambres de commerce anglaises :

MÉTROPOLE : Angleterre	90		
Écosse.....	10	COLONIES : Australie.....	8
Galles.....	4	Canada.....	17
Irlande.....	4	Égypte.....	1
Jersey.....	1	Indes orientales.....	1
TOTAL.....	109	Nouvelle Zélande.....	3
		Union sud-afric.....	9
		TOTAL.....	93
ÉTRANGER : Asie.....	1	ÉTRANGER : Report.....	6
Belgique.....	1	Italie.....	1
Espagne.....	2	Portugal.....	1
France.....	2	Turquie.....	1
A reporter.....	6	TOTAL.....	9

Les localités étrangères où il existe de ces utiles institutions sont : Smyrne, Bruxelles, Madrid, Barcelone, Paris, Nice, Gênes, Lisbonne et Constantinople.

Ces chambres de commerce anglaises se réunissent périodiquement en congrès. Elles sont en relation constante les unes avec les autres, par l'intermédiaire d'un Office permanent dont le siège est à Londres,

[38(062) (2)]

Table des débouchés commerciaux. — *L'Expansion économique française*, bulletin de l'Association nationale du Commerce et de l'Industrie pour favoriser l'utilisation pratique des langues vivantes et l'expansion économique, vient de dresser dans son premier numéro, une table alphabétique des produits bruts ou manufacturés du territoire français, avec l'indication des pays où ils peuvent être écoulés, ou bien des pays où la France peut se procurer avantageusement des produits dont elle a besoin. Il y a là une innovation que l'on croit opportun de signaler à l'attention des commerçants, industriels et agriculteurs des autres pays. Cette table est appelée à subir des modifications suivant les variations des marchés, des tarifs douaniers, etc.

Si le renseignement est d'ordre commercial, général, c'est-à-dire qu'il y a lieu pour les hommes d'affaires d'entretenir des relations avec le pays ou les pays désignés, soit pour l'achat, soit pour la vente, à la

suite du produit renseigné, le nom du pays producteur est imprimé en caractères ordinaires :

Acier : Angleterre.

Si le renseignement concerne une modification de tarif douanier, de régime fiscal, de dispositions consulaires, la désignation du pays est en caractères italiques :

Acide piroligneux : *Pays-Bas*.

S'il s'agit d'ouvrir un nouveau débouché aux produits français, de créer de nouvelles entreprises, de soumissionner en vue d'une adjudication, la désignation du lieu géographique est faite en caractères gras :

Aluminium : **Japon**.

Lorsque le produit brut ou manufacturé est suivi d'un B en caractères gras, cela veut dire qu'une étude a été publiée à ce sujet. Si la lettre S suit, cela signifie qu'une société commerciale ou financière vient de se fonder ayant pour but l'exploitation ou la fabrication du produit. [38.012 (014)

Marché mondial du caoutchouc. — Nous empruntons au *Moniteur des Intérêts Matériels* (1913.05.09) les intéressantes considérations suivantes sur la situation du marché du caoutchouc.

L'avenir de ce marché est certes un des problèmes économiques les plus intéressants pour le moment. On se trouve en présence de deux grands centres de production : l'un, relativement ancien, est le Brésil ou plutôt le bassin de l'Amazone, qui naguère était pour ainsi dire le seul pourvoyeur du monde et qui doit à la nature seule ses richesses en arbres à caoutchouc; l'autre, tout jeune, est l'Extrême-Orient, qui est redevable à l'homme de vastes plantations d'hévéas et qui, comme producteur, n'est encore qu'à ses débuts. Ce dernier fait déjà au premier une concurrence qui ira en s'accroissant et préoccupe à bon droit les autorités brésiliennes. C'est ce qui les a portées non seulement à prendre des mesures pour favoriser la production du para, mais aussi à étudier, conjointement avec la firme Alfred Booth et C^{le}, les conditions que présentent les plantations d'Orient, notamment au point de vue de leur situation actuelle, de leurs perspectives d'avenir, des méthodes employées, du coût de production, de leur importance, de la main-d'œuvre, etc. Une commission, sous la direction de M. Ackers, est partie en décembre 1911 pour aller visiter les plantations de Ceylan, de la péninsule malaise, de Java et de Sumatra et en a rapporté des renseignements extrêmement intéressants, dont le

premier résultat est de faire voir au Brésil l'importance de l'effort qu'il aura à faire pour tenir tête à son jeune concurrent.

Le coût moyen de production du caoutchouc au Brésil, en 1911 fut de 3 shillings par livre (f. o. b. Londres), alors qu'il n'a été que de 1 sh. 10 1/2 pour la péninsule malaise. Dans les circonstances actuelles le coût de production ne peut être réduit au Brésil, tandis que les planteurs de Ceylan estiment que le produit des propriétés de douze ans d'âge peut revenir à 1 shilling par livre sur le marché de Londres. Pour Sumatra on croit que le prix de revient sera prochainement ramené à 1 sh. 2, tandis que pour Java il est actuellement de 1 sh. 6.

Les exportations de caoutchouc des pays d'Orient se sont élevées en 1912, à 31,000 tonnes. On estime qu'elles se porteront à 54,550 tonnes en 1913, à 84,250 tonnes en 1914 et à 131,300 tonnes en 1915, se répartissant comme suit :

	1913	1914	1915
Péninsule malaise.....	36.000	43.000	63.000
Ceylan	10.000	15.000	25.000
Inde	1.000	2.600	5.000
Birmanie	700	2.000	3.000
Bornéo	900	1.800	2.500
Java	1.750	10.650	18.800
Sumatra	3.500	8.000	12.000
Saïgon	700	1.200	2.000
TOTAUX (Tonnes).....	54,550	84,250	131,300

La consommation mondiale a été en 1912, de 98,000 tonnes. La production a été de 104,000 tonnes, dont 46,500 tonnes provenant du Brésil, 31,000 tonnes d'Orient, 21,500 tonnes de l'Afrique et 500 tonnes de l'Amérique centrale.

Pour l'année en cours, la production de la vallée de l'Amazone est estimée à 48,000 tonnes et celle d'Orient à 54,000 tonnes. D'après les prévisions de la Commission Ackers, la production orientale suivra pendant les six prochaines années la marche suivante : 1914, 84,450 tonnes ; 1915, 131,600 tonnes ; 1916, 182,850 tonnes ; 1917, 213,800 tonnes ; 1918, 257,250 tonnes ; 1919, 302,450 tonnes. La question de la main-d'œuvre et les prix de vente peuvent seuls limiter cette production.

Le coût de production varie naturellement d'après le prix de la main-d'œuvre et les facilités de transport. En ce moment, c'est à Ceylan qu'il est le moins élevé. En général, on peut admettre que pendant six ou sept ans le coût de production du caoutchouc oriental

sera d'environ un shilling par livre, tandis que les frais de transport, d'assurance et autres absorberont 3 pence. Les salaires sont en moyenne de 10 pence par tête et par jour. A Ceylan où le travail des Tamils est abondant, les salaires varient de 3 pence 1/2 pour les hommes à 4 pence pour les femmes et à 3 pence pour les garçons et les filles. A Java, le prix de la journée de travail est de 8 pence pour les hommes et de 6 pence pour les femmes. Mais les bons ouvriers chargés de recueillir le latex sont mieux payés.

Il faut déduire de ces données que c'est le coût de production du caoutchouc oriental qui déterminera à l'avenir le prix de vente sur le marché du monde. A quel niveau se fixera le prix? Il est prématuré de le dire. Si l'accroissement considérable de la production doit tendre à la comprimer, par contre, le développement de la consommation, stimulée par cet accroissement, produira un effet contraire. Pour le moment, le premier de ces facteurs agit évidemment d'une façon plus prononcée que le second.

[38 (63.347.3)

(∞)

Importation de beurre en Egypte. — L'Australie, l'Italie et la France sont les trois principaux pays fournissant à la population d'Egypte, le beurre dont elle a besoin. La Bretagne, Bordeaux et le Midi pour la France, Milan pour l'Italie, sont les principales régions exportatrices du produit à destination de l'Egypte. L'Italie l'envoie salé en boîtes de fer-blanc contenant de 250 grammes à 5 kilogrammes. L'Australie l'envoie en mottes de 8 à 10 kilogrammes par bateaux frigorifiques. Les prix varient de 250 à 350 francs les 100 kilogrammes.

L'état d'interdépendance des populations les unes vis-à-vis des autres pour leur ravitaillement en produits alimentaires de toute première nécessité, va sans cesse en grandissant. Les voies de communications nombreuses et rapides avaient déjà développé considérablement cette dépendance mutuelle. Les procédés réfrigérants vont encore l'accroître davantage.

[38 : 63.72 (∞ : 62)

Exportation de viande de bœuf congelée. — Le commerce international de la viande congelée a pris ces dernières années des proportions énormes. Les principaux exportateurs sont l'Argentine, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Le tableau qui suit donne, en tonnes, le chiffre des exportations pour ces différents pays au cours des dix dernières années.

Les chiffres relatifs au commerce international des produits alimentaires sont intéressants à donner dans cette revue, surtout lorsqu'il s'agit de produits dont les difficultés de conservation sont grandes. Ils montrent, en effet, combien les progrès de la technologie humaine

et la rapidité des transports rendent les peuples de plus en plus solidaires.

ANNÉES	ARGENTINE	ÉTATS-UNIS	AUSTRALIE	NOUVELLE-ZÉLANDE	CANADA
1901	44.904	159.482	41.126	15.026	4.202
1902	70.018	136.847	36.024	11.018	1.962
1903	85.520	115.525	27.737	14.296	1.078
1904	97.744	135.829	17.817	9.241	1.343
1905	152.857	107.223	19.695	8.084	604
1906	153.809	121.536	18.844	7.878	1.309
1907	138.222	127.701	23.560	16.298	660 (1)
1908	180.814	91.203	18.457	17.991	1.022
1909	210.657	55.746	32.251	18.969	712
1910	253.708	34.336	—	24.331	534
1911	312.834	19.215	—	—	440
TOTAUX	1.701.087	1.104.643	235.511	143.132	13.866

[38 : 63.75 (∞)]

Ligne du Loetschberg. — Le premier train a passé sur la ligne du Loetschberg, le 19 juin 1913. De nombreux articles ont paru dans des revues et journaux au sujet de cette nouvelle ligne où le génie de l'homme a triomphé de difficultés naturelles considérables. Suivant le point de vue spécial auquel elles se placent, ces revues ont envisagé le problème, les unes au point de vue technique, les autres au point de vue économique. On empruntera aux unes et aux autres, les passages qui sont de nature à donner du travail exécuté et de ses conséquences, l'idée la plus nette.

GÉOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE. — Ainsi qu'on le sait, le tunnel du Loetschberg est un complément de celui du Simplon ; c'est une voie d'accès directe au Simplon qui lui amènera une grande partie du trafic provenant de la France du Nord, de l'Italie, de la Hollande et de la Belgique.

Le tunnel principal a une longueur de 14,605 mètres — quelques mètres de moins seulement que le Saint-Gothard. Mais ce tunnel étant à 1,200 mètres d'altitude, les deux voies d'accès ont été fort difficiles à établir de manière à ce qu'elles ne présentent pas de trop fortes pentes. Elles décrivent de nombreux lacets, des boucles complètes.

(1) Pour neuf mois.

quelquefois à l'air libre, quelquefois dans des tunnels hélicoïdaux : les petits tunnels atteignent eux-mêmes une longueur totale de 10 kilomètres, quelques-uns d'entre eux ont de 1,000 à 1,500 mètres.

Un des invités à la cérémonie d'inauguration a fait, au correspondant suisse de *l'Indépendance Belge*, une description détaillée du tracé que l'on croit intéressant de reproduire ici, malgré sa longueur :

Le train franchit en vingt-deux minutes la distance de Spiez à Frutigen, une des stations principales de la ligne. A partir de là, il commence à grimper. Il traverse un grand viaduc par lequel il arrive au flanc de la montagne où sont pratiquées les rampes qui aboutissent au grand tunnel. Ce sont des travaux d'art remarquables. On passe d'abord par plusieurs petits tunnels échelonnés, au moyen desquels la voie s'élève insensiblement, franchissant, souvent sur de hardis viaducs, des fissures d'une profondeur vertigineuse. Là-haut, sur un pic, se dresse un vieux château en ruines. Tout à l'heure, nous l'apercevrons en face, puis nous le dominerons. De tunnel en tunnel, de viaduc en viaduc, le train est arrivé devant la galerie hélicoïdale d'une longueur de 1,645 mètres, dont la boucle en tire-bouchon, tantôt à ciel ouvert, mais le plus souvent souterrainement, opère un dénivellement considérable. Pendant tout le trajet, on jouit des aspects les plus beaux et les plus variés. Tantôt on plane au-dessus de la verte vallée de Frutigen, tantôt on côtoie de sauvages abîmes ; on passe à travers des régions d'éboulis, au-dessus du torrent de la Kander, dont on aperçoit les panaches d'écume blanche des rapides. Après avoir passé le tunnel hélicoïdal, on rencontre encore plusieurs œuvres d'art, des ponts, des viaducs, de nouveaux tunnels, et l'on arrive à la station principale de la rampe nord, le grand village de Kandersteg, bien connu des touristes et de la gent sportive. Nous avons traversé environ 6,000 mètres de galerie et 850 mètres de viaducs et de ponts, pour franchir une différence d'altitude d'environ 500 mètres. A Kandersteg, la ligne atteint le point culminant dont la cote indique 1,100 mètres. On entre là dans un grand tunnel percé dans la montagne qui a donné son nom à ce chemin de fer.

Pendant toute la traversée on peut laisser les fenêtres ouvertes ; il n'y a ni fumée, ni poussière, ni chaleur suffocante, et dans le wagon abondamment pourvu de lampes électriques, qui roule à raison de soixante-dix kilomètres à l'heure, on s'aperçoit à peine que l'on traverse une longue galerie souterraine. Le trajet dure treize minutes. On débouche du côté sud à Goppenstein. La tête du tunnel est monumentale et préservée contre les avalanches particulièrement fréquentes dans ces parages, par d'importants travaux qui ont coûté quelques centaines de mille francs.

De Goppenstein, la ligne est établie le long du flanc gauche d'un vallon sauvage, étroit et profond, au fond duquel coule le torrent de la Lonza. Des deux côtés s'élèvent à perte de vue des rochers dans les fissures ou sur les terrasses desquels croissent, ici des arbustes, là des pins. Il y a plusieurs tunnels, dont quelques-uns ont des ouvertures en ogives qui, pen-

dant la construction, servaient à l'évacuation des matériaux. Enfin le train sort du vallon et arrive à la station de Hothen. Ici, l'horizon s'élargit : la ligue court à quelques cents mètres au-dessus de la vallée du Rhône. Des deux côtés du fleuve, on aperçoit des villages, des vignes, des coteaux parsemés de rustiques chalets et commandant ce paysage, les sommets couverts de neige des Alpes valaisiennes. La voie ferrée, toujours en flanc de montagne, déchiré en maint endroit, s'engage dans la fissure étroite et profonde dont les bords sont des rochers à pic. Elle forme comme un immense fer à cheval, s'avançant jusqu'au fond de l'infractuosité pour repartir du côté opposé. Ces déchirures, qui se renouvellent plusieurs fois, forment, dans leur base profonde, des vallées sans issue. Les plus remarquables sont le val Baltschieder et le val Bietsch. On ne peut rien se représenter de plus hardi que ces terrassements le long d'abîmes insondables à l'œil nu, abîmes où l'on trouverait, si l'on y descendait, des habitations et des prairies. Cette partie de la ligne du Loetschberg paraît à plusieurs la plus intéressante, à cause de la hardiesse des travaux exécutés là pour frayer un passage aux trains.

Insensiblement, les altitudes élevées s'abaissent et bientôt la ligne se rapproche de la vallée du Rhône, en atteint le seuil et aboutit, par un large pont jeté sur le fleuve, à la gare internationale de Brigue, d'où les trains, après avoir franchi le tunnel du Simplon, plus long encore que celui du Loetschberg, continueront leur course vers Milan.

TECHNIQUE. — On n'a pas rencontré, au Loetschberg, les mêmes difficultés techniques qu'au Simplon. *L'Economie Financière* a donné des renseignements d'ordre technique suivants, au sujet de la construction de la ligne :

La température de la roche ne dépasse jamais 34° dans la galerie sud, 17° dans la galerie nord. Les perforatrices, les locomotives des trains de matériaux étaient toutes mues à l'air comprimé, ce qui facilita beaucoup le problème de l'aération. On s'attendait à travailler tout le temps dans une roche assez dure, ce qui est une condition favorable. Les géologues s'étaient trompés ; au-dessus de la vallée de Gasteren, les sables aquifères descendaient profondément, et le 24 juillet 1908, une explosion de dynamite précipita dans le tunnel dix mille mètres cubes d'alluvions et d'eau. Vingt-cinq ouvriers italiens furent tués.

On décida alors de faire décrire au tunnel une boucle vers l'Est, afin de passer la vallée beaucoup plus près de la source de la rivière. Cette déviation présentait de grandes difficultés techniques. Malgré cela, lorsque, le 31 mars 1911, les deux galeries entamées l'une au Nord, l'autre au Sud, se rencontrèrent à 7 kilomètres de l'air libre, on constata qu'elles se rejoignaient exactement, sauf une erreur de 25 centimètres à l'axe et une différence de niveau de 2 centimètres.

Le tunnel du Loetschberg est la seule des grandes percées des Alpes qui soit à deux voies. Il possède une autre originalité : c'est que la traction y est uniquement électrique.

Il a été achevé en quatre ans et cinq mois, ce qui représente un avancement journalier de 9^m02. Cette moyenne s'élève à 11^m95, si l'on défalque du temps total de construction, les périodes d'arrêt imposées par les catastrophes et les jours de chômage.

Quelques chiffres souligneront l'importance de cette œuvre colossale. La longueur totale de la ligne, de Frutigen à Brigue, est de 60 kilom. 400. Les deux rampes d'accès au tunnel, nord et sud, ont respectivement 20 kilom. 500 et 25 kilom. 300 de longueur ; leur déclivité maximum est de 27 pour mille. L'exécution de ces deux rampes a nécessité la perforation de tunnels, dont la longueur totalisée dépasse 12 kilomètres et dont certains ont jusqu'à 1,700 mètres. Le cube total des déblais résultant des ouvrages de toute nature dépasse 3 millions de mètres cubes ; celui des maçonneries, 650,000 mètres cubes. L'effectif des ouvriers de tous les corps d'état a dépassé le chiffre de 9,000 pendant la période de travail intensif.

En outre des installations mécaniques et électriques très importantes utilisées pour la construction des rampes, les usines de force spécialement réservées au grand souterrain ont développé, au moment de la pleine action, près de 3,000 chevaux à chacune des deux têtes, pour les besoins de la perforation, des transports, de la ventilation et des divers services.

EXPLOITATION. — Les wagons sont convoyés à la vapeur, de Berne à Spiez. À partir de Spiez, des locomotives électriques de 2,500 chevaux actionnées par un trolley, remorquent le train de 300 tonnes environ à une vitesse moyenne de 40 kilomètres à l'heure, sur les pentes de 20 à 27 0/00, et de 65 kilomètres sur les faibles rampes du grand tunnel. Le courant est alternatif. C'est la première fois que ce genre de courant est utilisé pour des lignes de grand trafic et de grandes vitesses. Les wagons construits à l'usage de la ligne sont très confortables. Ils sont d'un modèle particulier : très longues voitures à couloirs latéraux, contenant un grand nombre de compartiments à six places. Le tout joliment décoré. De larges baies laissent entrer la lumière à flots. Les wagons de troisième classe ne diffèrent de ceux de première et de deuxième classes que par les sièges, qui sont en bois, mais capitonnés de cuir à la hauteur des épaules, aux deux coins et aux appuie-têtes. Les voitures sont lourdes, afin qu'elles puissent bien adhérer aux rails. Mais elles ont de bons ressorts et roulent si gentiment que le voyageur n'éprouve ni heurts ni secousses.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES. — L'exploitation de ce nouveau chemin de fer aura pour effet de déplacer une partie du trafic des marchandises et des voyageurs du Nord-Ouest de l'Europe vers l'Italie.

La revue *La Nature* décrit de la manière suivante, le déplacement probable qui va se produire dans le domaine des transports :

L'ouverture de cette ligne va apporter des modifications profondes

dans les courants de circulation par voies ferrées de toute l'Europe septentrionale centrale. Une grande partie du trafic à destination de l'Italie, qui passait par le Gothard ou par la ligne de Lausanne, va trouver une voie plus courte par Delémont, Berne, Thoun, Spiez et la ligne du Loetschberg, puis le tunnel du Simplon. Il n'en résultera ni bénéfice ni dommage pour les chemins de fer de l'État suisse, qui possède maintenant toutes ses voies, sauf le tronçon Berne-Loetschberg. Il n'en est pas de même pour les chemins de fer étrangers à la Suisse. La création de la ligne de chemin de fer du Loetschberg aura pour eux de sérieuses conséquences économiques faciles à prévoir et d'autres qui se révéleront plus tard. Tout le trafic d'Angleterre, venant d'Ostende ou celui des pays septentrionaux venant d'Anvers passera, pour sortir du parcours belge Bruxelles-Longwy, par Nancy, Beifort, Delle et Delémont, au lieu de prendre le chemin ancien de Liège, Luxembourg, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Bâle ; il sera ainsi enlevé aux chemins de fer allemands et luxembourgeois au profit des chemins de fer de l'Est français, qui absorberont encore plus qu'autrefois le trafic anglais passant par le parcours maintenant raccourci de Calais à Beifort, Delle et Delémont. Par contre, le port de Marseille et le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée perdront peut-être un certain trafic drainé vers le port de Gênes par le Loetschberg, etc.

Ce sont d'ailleurs des banques françaises et en grande partie des banques lorraines qui ont fourni au canton de Berne, les capitaux nécessaires à l'exécution de ce gigantesque travail. Il a coûté au total 109 millions. [625 (494)]

Randonnée de Brindejone des Moulinais. — Le pilote français, Brindejone des Moulinais a fait, en aéroplane, du 10 juin au 2 juillet, un tour d'Europe sensationnel, dont voici l'itinéraire :

- 10 juin Paris-Varsovie, 1,400 kilomètres.
- 15 juin Varsovie-Dvinsk, 550 kilomètres.
- 16 juin Dvinsk-Saint-Pétersbourg, 450 kilomètres.
- 23 juin Saint-Pétersbourg-Reval, 350 kilomètres.
- 25 juin Reval-Stockholm, 400 kilomètres.
- 29 juin Stockholm-Copenhague, 610 kilomètres.
- 1^{er} juillet : Copenhague-La Haye, 700 kilomètres.
- 2 juillet : La Haye-Paris, 400 kilomètres.

C'est donc un parcours total de 4,860 kilomètres accompli en moins de 50 heures, escales déduites. Voici comment le recordman a fait, à la revue *L'Aéro*, le récit de son fantastique voyage :

De Paris à Varsovie, la route ne fut pas dangereuse et je n'eus guère à lutter que contre le vent ; par exemple, il était de taille, à Berlin notamment, où je vins atterrir en pleine bourrasque. Je trouvai, du reste, l'aérodrome de Johannisthal presque désert, car on ne m'attendait nulle-

ment par ce temps troublé. L'aviateur Von Gorissen me reçut absolument comme un ami et j'allai me reposer un peu chez lui. Puis je repartis. Le vent soufflait toujours avec une violence que je n'aurais pu soupçonner; les arbres en étaient déracinés et les cheminées emportées. Cela ne m'empêcha pas de coucher le soir à Varsovie, ainsi que j'en avais formé le projet. Je continuai ensuite jusqu'à Saint-Pétersbourg, où je reçus un accueil inoubliable, surtout de la part des officiers aviateurs de l'aérodrome de Gatchina. La Russie ne présente aucun terrain d'atterrissage et ce ne sont partout que des sapins.

La partie la plus désagréable de mon voyage fut, au retour, la traversée de la Baltique, pour aller de Rêvai à Copenhague. Ce vol, de 395 kilomètres au-dessus de la mer, me sembla horriblement long, d'autant plus que je me trouvais en plein brouillard ; je prenais même parfois des nuages pour des îles et devais marcher constamment à la boussole. J'aperçus cependant sept torpilleurs russes échelonnés sur le parcours.

L'accueil qui me fut fait à Copenhague fut peut-être plus chaleureux encore que celui qui m'avait été réservé à Saint-Pétersbourg. Le roi de Danemark me reçut dans ses appartements particuliers et me remit la plus haute dignité nationale : l'Ordre du Danebrog. Ne sachant en quels termes m'adresser ses félicitations, il me dit simplement en me décorant : « Écoutez, vous l'avez bien mérité !... »

De Copenhague à Paris, mon voyage fut assez agréable. A Hambourg, les Allemands s'excusèrent de n'avoir pas été préparés à « l'honneur » de me recevoir ; ils me traitèrent avec les plus grands égards et, malgré le peu de durée de mon escale, me firent visiter un Zeppelin.

Je ne m'éternisai pas à La Haye, et j'en repartis ce matin, en présence du prince-consort. Il pleuvait assez fort et je me dirigeai à la boussole jusqu'à Cambrai ; je suivis ensuite le chemin de fer jusqu'à Compiègne où je fus heureux d'arriver pour déjeuner avec mes camarades, venus me chercher pour me ramener à Villacoublay. Le Conseil Municipal m'offrit, au nom de la ville de Compiègne, un artistique coffret ciselé.

Je suis heureux, croyez-le bien, d'avoir pu mener à bien ma randonnée à travers les capitales européennes, car elle n'aura pas été inutile. Mon voyage a été un stimulant fantastique en faveur de l'aviation.

L'extraordinaire prouesse réalisée par le jeune aviateur, Brindejonc des Moulinais, dont la réputation mondiale s'est affirmée par ces raids de ville en ville, constitue le plus magnifique exploit accompli jusqu'à ce jour dans le domaine de l'aviation. En dix heures cinquante-sept minutes, Brindejonc est parvenu à couvrir la distance Paris-Varsovie, ne faisant que deux escales pour se ravitailler en cours de route. Entre Wanne et Berlin, soit une distance de 450 kilomètres, il vola à la vitesse fantastique de 215 kilomètres à l'heure. Le départ de Berlin s'effectua par une véritable tempête, mais le hardi et infatigable pilote ne s'en inquiéta guère, et le soir même de son départ de Paris, il atteignait la frontière russe, point qu'il s'était fixé comme but de

sa randonnée de la journée. Cet admirable exploit sportif classe Brindejone premier pour la dernière prime semestrielle de la coupe Pommery.

Rappelons que la coupe Pommery fut instituée par la Société Pommery, de Reims, en 1910. Une somme de 50,000 francs y fut affectée. Le règlement prévoyait une durée de trois années consécutives formant donc six périodes se terminant fin avril et fin octobre. Chacun des vainqueurs de l'une de ces périodes ayant effectué la plus grande distance en ligne droite en une journée avec départ de France, recevait une somme de 7,500 francs et un modèle réduit de la coupe.

Le vainqueur final sera désigné le 31 octobre 1913 ; il recevra l'objet d'art sur lequel seront gravées outre sa performance, celles des cinq vainqueurs précédents.

Voici les diverses performances établissant le classement à ce jour :

Au 30 avril 1911 : J. Védrines (Paris-Poitiers), 293 kilomètres.

Au 31 octobre 1911 : J. Védrines (Paris-Angoulême), 394 kilomètres.

Au 30 avril 1912 : R. Bedel (Paris-Biarritz), 656 kilomètres.

Au 31 octobre 1912 : P. Daucourt (Valenciennes-Biarritz), 852 kilomètres.

Au 30 avril 1913 : M. Guillaux (Biarritz-Kollum), 1,255 kilomètres.

Au 12 juin 1912 : Brindejone des Moulinais (Paris-Varsovie), 1,400 kilomètres environ. Résultat officieux.

Jugée au point de vue progrès pratique de l'aviation, la coupe Pommery peut être considérée comme le « blue ribbon » du sport aérien. [797.5 (079.1)]

Commémoration internationale de Shakespeare. — L'idée vient d'être émise, en Angleterre, notamment par la *Review of Review*, de célébrer chaque année la mémoire de Shakespeare par une grande fête internationale qui aurait lieu chaque fois dans un autre pays. Il serait constitué un organisme formé par des délégués des principaux groupements qui s'occupent d'études shakespeariennes et par des acteurs et des savants, interprètes et admirateurs du grand dramaturge. Cette idée pourrait être élargie et il serait possible de commémorer d'une manière identique, les génies qui, depuis des siècles, ont exercé une influence sur l'humanité entière : Homère, Sophocle, Aristote, Dante, Archimède, Grotius, Rembrandt, Newton, Goethe, Beethoven, Hugo, Wagner, pour n'en citer que quelques-uns. [92 S]

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : Paix ; — Alcoolisme ; — Unions Chrétiennes de Jeunes Gens ; — Congrès Colonial ; — Émigrants ; — Comité France-Italie ; — Ligues sociales d'Acheteurs ; — Selliers ; — Relieurs ; — Mutualité ; — Littéraire et Artistique ; — Instituteurs ; — Étudiants ; — Extension et Culture de la Langue française ; — Presse médicale ; — Neurologie et Psychiatrie ; — Électriciens ; — Horticulture ; — Aéronautique.

Vingtième Congrès Universel de la Paix (1). — Du lundi 18 au samedi 23 août de cette année, se tiendra à La Haye, le vingtième Congrès Universel de la Paix. Depuis 1889, ce Congrès eut lieu presque annuellement dans une des grandes villes de l'Europe ou de l'Amérique et a sans cesse rencontré la sympathie et l'intérêt les plus vifs des pays où il se réunissait et des autorités qui l'avaient patronné.

Dès le moment où l'inauguration du Palais de la Paix fut assurée pour l'année 1913, il était certain aussi que le Congrès annuel de la Paix, le vingtième depuis la fondation, se tiendrait à La Haye. N'est-ce pas l'idée même qui a donné naissance aux congrès de la Paix qui s'incarna dans le Palais de la Paix?

Le Congrès Universel de la Paix a trouvé dans les Pays-Bas de nombreux appuis. Il est placé sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Prince des Pays-Bas, Duc de Mecklembourg ; il est patronné par un comité d'honneur dans lequel sont représentés le Gouvernement et les principales autorités en matière de droit international, à côtés des différents représentants des cultes et des hommes les plus éminents du commerce et des sciences. Le Congrès a été préparé par un comité qui compte près de 200 noms et c'est bien là la preuve de la sympathie qu'a rencontrée partout le mouvement pacifiste auquel il convient, précisément cette année, de donner une expression digne de lui.

(1) *La Vie Internationale*, t. 3, p. 167.

En vue du règlement, tel qu'il a été établi par le Bureau International de la Paix de Berne, les congrès se composent des délégués des ligues pacifistes nationales et locales qui ont été admises par le Bureau de Berne et des personnes qui s'inscrivent comme membres, moyennant le somme fixe de 10 francs. Contre le payement de cette somme, on a le droit d'assister aux séances du congrès, de prendre part aux débats et de faire partie des différentes excursions du congrès, à moins que l'une ou l'autre de ces excursions ne comporte exceptionnellement une souscription supplémentaire. Après la session, les membres recevront le compte rendu des séances imprimé d'après le compte rendu sténographique et accompagné des rapports. Voici l'ordre du jour du prochain congrès :

1. Rapport annuel de la Commission Internationale du Bureau de Berne relatif aux événements de l'année écoulée pour autant qu'ils concernent la guerre et la paix.
2. Droit international : *a)* Projet d'un code de droit international ; *b)* Les sanctions relatives au droit international ; *aa)* Des sanctions économiques en cas de violation du droit international ; *bb)* De la sanction au moyen d'une police internationale.
3. La presse au service du mouvement pacifiste.
4. La rivalité sur le terrain commercial dans les relations internationales.
5. Limitation et diminution progressive des armements.
6. Désignation du siège du vingt et unième congrès Universel de la Paix.

Comme on le voit, on s'est préoccupé non du nombre mais de l'intérêt des questions et il faut reconnaître que les points énumérés ci-dessus constituent un attrayant et important programme de discussion et qu'il est de nature à attirer un grand nombre d'auditeurs.

Cette fois encore, comme de coutume, le congrès durera une semaine, mais la distribution du travail n'est pas la même que précédemment. Précédemment, le congrès commençait par se constituer et se divisait ensuite en sections qui, comme au Parlement, préparaient la discussion des questions. Désormais, les questions seront préparées par des commissions choisies, il est vrai, dans le sein du congrès, mais non choisies par le Congrès lui-même. Le travail de ces commissions, dont le but principal est de rendre les débats plus clairs, occupera les deux premiers jours ; ensuite aura lieu la séance d'ouverture ; puis, en séances publiques, les différents points de l'ordre du jour seront discutés et des décisions seront prises à leur sujet.

Secrétaire : M. Van der Mandere, Korte Vyverberg, 4, La Haye.

[172.4 (063) «1913 » (∞)]

Quatorzième Congrès International contre l'Alcoolisme (i).

— En 1909, au douzième Congrès International contre l'Alcoolisme, réuni à Londres, la proposition fut faite de fixer à Milan, le siège du congrès suivant. La majorité cependant se prononça pour La Haye, où le treizième congrès eut lieu au mois de septembre 1911. Les délégués italiens à La Haye renouvelèrent leur invitation, appuyée par la Municipalité de Milan et, cette fois, le congrès, dans sa grande majorité, décida de tenir ses assises en 1913 dans la métropole de la Haute Italie.

M. le Ministre des Affaires étrangères a bien voulu se charger de transmettre les invitations officielles au congrès aux différents Gouvernements. L'administration de la Maison Royale a accordé au congrès l'usage de la splendide *Villa Reale*, de Milan, vaste palais, admirablement situé en face des jardins publics. Les congressistes y trouveront toutes les commodités désirables.

Le Comité exécutif a fait appel comme rapporteurs, soit à des personnalités scientifiques éminentes, soit à des orateurs spécialement au courant du mouvement contre l'alcool. Tout fait prévoir donc que le congrès aura une valeur scientifique et propagandiste considérable.

Se basant sur l'expérience du passé, le Comité s'est efforcé de mettre à l'ordre du jour un nombre limité de sujets intéressants et neufs. La variété en est cependant suffisante pour que chacun des congressistes y retrouve les questions dont il s'occupe spécialement. Faisant droit à des vœux exprimés de divers côtés, le Comité a pris des mesures pour que des résumés étendus des rapports soient envoyés à l'avance aux congressistes ; ceux-ci auront ainsi le temps de les étudier et de se préparer à une discussion fructueuse.

Voici le programme détaillé du congrès :

- 1913.09.22 I. Conférence solennelle (sans discussion), sur la pathologie de l'alcool : Prof. Hector Marchiafava.
II. Déchéance morale par l'alcool : Prof. Dr. J. van Rees ; J. Turner Rae. — Discussion : D^r Saleeby ; D^r F. Ferrari.
- 1913.09.23 I. Rôle et importance de l'industrie de l'alcool dans l'économie nationale : a) Vin : Ing. Ottavio Ottavi ; b) Bière : D^r Hartwig ; c) Eau-de-vie : D^r Matti Helenius-Seppälä.
II. L'activité du capital alcoolique contre le mouvement antialcoolique : D^r R. Hercod. — Discussion : D^r Holitscher ; William E. Johnson.

(i) *La Vie Internationale*, t. 2, p. 335.

- III. Les ravages de l'alcoolisme (au point de vue économique) : *a)* Dans le budget de l'État : D^r Daum ; Discussion : D^r Kögler ; M. A. Cohn ; *b)* Dans le budget de la commune : D^r F. Riémain. Discussion : M^{lle} A. de Pantchoulidzeff ; *c)* Dans le budget de la famille : M. Sherwell. Discussion : Red. G. von Koch.
- 1913.09.24 I. Utilisation des raisins et des fruits en boissons et produits sans alcool : *a)* La question hygiénique : Prof. E. Bertarelli ; *b)* La question chimique : Prof. D^r Eudo Monti. Discussion : D^r J. Kochs ; *c)* La question économique : D^r Szanto. Discussion : Prof. A. Marescalchi.
- II. La lutte contre l'alcoolisme aux colonies depuis l'ajournement de la Conférence de Bruxelles : D^r Harford ; Prof. G. Mondaini. Discussion : baron Joseph du Teil ; D^r Zacher.
- 1913.09.25 I. Patrons et ouvriers dans la lutte contre l'alcoolisme : *a)* Patrons : M. Meyer. Discussion : M. Howe, Magni Magno ; *b)* Ouvriers : Rinaldo Rigola.
- II. Comment remplacer le cabaret? (jardin, bains, bibliothèques publiques, places sportives, etc.) : D^r Stubbe, N. von Cramer. Discussion : A. Cabrini, D^r Ude, M. Parent.
- III. Expositions antialcooliques : D^r J. Flaig. Discussion : Ing. D. Pastorello.
- 1913.09.26 I. Le traitement des buveurs : *a)* Rapport médical : D^r Legrain ; Discussion : D^r Danitsch ; *b)* Traitement des buveurs : 1° Par les sociétés : M. A. Monod. Discussion : Rév. Père Syring ; 2° Par les asiles : D^r Delbrück. Discussion : D^r Andresen ; 3° Par les patronages : Prof. Gonser.
- II. La limitation du nombre des débits : Prof. D^r Trommershausen. Discussion : M. J. Siegfried, M. L. C. Stilemann-Gibbard, prof. A. Zerboglio, M. R. A. Batty, M. Ern. Cherrington.
- 1913.09.27 I. Éducation antialcoolique de la jeunesse : Miss Marie Brehm. Discussion : D^r de Vaucleroy, Charles Wakely, Alexis Schilow.
- II. Préparation des professeurs et instituteurs : Prof. D^r Ponickau. Discussion : Directeur Ljunggren, Prof. Aubert.
- III. L'alcoolisme en Italie : Directeur général de la Santé Publique de Rome. Discussion : D^r A. Schiavi, D^r P. Amaldi.
- IV. Le mouvement antialcoolique international : Prof. D^r Bergmann.
- Pendant la semaine du congrès, le D^r Popovic, de Belgrade, qui a pris part au siège d'Andrinople, fera une conférence sur « L'Alcool et la guerre ».

Le droit d'inscription au congrès a été fixé à 10 francs. Il donne droit de prendre part à toutes les séances du congrès, de bénéficier des réductions qui pourront être accordées sur les chemins de fer, et de recevoir toutes les publications du Congrès.

Les personnes qui ne peuvent pas se rendre à Milan peuvent s'assu-

rer, contre paiement de 6 francs, l'envoi de toutes les publications du congrès.

Beaucoup d'Associations Internationales antialcooliques, profitant de ce congrès, tiendront également leurs assises à Milan. Citons notamment :

Association Internationale des Catholiques Abstinents.
Association Internationale pour la réforme de l'auberge.
Bureau International contre l'Alcoolisme.
Bureau International de la Jeunesse Étudiante Abstinente.
Comité International des Prêtres Abstinents.
Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Bleue.
Fédération Prohibitionniste Internationale.
Ordre International des Bons Templiers.
Ordre Indépendant des Bons Templiers (neutre).
Société Universelle des Femmes Abstinentes.
Société Antialcoolique Internationale des Employés de Chemin de fer.
Société Internationale des Médecins Abstinents.

[178 (063) « 1913 » (∞)]

Collège international des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens. — Fondé en 1885, ce Collège est une des plus anciennes institutions unionistes pour la formation des secrétaires. Il se trouve à Springfield, dans le Massachusetts, une ville de cent cinquante mille habitants où il y existe une importante Union Chrétienne.

Le programme comprend une série de cours généraux auxquels sont astreints tous les étudiants, et trois divisions qui préparent les élèves, respectivement, au secrétariat unioniste, à la vocation de directeur de culture physique et au travail parmi les garçons et cadets. La série de cours généraux a pour but de donner à tous les étudiants une sérieuse instruction religieuse et une préparation complète leur permettant de travailler utilement pour autrui. Le champ d'étude comprend entre autres : l'étude de la Bible (Ancien et Nouveau Testament), l'histoire de l'Église et des religions, la mission, l'histoire des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, la sociologie, la morale sociale, la psychologie, la littérature et l'anglais.

Les divisions préparant au secrétariat et au travail parmi les garçons permettent d'obtenir le grade de Bachelor of Humanics, B. H. La division formant les directeurs de culture physique conduit au grade de Bachelor of Physical Education, B. P. E. Les études durent trois ans.

L'installation du collège a été notablement améliorée et agrandie ces dernières années. Une deuxième salle de gymnastique, avec laboratoire de physiologie, a été ouverte en 1911. Le terrain de sport

est l'un des plus beaux de la Nouvelle-Angleterre. On a commencé en 1912, la construction d'un immense bâtiment spécial qui contiendra la bibliothèque, des laboratoires et des salles de cours. Une grande piscine de natation a été aussi érigée dernièrement.

Le collège compte 14 professeurs et 221 étudiants de 15 pays différents.

Les cours commenceront cette année le mercredi 24 septembre 1913 et se termineront le vendredi 12 juin 1914.

Quatre cent cinquante-cinq anciens étudiants de ce collège travaillent actuellement au service de diverses œuvres religieuses ou philanthropiques en 15 pays différents. [267.7 (071.4)
(∞)

Troisième Congrès International Colonial. — La question coloniale est de plus en plus à l'ordre du jour ; on l'étudie avec ardeur et compétence dans les parlements et au sein de plusieurs sociétés savantes, et elle fait l'objet de discussions approfondies pendant les assises annuelles de l'Institut Colonial International.

Pour donner encore plus de relief à l'idée coloniale, il a semblé utile de remettre en honneur l'œuvre des congrès internationaux coloniaux, créée à Bruxelles en 1907 et poursuivie en 1900, lors de l'Exposition Universelle de Paris. Le Congrès de Gand sera donc le troisième de l'espèce. Il permettra de mesurer le chemin parcouru depuis une douzaine d'années, de contrôler les méthodes et les organismes de propagande et d'exploration scientifique, d'échanger enfin des idées fécondes pour l'essor de l'expansion coloniale. Il est placé sous le haut patronage du Roi des Belges.

Le congrès aura lieu à Gand, du lundi 25 au samedi 30 août 1913. La cotisation est de 10 francs ; les cotisations de 100 francs et au delà assurent le titre de membre protecteur. Les membres ont droit au compte rendu du Congrès, à la visite gratuite, pendant toute la durée du congrès, de l'Exposition Universelle et Internationale de Gand, au lunch qui sera offert aux congressistes à Tervueren à l'occasion de la visite du Musée Colonial ; aux fêtes qui seront éventuellement organisées.

Le congrès est divisé en quatre sections, dont le programme a été déterminé comme suit :

I. — LE BLANC AUX COLONIES

1. Les fonctionnaires coloniaux (recrutement, formation, congés à accorder, pensions). M. Edm. Janssens.

2. a) Enseignement colonial, général et spécial : M. Th. Simar ; b) L'enseignement colonial général en France en 1913 : M. Henri Froidevaux ;

c) L'initiation coloniale à l'école primaire : M. Dubreucq ; d) Enseignement agricole colonial : M. Leplae.

3. Moyens à employer pour soutenir le moral des fonctionnaires (Bibliothèques, sociétés, etc.) : M. Th. Simar.

4. Hygiène coloniale. Hospitalisation. Sanatoria. Distribution de médicaments.

5. Principales maladies tropicales. Traitements préventifs et curatifs. Statistique : a) Maladie du sommeil : M. le D^r Broden ; b) Paludisme. Fièvre jaune.

6. Les colonies au point de vue de rémigration : M. Edm. Ronse.

7. La femme blanche et les enfants aux colonies : M. Edm. Janssens.

8. Les métis. Mesures nécessaires en vue de leur éducation et de leur instruction.

9. Le colon. Ce qu'il doit être.

10. La main-d'œuvre pénale.

11. L'habitation du blanc au Congo : M. De Smit.

12. Le recrutement du personnel technique et son avancement : M. Coulon.

13. Assurance sur la vie au Congo belge : M. le D^r Mahillon.

II. — LE MILIEU INDIGÈNE

1. Relèvement de l'indigène au point de vue *intellectuel* et *moral* : a) Considération d'ensemble : R. P. De Clercq ; b) Écoles. (Organisation. Méthodes. Nature de l'enseignement.) M. Kervyn, R. P. D'Hossche ; c) Instruction professionnelle, industrielle et agricole : Enseignement professionnel agricole pour les indigènes de l'Afrique équatoriale : M. Hegh ; d) Missions religieuses. Leur participation à l'enseignement : M. Edm. Janssens ; e) Le relèvement des noirs et le respect des coutumes indigènes : M. Ed. De Jonghe ; f) Lutte contre l'alcool, l'opium, le chanvre, etc.

2. Relèvement de l'indigène au point de vue *matériel* et *économique* : a) Moyens de développer : 1° L'agriculture indigène : M. Claessens ; 2° L'élevage; formation de gros et de petit bétail *laitier* ; b) Moyens propres à faire revivre les petites industries indigènes ; c) La pêche au Congo. Procédés indigènes. Moyens de les perfectionner : D^r Stappers ; d) Divers moyens d'assistance sociale : constitution de caisses d'épargne et d'organisation du crédit pour assister les indigènes dans l'exploitation de l'agriculture ou de petits commerces ou industries ; e) Programme d'enquêtes sur l'agriculture indigène : M. G. Batz.

3. La famille. (Alimentation. Habitation. Polygamie, etc.)

4. L'esclavage domestique. Formes diverses. Remèdes.

5. La traite.

6. Les coutumes barbares : M. J.-M. Jennigès.

7. Étude des organismes sociaux et politiques indigènes ; leur évolution vers une organisation sociale basée sur la propriété privée et sur le droit successoral européen ; création de centres, groupes ou villages, constitués

sur le type juridique de l'Europe, et dont l'accès est libre aux éléments les plus avancés : M. Lambin.

8. Le régime des armes.
9. Les sociétés secrètes indigènes.
10. Enquêtes relatives à l'inexistence de droits des indigènes sur les terrains domaniaux que le Gouvernement cède ou concède aux associations religieuses, aux sociétés et aux particuliers : M. W. Périer.

III. — ORGANISATION GÉNÉRALE DES COLONIES

1. Les pouvoirs du Gouverneur Général : M. Van Bleyenbergh.
2. Organisation judiciaire. Recrutement de la magistrature : M. Edm. Janssens.
3. Organisation administrative : *a)* du Gouvernement métropolitain ; *b)* du Gouvernement local aux colonies : M. Gohr.
4. Organisation militaire : D^r Maury.
5. Organisation fiscale : *a)* Impôts en général : leur nature, leur perception ; *b)* Régime douanier ; *c)* Impôts directs frappant l'indigène : M. J. Devos.
6. La réforme du régime douanier colonial en France : M. A. Girault.
7. Organisation religieuse : *a)* Missions : R. P. le Grand ; *b)* Islamisme.
8. Organisation médicale et hospitalière.
9. Organisation financière : M. J. Van Crombrugge.
10. Organisation industrielle et commerciale : M. de la Kethulle de Ryhove.
11. Régime monétaire : M. J. Goetseels.
12. Le crédit public : M. J. Van Crombrugge.
13. Organisation agricole : *a)* Au Congo belge : M. F. Smeyers.
14. Rapports entre la Métropole et les colonies et régime budgétaire : *a)* Congo belge : M. H. Fays, MM. Leroy, Arthus et Grosfils.
15. Le régime des protectorats.
16. Régies.
17. Le domaine colonial.
18. La législation coloniale : M. Edm. Janssens.
19. Système coloniaux pratiqués par les différents peuples.
20. utilisation des organismes politiques indigènes, en vue de l'organisation intérieure des colonies.

IV. — RÉGIME ÉCONOMIQUE DES COLONIES

1. L'inspection du travail au Congo : M. Heyse.
2. La législation du travail au Congo : M. F. de Meuleaere.
3. Main-d'œuvre indigène. Réglementation du travail. Imposition de certains travaux directement utiles à l'indigène (plantations, etc.) ; punitions corporelles (bastonnades, fouet, etc.) : M. Edm. Ronse.
4. Emploi éventuel de la main-d'œuvre jaune au Congo belge : M. W. Périer.

5. Statistique économique coloniale : M. Fr. Janssen.
6. Le capital aux colonies ; son organisation. Institutions de crédit.
7. Régime minier. Exploitation des richesses naturelles du domaine public.
8. Participation de la colonie dans le produit des mines : M. J. Olyfi.
9. Les droits de l'inventeur en matière de mines : M. H. Léonard.
10. Régime foncier ; système d'immatriculation des terres : M. Boland.
11. Agriculture coloniale. Système de colonisation agricole. Mesures adoptées pour favoriser la colonisation dans les pays tropicaux : M. Leplae.
12. Influence de l'agriculture coloniale sur l'avenir économique et social des colonies.
13. Importance de l'agriculture dans les colonies tropicales étrangères : M. Leplae.
14. Utilisation des appareils mécaniques pour l'exécution des travaux agricoles dans les colonies : M. J. Mullie.
15. Contribution à l'étude des forces hydrauliques : M. C. Camus.
16. Différents systèmes d'irrigation. Importance des travaux d'hydraulique agricole au point de vue des colonies : *a)* Les travaux d'hydraulique agricole en Afrique du Sud : M. J. Mullie.
17. Derniers progrès réalisés dans les cultures et les élevages coloniaux.
18. Organisation et comptabilité des exploitations aux colonies. Exploitations gérées par des organismes intermédiaires.
19. Protection de la flore et de la faune indigène. Leur importance au point de vue économique : *a)* Mesures prises en Afrique tropicale : M. le baron F. Fallon.
20. *a)* Voies de communication (chemins de fer, routes, réseau navigable) : M. Moulaert ; *b)* Télégraphie et téléphonie ; *c)* Transports aux colonies et dans les pays neufs.
21. Le commerce dans les colonies. Tarif douanier et tarif de transport. Patentes : M. Gallet.
22. *a)* Le caoutchouc. Récolte. Conservation. Régime à appliquer aux lianes : M. E. De Wildeman ; *b)* Les essences caoutchoutifères au Congo belge : M. Gisselere.
23. Le café : M. E. De Wildeman.
24. L'avenir des forêts tropicales : M. le D^r Berkhout.
25. Industrie. Mesures propres à favoriser l'établissement d'industries dans les colonies. Tarifs de transport du matériel et des matières premières. Tarif douanier d'importation et d'exportation.

Secrétariat général : M. Fern. Van Ortro, quai des Moines, 35, Gand.

[325 (063) « 1913 » (∞)]

Quatrième Conférence internationale pour l'Assistance aux émigrants. — Cette Conférence, organisée par le *Charitasverband* allemand et par les *St. Raphael Vereine* allemand et autrichien eut lieu à Vienne en septembre 1912. Elle excita un vif intérêt dans les

cercles ecclésiastiques et laïques et compta une assistance d'autant plus nombreuse qu'elle coïncidait avec le Congrès eucharistique.

M. Cahensly, le président du Raphael-Verein allemand, donna dans un rapport des chiffres significatifs indiquant à quel point se pose impérieux le devoir de l'assistance aux émigrants et du souci de leurs intérêts moraux et religieux. Dans les quatre dernières années, 381,000 Autrichiens et 334,000 Hongrois ont émigré aux États-Unis.

Le danger de rémigration est mis en relief par Mgr Koudelka, de Milwaukee, qui affirme que pour beaucoup, rémigration est le chemin de la perdition. Les plus récentes statistiques accusent 13 à 14 millions de catholiques dans l'Amérique du Nord, très petit nombre en proportion des millions d'immigrants catholiques. Il n'y a pas un État qui compte autant de défections parmi les catholiques que les États-Unis d'Amérique. Cela tient en partie à ce que les catholiques devaient jusqu'ici subvenir eux-mêmes aux frais du culte et qu'ils n'y suffisaient pas avec leurs maigres ressources.

L'épiscopat de l'Amérique du Nord s'est ému de cette situation et a confié à des prêtres le soin de former des colonies catholiques, avec églises et écoles, de façon à enrayer ces défections. Actuellement, il existe une société : *Catholic colonisation Society*, qui se donne pour mission de réveiller le sentiment religieux parmi les émigrants et de leur venir en aide au point de vue social et moral. L'un des plus ardents promoteurs de cette société est l'archevêque nord-américain Mgr Messmer.

M. Prachâr parle de la pastoration des émigrés à Brème, organisée depuis 1873 par les soins du Raphael-Verein allemand. Par ses soins également le service religieux est assuré à bord du *Norddeutscher Lloyd*, et tout prêtre se rendant en Amérique peut, sur sa requête, obtenir l'une des huit caisses contenant tout le matériel nécessaire à la célébration du Sacrifice de la Messe.

Le P. Mazurowski, parle de son activité et de ses expériences à Rotterdam, une des places les plus importantes pour l'émigration. Dans ces dernières années, il est parti de cette ville à destination des États-Unis, environ 54,000 émigrants, dont 10,000 d'Autriche-Hongrie. A côté de l'assistance spirituelle, il y a là aussi, sous le rapport matériel beaucoup à faire. L'orateur, dans ses prédications aux émigrants, les exhorte instamment de le tenir au courant par lettres, de leur vie en Amérique, de leurs expériences et des places de travail favorables. Par les renseignements obtenus, il a pu souvent aider ses protégés et leur procurer même du travail en Amérique. La bibliothèque qu'il a fondée pour les émigrants est en voie de développement et est très utilisée ; on ne peut trop recommander de procurer

et de faire parvenir aux émigrants pour la traversée, des journaux et des brochures chrétiens. Les éditeurs catholiques devraient envoyer, dans les ports, des journaux, pour être distribués aux émigrants. Il serait à désirer aussi que des personnes sûres accompagnent les émigrants pour faire leurs achats, car ils sont fréquemment trompés.

Mgr Vay de Vaya décrit les expériences qu'il a faites comme simple voyageur dans les ports d'émigration de Belgique et de Hollande, alors qu'il voulait se rendre compte de l'organisation catholique existante en faveur des émigrants. Les fonctionnaires des localités, les employés des chemins de fer, les agents de police même ignoraient la plupart du temps l'existence de ces organisations, ce qui montre la nécessité de leur donner une plus grande publicité.

Mgr Werthmann estime qu'il serait très désirable que les évêques pussent autoriser quelques prêtres habitant les localités où se trouvent des ports d'émigrants, à célébrer le saint sacrifice de la messe à bord des bateaux d'émigrants.

Le R. Zeno Wallbröhl parle des expériences faites pendant les dix-huit ans de son séjour au Brésil comme missionnaire dans les États de Santa Catarina et du Parana. Autrefois, dit l'orateur, les émigrants parvenaient toujours à se créer des conditions d'existence favorables, mais de nos jours, on a le devoir de déconseiller vivement l'émigration dans le Sud du Brésil et de combattre aussi le recrutement des ouvriers pour la construction des chemins de fer dans ce pays. Aux écrits de propagande des agents d'émigration, il faudrait opposer la publication d'écrits véridiques faisant la lumière sur la situation.

Le P. Kulawy qui a exercé son ministère au Canada pendant douze ans, auprès des émigrés allemands, polonais et ruthènes, fait des communications intéressantes. Il parle du prosélytisme exercé dans le Winnipeg, par l'évêque russe Serafin, chargé de gagner à la cause orthodoxe les émigrés ruthènes.

L'orateur déconseille l'émigration au Canada d'une façon générale et la déconseille tout spécialement aux gens qui ne sont pas familiarisés avec les travaux manuels ; ils y trouveront très difficilement une sphère d'activité.

Mgr Müller-Simonis déplore l'émigration très forte des femmes et des jeunes filles autrichiennes en Egypte. Dans les deux villes d'Alexandrie et du Caire se trouvent environ 2 à 3,000 jeunes Slovènes. On devrait lutter contre cette émigration et du moins employer tous les moyens possibles pour préserver ces jeunes immigrantes des dangers d'immoralité dont elles sont menacées. Dans ce but, il serait à désirer qu'un plus grand nombre de prêtres Slovènes pourvussent à la pastoration en Egypte.

La baronne de Montenach parle de l'activité efficace de l'Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille. Ses paroles éloquentes rencontrent la plus grande approbation.

La comtesse Bünkirchen-Liechtenstein consacre son rapport à l'activité des missions des gares à Görz et à Trieste et souhaite que cette activité se développe encore en considération du grand nombre de jeunes Slovènes qui partent pour l'Égypte.

Le Provincial B. Kassiepe de Hienfeld fait ressortir l'importance des missions populaires, propres aussi à agir et à éclairer les couches de la population les plus disposées à l'émigration.

Don Giovanni Rosa, qui a exercé son activité de missionnaire pendant sept ans dans l'Amérique du Nord, entretient l'assemblée de la nécessité d'une protection spéciale pour les ouvriers qui font annuellement la traversée (Saison wanderer). Son intérêt s'est porté spécialement sur les émigrants italiens du Tyrol qui, en grand nombre, vont chercher de l'occupation dans les exploitations minières et industrielles du Nord de l'Amérique.

Le comte Lasocki, délégué de l'Empire, exprime le vœu que les ecclésiastiques acceptent de s'occuper activement des immigrants polonais en Allemagne. Il insiste sur la nécessité pressante d'éditer une loi autrichienne sur l'émigration et plaide en faveur d'un appui financier du Gouvernement au Secrétariat du Raphael-Verein. Le doyen Beisert signale les démarches faites par le « Charitasverband », pour améliorer le sort des ouvriers étrangers en Allemagne ; après avoir vaincu un certain nombre de difficultés, on est parvenu à fonder une société à Posen, dans le but de protéger les ouvriers polonais contre des agents malhonnêtes.

Le D^r Gargas, avocat, intervient pour proposer un règlement de la question d'émigration au moyen d'une entente internationale.

M. Halek, de Libotz (Prague), chef du groupe tchèque du St-Raphael-Verein autrichien, parle des efforts tentés depuis treize ans par les catholiques de Bohême pour y rendre populaire le St-Raphael-Verein, efforts qui ont été couronnés de succès. En effet, cette œuvre s'est répandue et agit fructueusement, avec le concours de la société « Vlast » et de sa section sociale, dans l'intérêt des émigrants. Sur l'initiative du cardinal Freiherr Skrbenski et avec le concours des évêques, il a été fondé, cette année, une section du St-Raphael-Verein autrichien en Bohême. L'orateur fait quelques observations pratiques sur la manière dont la propagande pour le St-Raphael-Verein doit se faire dans le peuple ; il annonce la publication d'un *Guide pour les émigrants* et recommande de prévenir les ecclésiastiques américains

de l'arrivée des émigrants dans leurs paroisses, afin d'éviter que ces derniers ne tombent en d'autres mains.

Le délégué du Reichsrat, le chanoine Stojan, limite son rapport à l'émigration dans sa patrie, la Moravie, et constate avec satisfaction qu'elle y est en diminution.

L'orateur ajoute qu'il appuiera de tout son pouvoir l'élaboration d'une loi autrichienne concernant l'émigration.

Après une séance de cinq heures, le Président d'honneur, comte Harrach, remercie le Comité présidentiel et l'assistance et déclare close la quatrième Conférence internationale pour l'Assistance des Émigrants, dont on est en droit d'attendre des résultats efficaces pour leur bien spirituel et matériel.

[325.2 (063) « 1912 »

(∞)

Comité France-Italie. — Un Comité France-Italie a été constitué en France, sous la présidence de M. Stephen Pichon, sénateur, et composé de MM. Barthou, Lavisse, Dervillé et Luchaire, à l'effet d'établir, sur des bases plus larges et plus stables, les relations matérielles et morales des deux pays voisins. Le siège du comité, dont le secrétaire général est M. Ernest Lémonon, a été établi à Paris, 20, rue Chalgrin (avenue du Bois de Boulogne). Ce comité se propose :

1. De travailler au développement des relations matérielles entre la France et l'Italie.
2. De faciliter les rapports intellectuels et moraux entre le public des deux pays.
3. Plus spécialement, de faire connaître en France, l'Italie contemporaine.

Un office d'études économiques, sociales et juridiques, destiné à suivre le mouvement économique italien, un office de relations et d'informations destiné à donner tous les renseignements de nature à faciliter les échanges avec l'Italie, enfin, la revue mensuelle *France-Italie* destinée à faire connaître exactement, en France, le mouvement politique, économique, social, littéraire et artistique de l'Italie, sont les organes principaux par lesquels le nouveau comité essaiera de réaliser le programme qu'il s'est tracé. Le premier numéro de cette revue a paru le 1^{er} juillet 1913.

En outre, l'Office central de Paris exercera une action méthodique sur le public et sur la presse des deux pays, dirigera les manifestations officielles, accueillera les personnalités italiennes de passage à Paris ; il se tiendra en relations régulières avec le Comité *Italia-Francia*, constitué à Rome sous la présidence d'honneur du marquis Visconti-Venosta.

Les ressources du Comité *France-Italie* consistent uniquement dans les souscriptions de ses adhérents qui seront ainsi la mesure de son action (1).

Le comité fait appel au concours généreux de tous ceux qui, dans l'intérêt de la France comme de l'Italie, souhaitent voir s'établir sur des bases précises, entre les deux pays, rapprochés déjà par tant de souvenirs et d'affinités, des relations politiques, économiques et morales sans cesse plus étroites. [327.3 (44 : 45)]

Conférence Internationale des Ligues sociales d'Acheteurs.

— Faisant suite à celle de Genève, réunie en 1908, cette conférence aura lieu à Anvers, du 26 au 28 septembre 1913. Les ligues fédérées d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, des États-Unis, de France et de Suisse enverront des délégués. Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1. *Le Label*. — Expériences faites. Projets possibles pour d'autres pays. Question du Label des substances alimentaires (garanties de qualité). Etat actuel d'un Label international. Les L. S. A. et le Label syndical.

2. *Listes blanches*. — Expériences des divers pays. Résultats tant au point de vue patronal qu'au point de vue de la clientèle. Conditions internationales de la Liste blanche. Question du boycottage.

3. *Affichettes*. — Affiches et listes de recommandation pour le commerce. Expériences et résultats. Réglementation et internationalisation de la marque.

4. *Rapports avec les organisations de consommateurs*. — a) Ligues de consommateurs ; b) Coopératives.

5. *Arbitrages et conciliations*. — Méthodes. Résultats. Utilité.

6. Les L. S. A. et la *Réglementation du travail* par le législateur ou par la profession. Intervention des L. S. A. pour appuyer les lois ou en provoquer, ou pour aider aux ententes en vue d'une réglementation professionnelle (projet Deslandres).

7. *Réformes spéciales*. — Le minimum de salaire. Le travail de nuit dans la boulangerie. La veillée dans la couture. La question du pourboire (proposition allemande). Le repos hebdomadaire et la semaine anglaise. Le travail postal. Les étalages.

8. *La méthode dans les enquêtes*. — Rapports avec les associations ouvrières et patronales.

Dans une séance spéciale, les perfectionnements à apporter aux relations entre les ligues existantes seront étudiés.

(1) ART. 6. — Les membres adhérents du Comité doivent payer une cotisation annuelle de 20 francs.

ART. 10. — Les membres du Comité recevront le service gratuit de la revue.

Les inscriptions françaises doivent être adressées à M. Tourret, 4, rue Vaubecour, Lyon.

Les inscriptions belges à M^{me} Belpaire, 38, rue des Escrimeurs, Anvers.

Les autres inscriptions à M. de Mortier, 12, rue Tour-Maitresse, Genève. [331 (063) « 1913 » (∞)]

Troisième Congrès international des Ouvriers selliers. —

Les 9 et 10 mai 1913, s'est tenue à Vienne, sous la présidence de M. Sassenbach, secrétaire de la Fédération internationale des Selliers, la troisième Conférence des Selliers et professions similaires. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Hongrie, la Scandinavie y étaient représentées par 15 délégués. Était également présent, M. Simon, secrétaire de la Fédération internationale des Ouvriers de la Chaussure. Les Suisses, les Roumains et les Serbes se sont excusés de ne pouvoir envoyer de délégués.

Après avoir examiné les rapports du secrétaire international et des délégués de chaque pays sur la situation actuelle, le Congrès a pris les décisions ci-dessous :

1° Publier un rapport en français, en allemand et en danois sur la situation financière, les mouvements de grève ou de salaire dans toutes les sections de l'Internationale de la Sellerie.

2° Uniformiser les pièces syndicales des membres de toutes les sections nationales, ainsi que les conditions d'entrée, tels que noviciat, indemnités, cotisations ;

3° Organiser la solidarité ouvrière pour soutenir grèves ou lock-outs dans l'un ou l'autre des pays affiliés ;

4° Faciliter le passage d'un membre de l'une à l'autre section de l'Internationale.

Toutes ces questions ont été discutées profondément et résolues au mieux des intérêts des ouvriers de tous les pays. De grands malentendus furent dissipés. Les délégués se renseignèrent mutuellement sur tous les points d'organisation et l'on peut dire que pour tous, ces deux journées ont été au plus haut point instructives et l'organisation des selliers ne tardera pas à en ressentir les bienheureux effets.

[331.88 : 685.1 (062) « 1913 » (∞)]

Troisième Conférence internationale des Relieurs. — Les

ouvriers relieurs qui tinrent en 1907, à Nuremberg, leur premier Congrès et en 1910, à Erfurt, leur second Congrès, se sont réunis à Bruxelles, les 24 et 25 juin 1913. C'est la première fois qu'ils tinrent

une conférence en dehors de l'Allemagne. Leur bulletin du mois de mai 1913 donnait en même temps que le programme, une statistique des membres affiliés aux différents syndicats en 1912. A la fin de l'année 1912, 14 Fédérations des Relieurs s'étaient affiliées au Secrétariat international des Relieurs à savoir : la Fédération de la Belgique, de la Bosnie et de l'Herzégovine, de la Bulgarie, du Danemark, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de la Croatie et de l'Esclavonie, de la Norvège, de l'Autriche, de la Suède, de la Suisse, de la Serbie et de la Hongrie. Ces fédérations comptaient 26,887 hommes et 23,009 femmes, soit un total de 49,896 membres. En 1912, les recettes de ces Fédérations se montaient à 1,336,862 marcs et les dépenses à 973,211 marcs. Le solde en caisse s'élevait à la fin de l'année, à 1,737,681 marcs. Sans doute l'idée de l'Union internationale progresse et encourage le développement des Fédérations affiliées au Secrétariat international des Relieurs.

Récemment la Fédération centrale allemande graphique du Brésil s'est affiliée au Secrétariat international des Relieurs, de sorte que l'Union internationale n'est plus limitée seulement à l'Europe.

Les réunions ont eu lieu à la Maison du Peuple, rue Joseph Stevens, 17. L'ordre du jour provisoire sur lequel la Conférence avait mission de statuer définitivement était le suivant :

- 1° Rapport du secrétaire ;
- 2° Résultat de l'enquête sur le travail des femmes ;
- 3° Organisation des Fédérations affiliées, considérée spécialement sous le rapport de leurs moyens de lutte ;
- 4° Discussions des motions présentées ;
- 5° Divers ;
- 6° Élection du Secrétaire international.

Les motions présentées à la Conférence internationale furent :

1° *Motion de la Fédération norvégienne des Relieurs concernant l'introduction d'un secours de grève obligatoire.*

Étant donné que la pensée de la solidarité s'étend de plus en plus non seulement dans la classe ouvrière, mais aussi chez les capitalistes, la Fédération norvégienne des Relieurs estime que le moment est venu de donner une forme plus stable aux secours entre les différentes Fédérations au lieu de la forme volontaire en usage jusqu'à présent. La réglementation actuelle du secours n'est pas telle qu'elle donne une garantie suffisante de secours aux Fédérations en lutte ; il en serait tout autrement avec le secours obligatoire.

L'introduction d'un secours obligatoire par le paiement de cotisations hebdomadaires perçues sur tous les membres des Fédérations affiliées en cas de grève ou de lock-out, est à notre avis d'une importance si

grande, que la Conférence doit prendre position à cet égard, et si possible la faire entrer en pratique. Nous voulons encore faire remarquer qu'un tel arrangement est déjà réalisé depuis quelque temps chez les imprimeurs et lithographes. Il faudrait d'abord établir les statuts sur la base des discussions à la Conférence, les donner ensuite au Secrétaire pour les rédiger et les soumettre enfin aux Fédérations affiliées en vue d'une acceptation éventuelle.

2° Motion de la Fédération suédoise des Relieurs concernant le secours de grève.

Conformément à la décision de la Conférence de Erfurt, les Fédérations des Relieurs des pays Scandinaves ont dénoncé leur traité de réciprocité dans la prévision que la Conférence de Bruxelles fixera un secours de grève internationale obligatoire.

Nous présentons la motion suivante : Un secours international obligatoire devra être introduit en cas de grève et de lock-out. Les détails seront fixés par la Conférence internationale.

3° Résolution de la Fédération allemande des Relieurs concernant le secours de grève.

La Conférence internationale de Bruxelles déclare :

1. Pour ce qui regarde le secours de grève, il faut insister sur le principe que la direction des grèves et la réunion des fonds soit remise à chaque Fédération particulière ; le meilleur moyen de se procurer les sommes nécessaires est la perception de cotisations suffisamment élevées.

2. La Conférence demande aux Fédérations affiliées, en tant que la chose n'est pas encore réalisée, de fixer leurs cotisations régulières de telle sorte, que ces dernières leur garantissent l'indépendance financière, même en cas de grandes exigences. Aussi pour ce qui regarde les résolutions concernant la cessation du travail, les Fédérations doivent toujours rester dans les cadres de leurs propres moyens financiers.

3. La réunion des ressources financières pour les secours de grève, au moyen de souscriptions doit être en général rejetée. Malgré cela les secours des Fédérations affiliées pourraient à l'avenir être nécessaires dans l'intérêt général à l'occasion de grandes grèves ou de lock-outs inattendus pour réunir dans ces luttes, si les Syndicats des pays en question n'étaient pas seuls en état de fournir ces secours.

4. Dans les cas mentionnés à l'article 3, le Secrétariat international des Relieurs, sur la demande de la Fédération en question, doit être autorisé à prier les Fédérations affiliées de fournir des secours dans la mesure de leurs moyens. L'organisation en lutte est tenue cependant à donner au Secrétariat international des Relieurs un rapport détaillé sur la grève ou le lock-out, et de l'informer du nombre des grévistes ou lock-outés, de ses propres moyens ou de ceux qu'elle attend d'autres Syndicats.

Le Secrétariat international des Relieurs doit décider si les sommes qui sont accordées comme secours doivent être remises directement à la Fédération en lutte ou au Secrétariat international. Dans tous les cas, il faut

informer le Secrétariat international des secours accordés et reçus pour lui donner l'orientation nécessaire à ce sujet.

Le Congrès a voté la résolution suivante, présentée par les Allemands, au sujet du travail des femmes dans l'industrie du livre :

La Conférence internationale réunie à Bruxelles confirme la résolution adoptée à la Conférence d'Erfurt, au sujet du travail des femmes et de la délimitation du travail féminin et masculin.

La Conférence charge le Secrétariat international de tenter d'amener un accord entre les unions affiliées sur ce qui doit être considéré comme travail d'hommes ou comme travail de femmes.

Si un pareil accord se réalisait, les unions affiliées auraient à s'entendre ensuite avec le Secrétariat international sur la façon dont la délimitation du travail des femmes et des hommes pourrait être réalisée dans tous les pays, avec une uniformité aussi grande que possible.

Entretemps, les unions affiliées sont invitées à faire tout ce qui est en leur pouvoir, par des enquêtes ou toutes autres mesures appropriées, pour établir d'une façon aussi exacte que possible l'extension et la rétribution du travail des femmes dans leur pays.

Il a été aussi entendu, sur la proposition de la Belgique, que les secours de solidarité devront être adressés aux groupements intéressés, par l'intermédiaire du Secrétariat international.

On décida de faire paraître régulièrement, chaque trimestre, le bulletin spécial du Secrétariat international des Relieurs.

Le Congrès maintint en Allemagne le siège du Secrétariat et confia à MM. Kloth et Hancisen, respectivement les fonctions de secrétaire et de trésorier.

Le prochain Congrès aura lieu à Christiania, en 1916.

[331.88 : 686.1 (062) « 1913 » (∞)]

Bureau Permanent International de la Mutualité. — Le Bureau Permanent International de la Mutualité, qui a tenu, le 25 juin 1913, à la bibliothèque du Ministère de l'Industrie et du Travail, sa séance annuelle, était présidé par M. le baron du Sart de Boulard, ancien gouverneur du Hainaut, président, assisté de MM. Arboux, secrétaire général de la Ligue française de la Prévoyance, Ed. de Pierpont, président de l'Alliance nationale des Fédérations mutualistes chrétiennes belges, vice-président, et Ver Hees, directeur au ministère précité, secrétaire.

De nombreuses personnalités y assistaient. Outre les présidents de nos grands groupements mutualistes belges des diverses tendances, on remarquait la présence de MM. Mabileau, directeur du Musée social de Paris et président de la Fédération Internationale de la

Mutualité ; de Casamajor (de Montpellier) ; Maze, Mirouël et Montet (de Paris) ; Nicolas (de Nancy) ; Amades, délégué officiel du Gouvernement argentin, etc.

M. Ver Hees fit rapport sur la situation de la mutualité vis-à-vis des travaux législatifs les plus récents en matière d'assurances sociales. MM. Arboux, Nicolas et Mabileau ont pris une part importante à la discussion. Les principes de la législation belge relative à cette question, tels qu'ils découlent du projet déposé par le Gouvernement le 12 novembre dernier, ont été approuvés à l'unanimité, notamment en ce qui concerne la nécessité de faire à la mutualité une situation de préférence et de consolider son autonomie dans l'organisation des assurances contre la maladie, l'invalidité prématurée et la vieillesse.

Ce système de « liberté dans l'obligation » sera recommandé, par une note longuement motivée, à l'attention des organismes mutualistes de tous les pays où les assurances sociales ne sont pas encore organisées et où la revision en ce sens des lois existantes est réalisable.

L'idée, émise dans d'autres milieux, de subordonner la mutualité à des organismes officiels et de leur imposer des liens qui atteindraient sa responsabilité et l'indépendance de son contrôle, a été unanimement repoussée.

[334.7 (063) « 1913 » (∞)]

Trente-troisième Congrès de l'Association Littéraire et Artistique Internationale. — Ce Congrès a eu lieu à La Haye, du 16 au 19 juillet 1913. Le programme des travaux comprenait l'étude des questions suivantes :

1. Compte rendu annuel des faits intéressant la propriété littéraire et artistique depuis la dernière réunion : M. Röthlisberger.
2. Examen des réserves faites par les différents États lors de leur adhésion au texte de la Convention d'union, révisée à Berlin
 - 1° Droit de traduction (réserves du Japon et des Pays-Bas) : M. Ferrari ;
 - 2° Articles de journaux et recueils périodiques (réserves de la Norvège et des Pays-Bas) : M. Osterrieth ;
 - 3° Rétroactivité (réserve de la Norvège) : M. Elars ;
 - 4° Exécution publique des œuvres musicales (réserves du Japon et des Pays-Bas) : M. Joubert ;
 - 5° Œuvres d'architecture (réserve de la Norvège) : M. Poupinel ;
 - 6° Œuvres d'art appliqué (réserves de la France et de la Tunisie) : M. Vaunois.
3. De l'opportunité de l'abrogation de la disposition de l'article 6 de la Convention, qui accorde le traitement unioniste aux œuvres des auteurs étrangers à l'Union qui publient ces œuvres pour la première fois dans un pays de l'Union : M. Verley.
4. Études des applications de la Convention aux instruments de musique mécaniques : M. Chabaud.

5. Étude de la situation faite par la Convention aux œuvres cinématographiques : M. A. Taillefer.
6. Des conditions de reproduction des œuvres d'art exposées dans les musées et les expositions : MM. Constant et Claro.
7. Du droit inaltérable de l'auteur : M. Israels.
8. Protection du patrimoine d'art national (paysages, monuments, etc.) : M. R. de Clermont.

Le congrès fut précédé le 16 juillet, par une réunion intime au Kursaal de Scheveningue. Les congressistes furent reçus le 18 au soir, par l'Administration communale de La Haye, après avoir visité la manufacture royale de porcelaine de Roseburg. Le 19, ils visitèrent Rotterdam et Dordrecht. [347.78 (062) « 1913 » (∞)]

Bureau International des Fédérations d'Instituteurs. —

La réunion annuelle du Bureau International des Fédérations d'Instituteurs se tiendra en Belgique, du 2 au 7 août prochain. L'ordre du jour est ainsi composé :

1. Vérification des pouvoirs.
2. Compte rendu de la réunion annuelle tenue à Amsterdam, du 10 au 13 août 1912.
3. Rapport sur la situation morale et matérielle du Bureau par le secrétaire général.
4. La Méthode Montessori : MM. Gray et Rossignol.
5. L'enseignement et les projections lumineuses : MM. Skarvig et Rossignol.
6. Les Excursions scolaires : MM. Obst et Cnudde.
7. La Lutte contre l'école neutre : MM. Otto et Cnudde.
8. Lieu et ordre du jour de la réunion de 1914.
9. Nomination des membres du Comité exécutif.
10. Congrès de 1915. — Lieu. — Date. — Ordre du jour. — Rapports. — Les fédérations nationales sont toutes invitées à transmettre à M. Cnudde, les questions qu'elles désirent voir porter à l'ordre du jour de ce congrès, avec un plan sommaire explicatif montrant le but et l'importance de la question sera joint au libellé de chacune d'elles.

Les séances du Bureau auront lieu à Bruxelles, à l'Hôtel Scheers. Les assistants visiteront l'Institut International de Bibliographie, l'Office Central des Associations Internationales et le Musée International, le dimanche 3 août. Le 4, ils feront une excursion au parc de Tervueren où ils visiteront le Musée Colonial. Le 6 août sera consacré à la visite de l'Exposition de Gand.

M. David Starr Jordan, président de la Leland Stanford Junior University de Californie fera une conférence à 10 heures, au Palais des Fêtes. [372 (062) « 1913 » (∞)]

Cinquième Congrès International des Étudiants. — Il aura lieu à Ithaca, du 29 août au 20 septembre 1913, sous les auspices du *Cornell Cosmopolitan Club*. Le programme du congrès comprend notamment l'examen des deux questions suivantes :

1° Moyens par lesquels on pourra amener un contact international intime et des accords mutuels entre les étudiants de toutes les nations.

Parmi ces moyens, ceux-ci seront spécialement étudiés :

A. *Congrès.* — On examinera la possibilité d'organiser des congrès internationaux tous les deux ans dans des pays différents. On organisera des congrès réunissant seulement des étudiants d'un certain nombre de pays, comme par exemple : les congrès panaméricains ou sud-américains, européens, etc.

B. *Correspondance.* — Organisation d'une correspondance entre les étudiants des divers pays faisant des études similaires, comme par exemple : étudiants en médecine, en droit, en théologie, en économie politique de tous les pays. De cette façon ils pourront acquérir une meilleure connaissance des méthodes et des procédés de leurs confrères à l'étranger. Échange international des publications estudiantines. Service de correspondants étrangers pour les revues universitaires qui le désireront.

C. *Hospitalité.* — Le congrès tâchera de trouver des moyens pour faciliter l'organisation de visites d'étudiants étrangers et de voyages circulaires pour les étudiants. Service de renseignements, de conseils aux étudiants désireux de parfaire leurs études dans une université étrangère, afin que leur séjour leur soit le plus avantageux possible.

2° Examen des problèmes communs aux étudiants de toutes les nations, afin que les expériences acquises et les progrès faits par les étudiants d'un pays profitent également aux étudiants des autres nations.

Ces problèmes peuvent être divisés en 4 classes :

1. *Problèmes économiques*, qui comprennent les sociétés coopératives d'étudiants. Établissement des bureaux de prêts qui fourniront aux étudiants nécessaires des ressources financières dont ils pourraient avoir besoin. Bureaux de placement. Assurance contre les maladies. Bourses d'étudiants.

2. *Problèmes d'Hygiène et de Morale.* — Le logement et la nourriture des étudiants ; le sport ; les examens ; les soins médicaux ; l'alcool et le tabac ; les maladies sexuelles et autres maladies contagieuses ; le duel, etc.

3. *Education spéciale.* — Le droit de citer ; la coopération des étudiants pour enrayer l'ignorance ; l'éducation hygiénique du peuple ; l'éducation des classes agricoles ; discussions sur des sujets religieux et éthiques.

4. *Rapports entre les étudiants et la direction des universités.* — Relations

entre *les* étudiants et leur faculté ; organisation de la représentation des étudiants ; les publications des étudiants, etc.

L'examen de ces questions n'occupera évidemment pas les congressistes du 29 août au 20 septembre, mais de grandes excursions sont préparées.

Les séances du congrès auront lieu du 30 août au 3 septembre. Après le congrès, une excursion, aux frais des congressistes et dont voici l'itinéraire, est organisée :

4 au 7 septembre : visite à Buffalo et Chutes du Niagara.

8 au 10 : Philadelphie,

11 au 14 : Washington.

15 au 20 : New-York.

Secrétariat : Cornell Cosmopolitan Club, Cornell University, Ithaca, New-York. [378 (063) « 1913 »

(∞)

Troisième Congrès international pour l'Extension et la Culture de la Langue française. — La Fédération internationale pour la culture française organise, du 31 août au 9 septembre 1913, un congrès qui tiendra ses assises à Gand. Le choix de cette ville est justifiée par l'Exposition universelle, qui attirera dans la vieille ville flamande les foules cosmopolites. La France participe à cette Exposition. Elle est, de toutes les nations voisines, celle qui a répondu avec le plus d'empressement au Comité organisateur. Alors que l'Allemagne occupe 15,000 mètres carrés, elle s'en est réservé 52,000 avec plusieurs milliers d'exposants.

Il appartenait à la Fédération de renouveler à Gand l'expérience qu'elle a faite en 1905, à Liège, dans des circonstances identiques, puis en 1908, à Arlon-Luxembourg. A deux reprises déjà, on a vu, à son appel, des savants, des écrivains, des pédagogues, des amis de la culture française, se réunir pour célébrer la beauté de cette langue, pour étudier les moyens les plus sûrs de lui conserver sa suprématie mondiale, de perfectionner son enseignement à tous les degrés, d'envisager, enfin, les problèmes moraux et sociaux auxquels son sort est lié.

Ce congrès comprendra, selon l'usage, des séances générales et des séances de section. A l'heure présente, quatre sections sont déjà constituées.

La Section scientifique, qui réunira les philologues de tous pays, dont l'enseignement et les travaux ont pour objet principal la langue française. Pour la première fois se trouveront réunis, dans des assises indépendantes, les *romanistes* d'Europe et d'Amérique, qui n'ont guère eu, jusqu'ici, d'autres moyens de communication que des associations

et des revues où le contact personnel est rare et où les communs intérêts de la corporation sont sacrifiés, qu'on le veuille ou non, à des publications de pure érudition, sans lien direct entre elles. On devine quel prix peut avoir pour des hommes, dispersés dans les deux mondes, un échange de vues personnel, portant sur les méthodes d'enseignement, sur l'opportunité de telle ou telle entreprise commune, etc. Il est pourtant une raison, meilleure peut-être, de mettre les uns en face des autres des savants parlant des idiomes si divers, c'est qu'ils sont tous unis par cette conviction que le français est la langue de la sociabilité internationale.

La Section pédagogique, qui a des buts plus restreints, sinon plus modestes, mais dont on ne peut douter qu'elle réponde par son objet, à des « desiderata » plus nombreux et plus immédiats. Elle groupera surtout, comme en 1905 et 1908, les membres de l'enseignement secondaire et primaire et elle se consacrera à l'étude préparatoire des méthodes les plus propres à rendre le français accessible dans les pays étrangers, à en perfectionner la connaissance dans ceux dont il est déjà la langue maternelle.

La Section de littérature et d'art, où tout ce qui intéresse les écrits littéraires en langue française, leur qualité, leur choix, leur diffusion (sans omettre les revues, ni les journaux), sera le prétexte bienvenu à dissertations, à conférences et à controverses, dont on peut d'ores et déjà dire, en raison des adhésions obtenues, qu'elles surpasseront en intérêt ce qui a été réalisé dans les congrès antérieurs.

La Section de propagande, à laquelle seront particulièrement priés de s'inscrire les membres actifs de tous les groupements, qui, de par le monde, ont été constitués pour défendre et propager le français, *l'Alliance française*, de Paris, la *Mission laïque française*, les associations belges, suisses, canadiennes, etc., ayant une mission analogue.

Comme en 1905 et 1908, le comité espère pouvoir présenter, sous la forme de rapports précis, suffisamment détaillés et rédigés selon un même plan, une revue générale de la situation actuelle du français dans le monde, avec ses chances de maintien, de progrès peut-être, comme aussi avec les inquiétudes éveillées par la concurrence des autres langues de grande circulation.

Le programme provisoire du congrès a été arrêté comme suit :

I. — SECTION DE PROPAGANDE

1. Rapports sur l'activité des principaux groupements pour la culture française : *L'Alliance française*, *La Mission laïque*, *Le Groupement des universités et des grandes écoles françaises* pour les rapports avec l'Amérique latine, *L'Association pour l'extension et la culture de la langue française*.

2. Rapports sur les instituts français à l'étranger : l'Institut français de Florence, l'Institut français de Madrid.

3. Rapports déjà promis sur la situation de la langue française dans le monde : Algérie, Bohême, Bulgarie, Egypte, Espagne, Grèce, Pays-Bas, Luxembourg, Pologne, Russie.

II. — SECTION DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE

1. La méthode de l'histoire des lettres françaises dans les pays étrangers de langue française.

2. Les mots français en grec.

3. Comment éviter les doubles emplois dans le choix des sujets de thèses et de dissertations de philologie française.

4. A quelles prédilections générales du public étranger correspond l'hégémonie intellectuelle de la France à divers époques.

III. — SECTION LITTÉRAIRE

1. Les écrivains flamands dans la littérature française.

2. La librairie et l'extension de la littérature française.

3. Les revues françaises dans le monde.

4. Le journal français dans le monde.

5. Le roman français, sa vogue et ses dangers.

IV. — SECTION PÉDAGOGIQUE ET SOCIALE

1. La culture française dans l'éducation féminine.

2. De la part qu'il convient de faire, dans l'enseignement des pays de langue française, à la lecture des écrivains régionaux.

3. Le rôle éducateur du français.

4. L'œuvre scientifique accomplie par la langue française.

5. Le statut linguistique des associations internationales.

Les adhésions doivent être adressées au Secrétariat général de la Fédération, 40, rue de Paris, Bruxelles, sauf pour la France, où il est indispensable de les adresser à M. J. Ochsé, secrétaire du comité d'action parisien, 43, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (Seine).

[44 (063) « 1913 » (ee)]

Cinquième Congrès international de la Presse médicale. —

L'Association Internationale de la Presse médicale se réunira en congrès à Londres, le mardi 5 août 1913, à la veille du dix-septième Congrès international des Sciences médicales.

Les séances auront lieu à l'*Impérial Institute* (près South Kensington), dans la salle de réunion du Sénat de l'Université de Londres, sous la présidence de M. le docteur Lucas Championnière, président de l'Association Internationale. La première séance sera ouverte le

5 août, à 9 h. 30 du matin. La seconde, à 2 heures, le même jour. S'il y a lieu, deux autres séances seront tenues le 7 août.

Tous les membres de l'Association Internationale de la Presse médicale sont invités à cette réunion. Les journalistes médicaux étrangers à l'Association Internationale sont admis aux séances, mais ne prennent pas part aux votes.

Actuellement, le programme des travaux du congrès, comporte les deux questions suivantes, arrêtées au Congrès de Budapest :

1° Réforme internationale de la terminologie médicale (rapporteur : M. Blondel) ;

2° Publication d'un annuaire de l'Association Internationale de la Presse médicale.

A la fin du congrès, en séance non publique, l'Association procédera, conformément à ses statuts, au renouvellement de son Bureau et recevra communication des comptes de son trésorier.

Le président de l'Association Internationale sera invité à prendre la parole dans la séance inaugurale officielle du congrès, après les délégués des gouvernements étrangers.

Le secrétaire général rappelle que, conformément aux traditions, le Bureau du Congrès International de Médecine de Londres tient à la disposition de chacune des Associations de la Presse médicale affiliées à l'Association Internationale, un certain nombre de cartes qui confèrent à leurs titulaires les mêmes avantages qu'aux membres du congrès, au point de vue de l'accès aux séances de celui-ci, des invitations aux réceptions et des droits aux réductions sur le parcours jusqu'à Londres.

Secrétaire général : M. le docteur Blondel, boulevard Haussman, 103, Paris.

[61 (05)] (063) « 1913 » (∞)

Congrès internationaux de Neurologie et de Psychiatrie. —

La *Revue de Psychiatrie et de Psychologie expérimentale* (1) annonce que deux comités, l'un belge, l'autre suisse, se disputent actuellement l'honneur d'organiser le premier à Gand, du 20 au 26 août 1913. le second à Berne, en 1914, le prochain Congrès international de Neurologie, de Psychiatrie, de Psychologie et d'Assistance aux aliénés. Chacun des deux comités plaide sa propre cause dans une longue lettre adressée aux diverses sociétés neuro-psychiatriques. On extrait de la circulaire du comité belge les passages suivants :

Au Congrès belge de Neurologie et de Psychiatrie, tenu à Ypres-Tournai,

(1) *Revue de Psychiatrie et de Psychologie expérimentale*, 1913.02, p. 85

en septembre 1912, le Gouvernement belge nous invita à organiser à Gand, en août 1913, un Congrès International de Neurologie et de Psychiatrie. Plusieurs orateurs firent valoir que le Congrès de Londres (1) serait une circonstance défavorable, mais, en présence de l'insistance très grande du Gouvernement, les membres du Congrès d'Ypres acceptèrent l'invitation et chargèrent les bureaux des Sociétés de Neurologie et de Médecine mentale, de jeter les bases de cette session. Ces bureaux se mirent immédiatement à l'œuvre, obtinrent les appuis nécessaires, l'adhésion de rapporteurs étrangers et belges, constituèrent les comités d'honneur et effectifs du Congrès.

Le 26 novembre 1912, à l'occasion d'une demande de rapport faite à M. le professeur von Monakow, nos collègues suisses nous informèrent qu'ils comptaient organiser, en 1914, un Congrès International analogue faisant suite à celui d'Amsterdam.

C'est seulement le 26 décembre que nos collègues hollandais confirmèrent les dires des Suisses et nous firent remarquer que nous ne pouvions pas considérer notre session comme la continuation du Congrès d'Amsterdam.

Nous répondîmes que nous regrettions profondément ce malentendu, que personne, parmi les douze membres des comités de nos sociétés, n'avaient eu connaissance des projets hollandais et suisses ; nous faisons remarquer que ce malentendu était dû :

1° Au fait que tout Congrès International doit être dirigé par un Comité International permanent ;

2° Au fait que le Congrès de Berne n'a pas été ou a été insuffisamment annoncé dans la presse.

Nous ajoutons que nous étions, du reste, très étonnés que le premier Congrès International de Neurologie et de Psychiatrie, tenu en 1897, à Bruxelles, qui fut couronné du succès le plus complet, eût été passé sous silence au Congrès d'Amsterdam (1907) et que ce Congrès d'Amsterdam se soit intitulé premier congrès, alors qu'une session analogue, à laquelle avaient participé de nombreux Hollandais, avait été en réalité la première.

Nous terminions en disant que nous avions agi de bonne foi, que l'organisation du Congrès de Gand, suggéré par notre Gouvernement, était trop avancé pour pouvoir y renoncer, que nous ne revendiquerions plus la succession du Congrès d'Amsterdam, mais que nous conserverions le titre de troisième Congrès International de Neurologie et de Psychiatrie, la première session ayant eu lieu à Bruxelles, en 1897, la seconde à Paris, en 1900.

Dans la séance de clôture du Congrès de Bruxelles en 1897, rassemblée chargea, en effet, le professeur Raymond de présider et d'organiser la deuxième session à Paris en 1900. M. Raymond crut pouvoir fusionner

(1) Le dix-septième Congrès International de Médecine doit se réunir à Londres, du 6 au 12 août 1913.

notre Congrès avec les sections de Neurologie et de Psychiatrie du Congrès International de Médecine.

C'est ainsi que sur les programmes de ces sections, on avait ajouté : « ou deuxième Congrès International de Neurologie et de Psychiatrie ».

Cette deuxième session eut si bien lieu que l'on peut lire dans les comptes rendus de la section de Neurologie de Paris (1900), les lignes suivantes extraites du discours inaugural du professeur Raymond :

« La Section de Neurologie, qui représente un des groupements du treizième Congrès International de Médecine, se trouve être en même temps le deuxième Congrès International de Neurologie. Le premier, on se le rappelle, fut inauguré, il y a trois ans, à Bruxelles, sous les auspices de la Société belge de Neurologie. Le choix de Paris comme siège, et de l'année 1900 comme date pour la seconde réunion internationale des Neurologistes, a nécessité la fusion du Congrès spécial de Neurologie avec le treizième Congrès International de Médecine ».

On trouve encore le passage suivant reproduisant les paroles de M. Pierre Marie, secrétaire général (p. 599) : « Y a-t-il lieu de réunir ultérieurement un troisième Congrès International de Neurologie, indépendant du prochain Congrès International de Médecine ? »

La deuxième session, tenue à Paris en 1900, eut donc effectivement lieu et nous avons, pensons-nous, le droit de la revendiquer comme appartenant à notre série.

Nos collègues suisses se trompent en affirmant, dans leur circulaire, que « les organisateurs (du Congrès de Bruxelles), n'ont pas songé à provoquer une série de congrès du même genre et n'ont pas transmis à une société d'un autre pays le mandat d'organiser le deuxième congrès ». Ce mandat fut confié au successeur de Charcot, le professeur Raymond, qui représentait la science neurologique française, la Société de Neurologie de Paris n'existant pas encore à cette époque. Et ce mandat fut confié à ce professeur à la demande des collègues français présents. M. Raymond accepta et nous croyions avoir assuré la vitalité de notre entreprise.

Notre premier Congrès International de Bruxelles fut donc créé dans le but de provoquer des réunions périodiques du même genre. Ce fait ressort clairement du règlement de ce congrès, qui a paru en tête du fascicule 1 de nos comptes rendus (p. 7 et 8) :

« ARTICLE PREMIER. — Un Congrès International de Neurologie, de Psychiatrie, etc., se réunit tous les trois ans dans un centre universitaire.

» ART. 17. — Le congrès est représenté par le Comité International d'organisation du premier congrès. Ce Comité permanent est spécialement chargé, dans l'intervalle des sessions, de combler, par l'élection, les vacances qui pourraient survenir parmi les membres du Bureau. »

Et l'on trouve immédiatement après, la liste des 45 membres du Comité International d'organisation.

Nous n'avons pas à discuter la question de savoir si M. Raymond était autorisé à fusionner ces deux congrès ; il ne nous consulta pas.

Nous croyons néanmoins avoir le droit d'exhumer notre œuvre, qui fut réellement la première, et de continuer la série des Congrès que nous avons organisés il y a seize ans.

Présidents : D^{rs} GLORIEUX et CROCO.

Vice-Présidents : D^s BEESAU, BRACHET, FÉRON, MASSAUT et QUINTENS.

Secrétaire général : D^r D'HOLLANDER.

Trésorier : D^r DEROITTE.

Secrétaire-adjoint : D^r BOULENGER.

Secrétaires des séances : D^s DECROLY, FAMIENNE, P. MASOIN et SANO.

Il résulte de cette longue lettre, que la confusion est complète dans le monde des neurologistes.

Le comité suisse, de son côté, plaide sa cause dans les termes ci-dessous :

En 1914, aura lieu *le* deuxième Congrès International de Neurologie, de Psychiatrie et de Psychologie, à Berne, au commencement de septembre.

La Société Néerlandaise de Neurologie et de Psychiatrie a repris, en 1907, la question des Congrès spéciaux et plaidé pour l'indépendance de ces derniers. Elle s'en est exprimée nettement dans la circulaire d'invitation au Congrès d'Amsterdam et elle n'a rencontré aucune opposition, ni de la part des organisateurs des Sections de Psychiatrie et de Neurologie du Congrès de Paris, ni de la part des neurologistes belges. En conséquence, le Comité Néerlandais désigna comme premier Congrès International de Psychiatrie, etc., le Congrès qu'il organisa à Amsterdam, en 1907, et qui eut un grand succès.

Pendant la durée du Congrès, aucune protestation ne se fit entendre, et à la séance de clôture, à Scheveningue, diverses propositions furent faites au sujet de l'organisation des futurs Congrès de Psychiatrie et de Neurologie, et le Comité Hollandais déclara : « Le Comité prendra en considération les vœux émis par MM. les membres et les fera transmettre au Comité du futur Congrès ». Cette dernière phrase montre que le Comité Hollandais, avec l'assentiment des membres présents, se considérait comme en permanence jusqu'à ce qu'il ait transmis ses pouvoirs au Comité du deuxième Congrès. Nous étions donc autorisés à accepter.

Nous avons cru bien faire en modifiant le titre du Congrès en mettant la Psychiatrie au deuxième rang, afin d'abandonner aux Sociétés de Psychiatrie les questions trop spéciales d'assistance, et nous intitulons : « Deuxième Congrès International de Neurologie, de Psychiatrie et de Psychologie » le Congrès que nous organisons, à Berne, pour les premiers jours de septembre 1914.

Le désordre que nous venons de constater résulte de l'absence d'un Comité International chargé de l'organisation générale de ces Congrès et de faire respecter ses décisions.

Dans ces conditions, nous estimons devoir prendre conseil des différentes Sociétés et leur poser les questions suivantes que nous soumettons

à leurs Comités, avec la prière d'y répondre le plus tôt possible, afin que nous sachions si nous pouvons donner au Congrès de Berne, de septembre 1914, le titre de deuxième Congrès International de Neurologie, de Psychiatrie et de Psychologie.

I. Reconnaissez-vous au Congrès d'Amsterdam de 1907 — en vous plaçant au point de vue de la Société Néerlandaise de Psychiatrie et de Neurologie, et considérant que ce point de vue a été sanctionné par le Congrès de 1907, — le titre de premier Congrès International de Psychiatrie, de Psychologie et d'Assistance des Aliénés?

II. Voulez-vous confier à la Société Suisse de Neurologie le soin d'organiser le deuxième Congrès de Neurologie, de Psychiatrie et de Psychologie qui aurait lieu, à Berne, au mois de septembre 1914?

Il nous semble que ces deux questions pourraient être discutées dans le sein des Comités sans qu'il soit besoin de réunir les membres de la Société ; aussi espérons-nous une prompte réponse mettant fin au désordre dans lequel nous vivons actuellement.

Nous pensons pouvoir apporter un peu de clarté en donnant la liste des Congrès internationaux organisés dans ce domaine, les endroits où ils se sont réunis, leurs dates exactes et les titres qu'ils prirent :

- | | | | |
|---|---------------|---|------------|
| 1 | 1867 | Congrès de Médecine mentale. | Paris. |
| 2 | 1878.08.05/10 | Congrès de Médecine mentale. | Paris. |
| 3 | 1889.08.05/10 | Congrès de Médecine mentale. | Paris. |
| 4 | 1897.09.14/21 | Congrès de Neurologie, de Psychiatrie,
d'Électricité et d'Hypnologie. | Bruxelles. |
| 5 | 1900.08.02/09 | Congrès de Neurologie et de Psychiatrie (1) | Paris. |
| 6 | 1907.09.02/07 | Premier Congrès de Psychiatrie, de Neurologie,
de Psychologie et d'Assistance
aux aliénés. | Amsterdam. |
| 7 | 1910.08.03 | Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes
de France et des pays de langue
française. | Bruxelles. |
| 8 | 1913.08.20/26 | Troisième Congrès de Neurologie et de Psychiatrie. | |
| | | Gaud. | |
| 9 | 1914 | Deuxième Congrès de Neurologie, de Psychiatrie et de Psychologie. | Berne. |

Le comité belge considère comme faisant partie de la même série, les congrès renseignés sous les numéros 4, 5 et 8. Le comité suisse, au contraire, fait rentrer dans sa série les congrès 6 et 9. En présence des observations présentées par les Suisses et les Hollandais, les Belges consentent à ne pas faire rentrer le Congrès d'Amsterdam (6), dans

(1) Ce Congrès siégea comme section de Neurologie du treizième Congrès International de Médecine.

leur série, mais s'étant livrés à des recherches plus détaillées, ils le remplacent dans leur numérotage par le Congrès de Paris (5).

Les Français interrogés par les Suisses et par les Belges, également désireux de se les attirer, déclinent aimablement les invitations qui leur sont faites et rappellent que les trois Congrès de Paris (1, 2, 3), bien que portant un autre titre, avaient cependant le même objet et devraient de ce chef figurer en bonne place dans le numérotage. Il y aurait peut-être là un moyen de trancher le différend.

L'Office Central ne peut que déplorer ce manque de coordination, cette absence de cohésion dans l'organisation internationale. Ces divisions sont on ne peut plus nuisibles à la bonne marche et au progrès des idées et des faits. A différentes reprises il a cru bon de jeter un cri d'alarme. Dans une notice antérieurement parue (1), il a précisé la portée de ces vues sur ces questions de dédoublement ; il a eu l'occasion d'y revenir dans la suite (2), à propos des Congrès d'éducation physique ; lors du deuxième Congrès Mondial des Associations Internationales, il a posé la question aux délégués présents, qui crurent bon de voter une résolution ainsi conçue :

Tout en respectant les différences de méthodes et d'opinions des Associations Internationales constituées en vue d'atteindre le même but, il y a lieu d'encourager chaque effort de concentration par lequel la dépense d'énergies personnelles et matérielles est réduite au minimum.

Il exprime à nouveau ses regrets de ce que dans le domaine de la neurologie, des divergences aient surgi, séparant le monde savant en deux camps où l'on perdra vraisemblablement un temps précieux à discuter les mêmes questions et surtout à essayer de se prouver l'un à l'autre que l'on a raison.

Toutes ces difficultés seraient évitées si l'on songeait, dès le début à s'organiser sérieusement et si, après s'être donné une organisation permanente, on entretenait avec elle des relations suivies et on lui assurait les moyens d'accomplir sa tâche d'une manière complète et régulière.

Nous avons donné déjà le programme détaillé du Congrès de Gand (3). Le programme du Congrès de Berne ne nous est pas encore parvenu.

[616.89 (063) (∞)]

Congrès des Electriciens anglo-français. — Paris vient d'être le théâtre d'un événement scientifique d'un genre nouveau. *L'Insti-*

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 404.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 377.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 280.

tution of Electrical Engineers, de Londres, a répondu à l'invitation de la *Société Internationale des Electriciens*, et cent cinquante de ses membres sont venus discuter avec les ingénieurs français, des grandes questions à l'ordre du jour. Il y a huit ans, quelques Français avaient passé la Manche, répondant en petit nombre à l'invitation de *l'Institution of Electrical Engineers* ; ils avaient été reçus avec la cordialité et la large hospitalité habituelles aux Anglais. Pour répondre dignement à cette politesse, les électriciens français devaient organiser une réception analogue.

Les questions à l'ordre du jour étaient la traction électrique, les transports d'énergie par courant de haute tension, l'éclairage par les tubes au néon et la distribution de l'heure par télégraphie sans fil.

Sur le premier sujet, les rapports préliminaires donnèrent lieu à une importante discussion à laquelle prirent part notamment MM. Hammond et Roger T. Smith, du côté anglais ; MM. Mazen et Bochet, du côté français.

Le transport d'énergie par haute tension donna lieu à une séance particulièrement brillante. Un beau rapport de M. Highfield, sur les courants continus à haute tension avait largement posé les bases de la question, et M. Thury, le créateur de la méthode, avait bien voulu résumer la discussion ouverte. La conférence de M. Maurice Leblanc, sur les courants triphasés à haute tension, fut pleine d'aperçus originaux, à la fois au point de vue industriel et au point de vue scientifique. Le dernier jour, M. Slinge parla des téléphones automatiques, dont l'adoption n'est plus maintenant qu'une question de temps, quelques études étant encore nécessaires pour mettre la question tout à fait au point ; le commandant Ferrie entretint l'assemblée de ses travaux sur le problème de l'heure, où la science française et la science anglaise sont indissolublement unies, et M. Claude expliqua les difficultés du problème de l'éclairage par le néon qu'il a si heureusement vaincues.

Dans les intervalles de ces importantes discussions, le Congrès anglo-français visita ce qui, à Paris, pouvait présenter le plus d'intérêt pour ses membres. M. Eiffel lui ouvrit son laboratoire d'aérodynamique et sa tour, le ministre de la Guerre ouvrit le poste de télégraphie sans fil qui y est adjoint. Des visites extrêmement intéressantes eurent lieu au Triphasé, à Asnières, à la Société d'Électricité de Paris, aux Autobus, au Métropolitain et au Nord-Sud, au chemin de fer d'État et enfin à Buc, où MM. Blériot, Farman et Esnault-Pelterie firent les honneurs de leurs aérodromes, en même temps que les aviateurs militaires se livraient à leurs exercices quotidiens.

Congrès international d'Horticulture (i). — Ce congrès, qui devait avoir lieu en avril-mai 1913, a été reporté du 7 au 11 août de la même année. [63.5 (063) « 1913 » (∞)]

Sixième Congrès international d'Aéronatique. — Ce congrès aura lieu à Gand, du 4 au 8 août 1913. Le congrès de Turin, en 1911, avait émis le vœu de voir réunir chaque année un Congrès International d'Aéronautique. Aucun congrès ne s'est réuni depuis, mais une session extraordinaire de la Fédération Internationale a eu lieu à Paris en 1912. C'est à cette dernière réunion qu'il fut décidé de convoquer un congrès à Gand.

Parmi les communications qui sont inscrites à l'ordre du jour, nous citerons les suivantes :

La pénétration saharienne en aéroplane (colonel Bouttiaux).

Le problème de la sécurité (Marchis).

Rapport sur les accidents d'aviation (A. de la Hault).

Rapport sur la préparation de la jeunesse à l'aéronautique (général de Wendrich).

La puissance limite des avions (commandant Dorand).

La stabilité automatique (Marcel Armengaud).

A l'occasion du congrès, des visites d'établissements industriels belges seront organisées.

Secrétariat : rue François 1^{er}, 35, Paris. [797.5 (063) « 1913 » (∞)]

(i) *La Vie Internationale*, t. 2, p. 352.

